

3 1761 04780314 3



PURCHASED FOR THE
UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
FROM THE
CANADA COUNCIL SPECIAL GRANT
FOR
HI STORY



Digitized by the Internet Archive
in 2008 with funding from
Microsoft Corporation

1880

(B)

LA VILLE DE PARIS
ET LES
FÊTES DE LA VICTOIRE

13-14 JUILLET 1919

RENÉ WEISS

CHEF DU CABINET DU PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

LA VILLE DE PARIS

ET LES

FÊTES DE LA VICTOIRE

13-14 JUILLET 1919



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

MDCCCXX

D
680
F82P18



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ

CONSEIL MUNICIPAL
DE PARIS

BUREAU
DU
CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS

(ÉLU À L'OUVERTURE DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DE 1919), LE LUNDI 23 JUIN.

<i>Président</i>	M. Emmanuel ÉVAIN.
<i>Vice-Présidents</i>	MM. César CAIRE, D'ANDIGNÉ, Paul FLEUROT, Jean VARENNE.
<i>Secrétaires</i>	MM. AUCOC, Georges POINTEL, Georges FIANT, GRANGIER.
<i>Syndic</i>	M. André GENT.

<i>Chef du Cabinet du Président du Conseil Municipal</i>	M. René WEISS.
<i>Chef du Secrétariat du Président du Conseil Municipal</i>	M. GILLOUIN.
<i>Chef du Secrétariat du Syndic du Conseil Municipal</i>	M. L. MORIAU.

ADMINISTRATION

DE LA

VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Préfet de la Seine : M. A. AUTRAND.

Secrétaire général de la Préfecture de la Seine : M. AUBANEL.

Directeur du Cabinet du Préfet de la Seine : M. DARRAS.

Préfet de Police : M. RAUX.

Secrétaire général de la Préfecture de Police : M. PAOLI.

Directeur du Cabinet du Préfet de Police : M. DENIS GINOUX.

SERVICES ADMINISTRATIFS.

Directeur des Finances : M. REGARD.

Directeur de l'Enseignement primaire : M. LEFEBVRE.

Directeur des Services administratifs de l'Enseignement : M. GODARD.

Directeur des Affaires municipales & du Contentieux : M. MORLÉ.

Directeur des Affaires départementales : M. FERLET.

Directeur des Travaux : M. MALHERBE.

Directeur des Services d'Architecture, des Promenades & Plantations : M. GARNIER.

Inspecteur général des Services d'Architecture & d'Esthétique : M. BONNIER.

Receveur municipal : M. DE PONTICH.

Directeur du Personnel : M. RAIGA.

Directeur de l'Inspection générale : M. JAYOT.

Directeur des Travaux du Cadastre de Paris & des Contributions : M. DUBOST.

Directeur de l'Assistance publique : M. MESUREUR.

Secrétaire général de l'Assistance publique : M. GOULLEY.

Directeur de l'Octroi : M. QUENNEC.

Directeur de la Caisse de Crédit municipal : M. MAZE.

Directeur des Beaux-Arts & des Musées : M. FALCOU.

Directeur du Matériel : M. LABIE.

Directeur des Pompes funèbres : M. BAUDRY.

Directeur des Secrétariats du Conseil Municipal & du Conseil Général : M. DAULY.

Directeur de l'Hygiène, du Travail & de la Prévoyance sociale : M. CAZÉE.

Directeur du Dispensaire d'hygiène sociale & de préservation antituberculeuse : M. GUILLON.

Contrôleur central : M. VACELET.

Directeur de l'Extension de Paris : M. DOUMERC.

Directeur de l'Approvisionnement général de Paris : M. CLAIRGEON.

LISTE ALPHABÉTIQUE

DES

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE PARIS.

(1919.)

MM.

- ACHILLE (L.), négociant, *quartier des Archives* (III^e arrondissement), boulevard Beaumarchais, 37 (III^e).
- ALPY, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier de l'Odéon* (VI^e arrondissement), rue Bonaparte, 68 (VI^e).
- ANDIGNÉ (D'), *quartier de la Muette* (XVI^e arrondissement), rue de Boulainvilliers, 49 (XVI^e).
- AUCOC (Louis), négociant, *quartier Gaillon* (II^e arrondissement), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 217 (VIII^e).
- BÉCRET, représentant de commerce, *quartier de la Porte-Saint-Martin* (X^e arrondissement), boulevard de Magenta, 27 (X^e).
- BELLAN (Léopold), négociant, *quartier du Mail* (II^e arrondissement), rue des Jeûneurs, 30 (II^e).
- BRUNET (Frédéric), industriel, *quartier des Épi-nelles* (XVII^e arrondissement), rue Jean-Leclaire, 17 (XVII^e).
- CAIRE (César), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier de l'Europe* (VIII^e arrondissement), rue de Constantinople, 39 (VIII^e).
- CALMELS, docteur en médecine, *quartier de la Salpêtrière* (XIII^e arrondissement), avenue des Gobelins, 22 (V^e).
- CHASSAIGNE-GOYON, docteur en droit, avocat, *quartier du Faubourg-du-Roule* (VIII^e arrondissement), rue Montaigne, 11 bis (VIII^e).
- CHAUSSE, ébéniste, *quartier Sainte-Marguerite* (XI^e arrondissement), boulevard Diderot, 168 (XII^e).
- CHÉRIOUX (Adolphe), entrepreneur de maçonnerie, *quartier Saint-Lambert* (XV^e arrondissement), rue de l'Abbé-Groult, 95 (XV^e).
- DAUSSET (Louis), agrégé de l'Université, *quartier des Enfants-Rouges* (III^e arrondissement), place Saint-Georges, 22 (IX^e).
- DELAVERNE (Georges-Hilaire), négociant, *quartier du Gros-Caillo* (VII^e arrondissement), avenue de La Bourdonnais, 3 (VII^e).
- DELPECH, tourneur-mécanicien, *quartier de Grenelle* (XV^e arrondissement), rue Fallempein, 1 (XV^e).
- DESLANDRES, imprimeur typographe, *quartier de Croulebarbe* (XIII^e arrondissement), rue Vulpian, 1 (XIII^e).
- DESVAUX (Émile), journaliste, *quartier d'Amérique* (XIX^e arrondissement), rue des Fêtes, 7 (XIX^e).
- DEVILLE, avocat à la Cour d'appel, *quartier Notre-Dame-des-Champs* (VI^e arrondissement), rue du Cherche-Midi, 101 (VI^e).
- DERBÉCOURT, sellier, *quartier de Clignancourt* (XVIII^e arrondissement), rue de Trétaigne, 7 (XVIII^e).
- DORMOY, employé, *quartier de Picpus* (XII^e arrondissement), boulevard Poniatowski, 63 (XII^e).
- DUVAL-ARNOULD, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier Saint-Germain-des-Prés* (VI^e arrondissement), rue de Rennes, 95 (VI^e).
- ÉVAIN, avocat à la Cour d'appel, *quartier d'Auteuil* (XVI^e arrondissement), boulevard de Courcelles, 72 (XVII^e).
- FIANCETTE, employé, *quartier du Combat* (XIX^e arrondissement), avenue Moderne, 1 (XIX^e).

- FIANT (Georges), industriel, *quartier des Arts-et-Métiers* (III^e arrondissement), rue Dupetit-Thouars, 17 (III^e).
- FLEUROT (Paul), publiciste, *quartier du Jardin-des-Plantes* (V^e arrondissement), avenue des Gobelins, 7 (V^e).
- FROMENT-MEURICE (François), industriel, *quartier de la Madeleine* (VIII^e arrondissement), rue Albéric-Magnard, 3 (XVI^e).
- GALLI (Henri), homme de lettres, *quartier de l' Arsenal* (IV^e arrondissement), rue d'Offémont, 17 (XVII^e).
- GAY, publiciste, *quartier de la Porte-Dauphine* (XVI^e arrondissement), rue de Sfax, 4 (XVI^e).
- GENT (André), publiciste, *quartier de la Chapelle* (XVIII^e arrondissement), rue Pajol, 19 (XVIII^e).
- GRANGIER, représentant de commerce, *quartier de Plaisance* (XIV^e arrondissement), avenue du Maine, 174 (XIV^e).
- HABERT (Marcel), avocat à la Cour d'appel, *quartier de Rochechouart* (IX^e arrondissement), avenue de la Grande-Armée, 40 (XVII^e).
- HÉNAFFE, graveur, *quartier de la Santé* (XIV^e arrondissement), rue de la Tombe-Issoire, 36 (XIV^e).
- JOUSSELIN, rentier, *quartier des Ternes* (XVII^e arrondissement), avenue de la Grande-Armée, 64 (XVII^e).
- LAJARRIGE (Louis), chaudronnier en cuivre, *quartier du Pont-de-Flandre* (XIX^e arrondissement), avenue du Pont-de-Flandre, 10-12 (XIX^e).
- LALLEMENT (Alfred), ancien directeur d'école communale, *quartier Saint-Ambroise* (XI^e arrondissement), rue Bretonneau, 9 (XX^e).
- LALOU, avocat à la Cour d'appel, *quartier de la Monnaie* (VI^e arrondissement), boulevard Saint-Michel, 6 (VI^e).
- LAMPUÉ, propriétaire, *quartier du Val-de-Grâce* (V^e arrondissement), boulevard de Port-Royal, 72 (V^e).
- LE CORBEILLER, avocat, *quartier Saint-Merri* (IV^e arrondissement), rue de Grenelle, 81 (VII^e).
- LEMARCHAND (Georges), ancien agent technique du Service des Travaux de Paris, *quartier Notre-Dame* (IV^e arrondissement), rue Le Regrattier, 28 (IV^e).
- LE MENUET (Ferdinand), commerçant, *quartier Saint-Germain-l'Auxerrois* (I^{er} arrondissement), rue de Lyon, 2 bis (XII^e).
- LEVÉE, industriel, *quartier du Palais-Royal* (I^{er} arrondissement), rue de Rivoli, 176 (I^{er}).
- LOYAU (Alphonse), mécanicien, *quartier du Père-Lachaise* (XX^e arrondissement), rue Dupont-de-l'Eure, 5 (XX^e).
- MASSARD (Émile), publiciste, *quartier de la Plaine-Monceau* (XVII^e arrondissement), boulevard Pereire, 58 (XVII^e).
- MICHAUD (Tony), représentant de commerce, *quartier Necker* (XV^e arrondissement), rue des Volontaires, 22 (XV^e).
- MINIOT, dessinateur-graveur, *quartier de la Folie-Méricourt* (XI^e arrondissement), boulevard Voltaire, 5 (XI^e).
- MORIN (Jean), employé, *quartier de Bercy* (XII^e arrondissement), rue de Charenton, 206 (XII^e).
- NAVARRÉ, docteur en médecine, *quartier de la Gare* (XIII^e arrondissement), boulevard Arago, 18 bis (XIII^e).
- OUDIN (Adrien), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier de la Chaussée-d'Antin* (IX^e arrondissement), rue de Varenne, 86 (IX^e).
- OUDIN (Étienne), *quartier du Montparnasse* (XIV^e arrondissement), rue de Grancey, 2 (XIV^e).
- PARIS, ouvrier charron, *quartier de la Villette* (XIX^e arrondissement), rue de Flandre, 33 (XIX^e).
- PAYER (André), entrepreneur de travaux publics, *quartier de l'Hôpital-Saint-Louis* (X^e arrondissement), avenue des Champs-Élysées, 114 (VIII^e).
- PETITJEAN, fabricant de papiers peints, *quartier du Bel-Air* (XII^e arrondissement), rue Fabre-d'Églantine, 4 (XII^e).
- PEUCH (Louis), ancien directeur d'école communale, *quartier Sainte-Avoie* (III^e arrondissement), rue de Turbigo, 30 (III^e).

- POINTEL (Georges), négociant en matériaux, *quartier du Faubourg-Montmartre* (1^x arrondissement), rue Cadet, 3 bis (1^x).
- POIRY, peintre d'enseignes & décorateur, *quartier de Javel* (xv^e arrondissement), rue des Bergers, 16 (xv^e).
- PUYMAIGRE (DE), Lieutenant-colonel en retraite, *quartier des Invalides* (vii^e arrondissement), rue de Constantine, 7 (vii^e).
- QUENTIN (Maurice), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier des Halles* (1^{er} arrondissement), rue du Louvre, 44 (1^{er}).
- REBEILLARD, inspecteur départemental des Enfants-Assistés (E. D.), *quartier de Bonne-Nouvelle* (ii^e arrondissement), rue de Palestro, 1 (ii^e).
- REISZ, mécanicien, *quartier de Charonne* (xx^e arrondissement), rue de Buzenval, 48 (xx^e).
- RENDU (Ambroise), docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, *quartier Saint-Thomas-d'Aquin* (vii^e arrondissement), rue du Bac, 108 (vii^e).
- ROBAGLIA (Barthélemy), Capitaine de frégate de réserve, avocat à la Cour d'appel, *quartier de la Sorbonne* (v^e arrondissement), boulevard Saint-Michel, 16 (vi^e).
- ROLLIN (Louis), avocat à la Cour d'appel, *quartier Saint-Victor* (v^e arrondissement), boulevard Saint-Michel, 87 (v^e).
- ROUSSELLE (Henri), commissionnaire en vins, *quartier de la Maison-Blanche* (xiii^e arrondissement), rue Hallé, 34 (xiv^e).
- SELLIER (Louis), commis des Postes, *quartier de la Goutte-d'Or* (xviii^e arrondissement), rue Myrrha, 52 (xviii^e).
- VARENNE (Jean), journaliste, *quartier des Grandes-Carrières* (18^e arrondissement), rue de Maistre, 50 (xviii^e).
- VIROT (Paul), ancien receveur de l'Octroi de Paris, *quartier Saint-Fargeau* (xx^e arrondissement), avenue Gambetta, 117 (xx^e).
- N... , *quartier des Batignolles* (xvii^e arrondissement).
- N... , *quartier de Belleville* (xx^e arrondissement).
- N... , *quartier de Chailot* (xvi^e arrondissement).
- N... , *quartier des Champs-Élysées* (viii^e arrondissement).
- N... , *quartier de la Place-Vendôme* (1^{er} arrondissement).
- N... , *quartier de la Porte-Saint-Denis* (x^e arrondissement).
- N... , *quartier des Quinze-Vingts* (xii^e arrondissement).
- N... , *quartier de la Roquette* (xi^e arrondissement).
- N... , *quartier Saint-Georges* (ix^e arrondissement).
- N... , *quartier Saint-Gervais* (iv^e arrondissement).
- N... , *quartier Saint-Vincent-de-Paul* (x^e arrondissement).
- N... , *quartier du Petit-Montrouge* (xiv^e arrondissement).
- N... , *quartier de l'École-Militaire* (vii^e arrondissement).
- N... , *quartier Vivienne* (ii^e arrondissement).

AVANT-PROPOS.

Le 14 Juillet 1919, nos grands soldats & leurs héroïques frères d'armes des Nations alliées, ayant à leur tête les chefs immortels qui les conduisirent à la victoire, passaient sous l'Arc de Triomphe, escortés par les acclamations de tout un peuple frémissant d'orgueil & d'enthousiasme.

Avant leur rentrée dans Paris, les Maréchaux & les troupes étaient reçus par les Représentants de la Municipalité qui, après avoir salué leur vaillance, déclaraient ouvertes pour eux les portes de la Capitale.

La veille, le 13 juillet, d'émouvantes manifestations avaient marqué l'hommage de Paris :

Au Tribun qui fut, il y a cinquante ans, dans l'autre guerre, l'organisateur de la Défense nationale & garda toujours, malgré les douleurs de la Patrie, sa foi dans la justice immanente : Gambetta;

Aux Maréchaux Joffre, Foch, Pétain, à qui furent remises solennellement sur la place de l'Hôtel-de-Ville les épées d'honneur offertes par la Ville de Paris, en même temps que les fourragères aux couleurs de la Légion d'honneur étaient remises aux délégations des Régiments;

Aux morts innombrables qui, par leur sacrifice, sauvèrent les libertés du Monde, & dont le cénotaphe érigé sous l'Arc de Triomphe évoquait le glorieux souvenir.

Le Bureau du Conseil Municipal, s'inspirant d'anciennes traditions, a décidé de fixer dans un document officiel ces grandes heures de l'histoire de Paris, inséparable de l'histoire de France, & il a chargé M. René Weisz, Chef du Cabinet du Président du Conseil Municipal, de rédiger cette Relation.

On trouvera en annexes le récit, d'après les journaux officiels de l'époque, la Gazette nationale & le Moniteur universel, de la rentrée des troupes à Paris en 1807, après les victoires napoléoniennes, & en 1859, après les victoires d'Italie.



LA VILLE DE PARIS ET LES FÊTES DE LA VICTOIRE.

LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL.



LE 27 juin 1919, veille de la signature des Préliminaires de paix, dans la Galerie des Glaces, à Versailles, le Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts déposait sur le bureau de la Chambre des Députés, au nom du Gouvernement, un projet de loi portant ouverture d'un crédit de 4 millions 300,000 francs pour la célébration des fêtes de la Victoire.

Messieurs, disait M. LAFFERRE, le crédit que nous avons l'honneur de solliciter a pour but de subvenir aux dépenses qu'entraînera la célébration de la Victoire.

Le Gouvernement estime qu'aucune date ne saurait mieux convenir à cette solennité que celle du 14 juillet. La Nation associera dans son hommage les libertés conquises par nos ancêtres & le triomphe définitif du Droit assuré par nos soldats.

Des retraites militaires ouvriront les fêtes dans la soirée du 13 juillet. Une veillée d'honneur sera faite autour d'un monument dressé sous la voûte de l'Arc de Triomphe, en l'honneur des héros tombés pour la Patrie. Devant ce glorieux emblème aura lieu le défilé des troupes dans la matinée du 14.

Ce défilé, partant de la porte Maillot, gagnera la place de l'Opéra par l'avenue de la Grande-Armée, les Champs-Élysées & la rue Royale.

La décoration de la voie Triomphale portera principalement sur la place de l'Étoile où seront élevées les tribunes officielles; elle s'étendra, suivant les possibilités, au reste du parcours & notamment à la porte Maillot & à la place de la Concorde.

Pendant la journée, des représentations gratuites seront données dans les théâtres de Paris.

Le soir, la ville sera illuminée; des fêtes orchestrales & chorales seront célébrées en divers lieux, & en particulier sur la place de l'Opéra; les Comités de quartiers organiseront des réjouissances publiques à l'aide de subventions qui leur seront accordées.

Tel est, dans son ensemble, le programme des fêtes projetées.

La Ville de Paris s'associa à l'initiative du Gouvernement. Deux pensées inspirèrent ses Élus à l'heure où ils décidèrent la participation de la Capitale de la France aux solennités nationales qui s'annonçaient : honorer les vainqueurs, — les chefs, les soldats, qui allaient passer sous l'Arc de Triomphe, vision de nos rêves depuis cinq ans; honorer pieusement — cette fête devant, par la volonté de M. Clemenceau, Président du Conseil, Ministre de la Guerre, garder le caractère d'une cérémonie du souvenir & de la reconnaissance envers les disparus — les morts dont le sacrifice sauva la Patrie.

Le Bureau du Conseil Municipal vota à l'unanimité qu'une épée d'honneur serait offerte aux Maréchaux Joffre, Foch & Pétain.

Confondant dans un même sentiment les heureux vainqueurs de 1918 & le grand patriote qui, en 1870, aux sombres heures, organisa la Défense nationale, & sans cesse « pensa » à l'Alsace & à la Lorraine, le Bureau du Conseil Municipal décida que, le 13 juillet, une couronne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

FÊTE DE LA VICTOIRE

14 Juillet 1919

RETOUR TRIOMPHAL DES ARMÉES

*Le 13 Juillet, dans la Soirée, RETRAITES AUX FLAMBEAUX
Veillée d'Honneur à l'ARC de TRIOMPHE*

Le 14 Juillet

SALVES D'ARTILLERIE

RÉCEPTION DES TROUPES PAR LA MUNICIPALITÉ DE PARIS, A LA PORTE MAILLOT (7 h. 40)

HOMMAGE AUX MORTS (8 h. 15)

RETOUR TRIOMPHAL DES ARMÉES

(à 8 h. 30)

DÉFILÉ SOUS L'ARC DE TRIOMPHE
d'une Délégation d'ANCIENS COMBATTANTS MUTUÉS
de Délégations des ARMÉES ALLIÉES

Littéraire : Porte Maillot — Avenue de la Grande-Armée — Arc de Triomphe — Avenue des Champs-Élysées
Place de la Concorde — Rue Royale — Les Grands Boulevards — Place de la République

REPRÉSENTATIONS GRATUITES

à UNE HEURE, dans les Théâtres ci-après :
OPÉRA — COMÉDIE-FRANÇAISE — OPÉRA-COMIQUE — ODEON — VAUDEVILLE — PORTE-SAINT-MARTIN — AMBIGU
CLUBY — GYMNASÉ — RENAISSANCE — VARIÉTÉS — BOUFFES-PARISIENS — THÉÂTRE ÉDOUARD-VII — MARIIGNY
THÉÂTRE ANTOINE — THÉÂTRE MONCEY — THÉÂTRE DES ARTS — DEJAZET — THÉÂTRE MONMARTRE — SCALA
Nouveau TH. DE BELLEVILLE — Concert du XX^e SIÈCLE — Concert de LA FAUVETTE — FOLIES-DRAMATIQUES — FOLIES-BELLEVILLE
LE GRAND-GUIGNOL — GAITÉ-ROCHECHOUART

Le SOIR, à 8 heures, AUX ARÈNES DE LUTECE : REPRÉSENTATION PAR LA COMÉDIE-FRANÇAISE
et à 8 h. 1/2, AU TROCADÉRO : EXECUTIONS MUSICALES — SOLI, ORCHESTRE ET CHOEURS

LA VILLE DE PARIS organisera :

DES MATINÉES POUR LES DÉLÉGATIONS DES ECOLES (à 2 heures)

PAVOISEMENT ET ILLUMINATION DES MONUMENTS ET EDIFICES PUBLICS

B A I L S

Places de la Nation, de l'Hôtel-de-Ville, Armand-Carrel et des Fêtes

FÊTES LOCALES

Avec Pavoisement et Illumination dans les divers quartiers des vingt arrondissements de Paris

FIEUX D'ARTIFICIE

A 10 HEURES 1/4 DU SOIR

Au Pont-Neuf — Au Parc de Montsouris — Au Parc des Buttes-Chaumont — Sur le Viaduc d'Auteuil
A la Pointe ouest de l'Île Saint-Louis — Sur la Passerelle de l'Estacade (Près du Pont Sully)
Boulevard Lefevre (Près de la Porte Brancion) — Porte de Romainville

Feux de Joie sur la Butte Montmartre, Place de la Nation et Colonne de la Bastille

EMBRASEMENT

Des hauteurs de Montmartre, des Buttes-Chaumont, de Notre-Dame, de l'École Militaire, de la Tour Eiffel
du Trocadéro, des Tuileries et des Rives de la Seine

VU ET APPROUVÉ :

Le Président du Conseil, Ministre de la Guerre,

Signé : **G. CLEMENCEAU**

PARIS — IMPRIMERIE MARCEL FIGARD — Albert FIGARD, Succ^r — 140, rue du Faubourg Saint-Martin

Programme des Fêtes de la Victoire.

(Affiche approuvée par les soins du Gouvernement sur les murs de Paris)

serait déposée, au nom de Paris qui n'oublie pas, sur le monument Gambetta, place du Carrousel.

Les Élus de Paris tinrent à rendre un solennel & émouvant hommage aux martyrs de la grande guerre, — victimes propitiatoires qui tombèrent pour le salut des libertés humaines & ne virent pas les lucurs du triomphe. La soirée du 13 juillet devait être consacrée à leur mémoire, & un cénotaphe⁽¹⁾ érigé sous l'Arc de Triomphe. Le Bureau décida que le Conseil Municipal en corps irait, le même soir, déposer au pied du mausolée une palme au nom de Paris & s'incliner devant ce monument évocateur de leur souvenir.

Enfin la Municipalité devait, le 14 Juillet au matin, se rendre, suivant la tradition, à la porte Maillot pour ouvrir les portes de Paris aux troupes qui allaient faire leur rentrée dans la Capitale.

Par délibération du 12 juillet, le Conseil Municipal, sur le rapport de M. Deville, Président de la Commission de l'Enseignement, ratifiait la résolution prise par le Bureau & la Commission de l'Enseignement & des Beaux-Arts concernant les épées d'honneur qui devaient être offertes aux Maréchaux. Le rapporteur exposa dans quelles conditions cette décision avait été adoptée :

.....

Le Bureau, disait-il, toujours saisi en l'absence du Conseil, eut quelque hésitation; il s'arrêta un instant à l'idée d'offrir un autre souvenir qu'une épée; mais bientôt, sur de vives sollicitations, il décida de rechercher une œuvre d'art symbolique, qui pourrait être attribuée à d'autres personnes ayant contribué à la défense de la France & de sa Capitale, & revint à la conception de l'épée, signe du chef & emblème de la Victoire pour les héros militaires : les Maréchaux.

Et, sur son indication, nous ouvrons un concours pour l'exécution d'une épée d'honneur sur un programme soigneusement établi.

Au concours étaient appelés des artistes — ciseleurs, sculpteurs, orfèvres, joailliers — connus de nous, mais il était en même temps admis que ceux qui le solliciteraient en dehors de la liste formée par nous pourraient présenter leurs projets.

⁽¹⁾ Voir page 45

Vingt-trois concurrents envoyèrent dans les délais fixés leurs propositions, & le jury, constitué par M. le Préfet de la Seine, les examina, sous sa présidence, au Musée Galliéra, le 28 décembre.

Les projets présentés étaient tous intéressants, indiquant non seulement la compétence spéciale, la recherche d'art, mais aussi l'intelligence parfaite du caractère de l'objet. La seule réserve qui domina les préoccupations du jury était relative aux possibilités d'exécution, qui devaient être appréciées à ce point de vue que l'épée d'honneur, souvenir glorieux, était en même temps destinée à être portée & maniée.

Le jury, qui avait le droit de décerner des primes de 1,000 francs, retint dans ce but dix projets, qui furent ceux de MM. Aucoc, Becker, Capon, Nocq, Oury, Roussel, Rozet, Selmersheim, Vermare & Vever. Sur notre demande, il en choisit ensuite trois dont il recommandait l'exécution, à savoir ceux de MM. Becker, Nocq & Vever.

M. Deville, après avoir décrit les épées⁽¹⁾, œuvres de MM. Becker, Nocq & Vever, qui devaient être offertes aux Maréchaux, continua son exposé en ces termes :

Les trois Maréchaux doivent faire ensemble une entrée triomphale. Mais il appartient à Paris de les unir dans son hommage magnifique.

On les a entendus tous les trois, dans leur glorieuse modestie, dire : « Ce n'est pas nous qui avons gagné la victoire, ce sont nos soldats « les Poilus ».

Sans doute, nous voulons nous associer à ce qui est un juste témoignage de l'héroïsme admirable des soldats français, & nous entendons bien — ce fut notre première décision — élever un monument superbe à l'immortel anonyme qui personnifie toutes les forces traditionnelles de la race & du sol français & aux efforts collectifs inspirés par l'attachement à la terre & aux souvenirs & par l'amour de la liberté.

Pour les « Poilus » on ne fera jamais trop..., jamais assez.

Mais nous savons aussi que si des chefs ne peuvent gagner des batailles sans des soldats disciplinés & résolus, les armées ne peuvent non plus obtenir la victoire sans des chefs qui conçoivent & dirigent; tout élément combattant a besoin d'entraîneurs; toute bataille comporte une préparation, &, en témoignant aux chefs la reconnaissance publique, en retenant leurs noms, on assure le souvenir de tous ceux qui étaient avec eux.

Les noms sont des points de repère de l'Histoire.

On a donné des noms de victoires aux Maréchaux de l'Empire; il faut donner aux victoires de la République les noms des chefs de ses armées.

Et si les noms de Turenne & Condé, des Maréchaux de Villars, de Luxembourg, de Saxe & de ceux de l'Empire sont à bon droit inscrits en lettres étincelantes sur l'airain de l'Histoire,

⁽¹⁾ Voir pages 31-33.



il n'est plus aucun de ces noms du passé qui brille d'un plus grand éclat que ceux des Maréchaux Foch, Joffre & Pétain, héros de la plus formidable guerre. On trouverait même plus tard, quand les annales de ce temps seront écrites définitivement, assez de noms glorieux pour honorer une nouvelle ceinture extérieure de Paris.

Ceci nous amène à proposer de compléter l'hommage que nous rendons en ce moment en écrivant sur les murs de notre Cité, sur les grandes voies par lesquelles passera éternellement le monde entier sympathique & curieux, ces noms dans lesquels aussi les enfants épèleront la gloire.

Cette page d'histoire serait incomplète & garderait une partie blanche, ce qui ne s'expliquerait plus, si l'on n'inscrivait pas en lettres indélébiles, à côté du nom des chefs de guerre, celui du chef de la guerre, celui du citoyen Clemenceau.

Grand Français réunissant en lui toutes les forces de la race, les vieilles traditions d'héroïsme de l'ancienne France & les jeunes ardeurs de la démocratie, patriote tenace, passionné pour la réparation des injustices & pour la préparation d'un avenir de grandeur, se donnant pour tâche d'assainir... , d'intensifier, galvanisant tous les efforts, supportant le travail énorme de la guerre, sans lassitude ni relâche, se consacrant ensuite au labeur terrible de la paix, dont on n'appréciera que plus tard les difficultés & les résultats, — M. Clemenceau, soutenu par tous les élans spontanés des cœurs confiants, triomphant de toutes les hostilités, sauf du parti pris imbécile & presque criminel de l'animosité politique la plus misérable, apparaît non seulement comme le libérateur du territoire, mais comme le libérateur de l'Humanité.

L'hommage lui est déjà rendu dans les cœurs; il se renouvelle tous les jours par les acclamations publiques. Il n'y a qu'à le consacrer pour la postérité.

Un autre oubli serait une injustice.

Nous avons voulu, dans notre courtoisie traditionnelle, devant le jour de gloire, accorder notre hommage public aux Nations alliées & à leurs chefs. C'est juste que demeurent honorés les Chefs d'État qui ont participé à la guerre & à la victoire.

Mais nous avons aussi un Chef d'État qui a sa place dans l'histoire de ces temps héroïques & qui a droit au souvenir & à l'hommage par le souci de la vérité & par l'admiration réfléchie de tous ceux qui savent & qui pensent.

Le Président Poincaré a été à la tâche & doit rester à l'honneur.

Orateur éloquent, politique avisé, patriote ardent, il a été choisi comme un pilote sûr quand l'orage menaçait déjà.

Il n'a pas trompé les espérances.

Avec la conception sévère de ses devoirs constitutionnels, il s'est toujours conformé aux indications de l'opinion publique, sans souci de préférence ou ambition de pouvoir personnel, pour désigner ceux qui auraient la charge du Gouvernement.

Il n'était que leur conseil & leur interprète devant le pays & l'étranger.

Mais il sut toujours prononcer des paroles nobles & fortes & accomplir des actions prudentes & habiles.

Il fit appel à l'union quand la guerre éclata, puis tour à tour reconforta le courage des combattants, calma les angoisses, affirma les espérances, célébra les héroïsmes, honora les

vic-times &, dans son haut & fin langage, après avoir tracé le programme des négociations de paix, il sut rappeler les sacrifices de la guerre, dégager les leçons de la victoire & tracer les devoirs de la paix.

Déjà les villes libérées & d'autres lui ont adressé leur hommage, mais Paris le lui doit à bien des titres.

S'il était passionné pour la libération des provinces captives, il s'est toujours montré soucieux de la grandeur & de la beauté de Paris. Il a montré qu'il tenait l'Hôtel de Ville comme le cœur de Paris qui est le cœur de la France. Il ne laissa passer aucune de nos souffrances ou de nos joies sans s'y associer, & sa courtoisie habile à su accueillir, retenir & ramener les visiteurs amis.

C'est donc à bon droit qu'on trouvera sur les murs de Paris reconnaissant le nom du Président Poincaré, collaborateur fidèle & utile de ceux qui ont conduit la guerre & assuré la victoire.

M. Deville faisait adopter par l'Assemblée l'attribution des noms des Maréchaux Foch, Joffre & Pétain, de M. Georges Clemenceau & du Président Poincaré à des voies publiques de Paris.



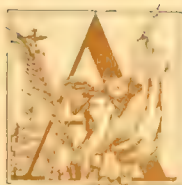




L'HOMMAGE

DE LA VILLE DE PARIS ET DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

À GAMBETTA.



A une heure de l'après-midi, le 13 juillet, M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal; M. A. Au-trand, Préfet de la Seine; M. Raux, Préfet de Police; MM. César Caire, d'Andigné, Paul Fleurot, Jean Varenne, Vice-Présidents; Aucoc, Georges Pointel, Georges Fiant, Grangier, Secrétaires du Conseil Municipal; MM. Paul Viot, Barthélemy Ro-baglia, Étienne Oudin, Louis Rollin, Vice-Présidents; Fontaine, Le Menuet, de Puymaigre, Bachelet, Secrétaires du Conseil Général; André Gent, Syndic des Conseils Municipal & Général, accompagnés de leurs Collègues des deux Assemblées, se rendent place du Carrousel devant le monument Gambetta.

M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal, dépose au pied du monument la palme offerte par la Ville de Paris, puis il prononce les paroles suivantes :

MESSIEURS,

Devant celui qui fut le Verbe de la Patrie en deuil, pas de discours.

Après 1870, quand le glaive allemand eut séparé du sein de la France l'Alsace & la Lorraine, Gambetta se recueillit &, le cœur meurtri, laissa échapper ces paroles : « Pensons-y toujours, n'en parlons jamais ».

Précepte profond, qui nous montrait que, pour une si grande douleur, il n'était pas de mots capables de la panser & qu'un acte seul pouvait y parvenir. (Vifs applaudissements.)

Et voici que l'acte est accompli. Nous pouvons parler aujourd'hui à haute voix de l'Alsace & de la Lorraine & clamer notre joie : nos sœurs chéries nous sont rendues. (Applaudissements prolongés.)

Mais Paris n'oublie pas. A l'aube des fêtes de la Victoire, Paris s'incline avec une tendresse mêlée de vénération devant l'image du grand patriote qui jadis nous insuffla l'espérance invincible.

Vive Gambetta & vivent l'Alsace & la Lorraine!

Vive la République! (Salve d'applaudissements.)

M. A. AUTRAND, Préfet de la Seine, s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Les mains pleines de lauriers, nous irons demain à la rencontre des vainqueurs. Aujourd'hui, nous portons une palme au grand vaincu qui fut l'âme de la Défense nationale, au prophète ardent de la revanche, à celui qui, dans les heures les plus néfastes, fut la plus pure personnification de la Patrie. (Vifs applaudissements.)

Sauver l'honneur, quand tout semble perdu, est la devise française inscrite à toutes les pages de notre histoire.

Mais garder dans sa pensée le souvenir silencieux des blessures, se jurer à soi-même de n'oublier jamais les provinces captives, les chères disparues; croire malgré tout à la justice, quand le mal & l'iniquité l'emportent, & crier sa foi dans l'Armée nationale, dans les retours vengeurs, dans le triomphe final du Droit, c'est un beau programme de vie & qui conduit à l'immortalité. (Applaudissements prolongés.)

A Gambetta qui n'a jamais douté, jamais faibli, jamais désespéré, la France doit la même reconnaissance pieuse qu'à ceux qui sont morts pour elle.

Saluons sa noble figure : elle est maintenant consolée, & elle nous apparaît plus fière, plus rayonnante dans la lumière de ce jour de gloire. (Salve d'applaudissements.)

M. Paul VIROT, Vice-Président du Conseil Général, après avoir déposé la palme offerte par le Département de la Seine, prononce cette allocution :

MESSIEURS,

Ce fut en tous temps l'honneur de ce pays de savoir associer aux artisans de ses triomphes la mémoire de ceux de ses enfants qui, aux jours de détresse, se sont refusés à douter des destinées de la France.

Il voit dans cet hommage le symbole de l'unité de l'âme nationale, & l'une des plus nobles formes du culte du Droit.

Le Conseil Général de la Seine vénère trop profondément ces hautes traditions pour manquer d'apporter aujourd'hui, à côté des Représentants de Paris, son souvenir pieusement ému à Léon Gambetta.

Demain nos troupes victorieuses laveront la souillure, vieille de cinquante ans, imposée par l'envahisseur à notre Arc de Triomphe. Quel plus beau prélude pourrions-nous aujourd'hui trouver à cette allégresse qu'un pèlerinage au monument de celui en qui l'Année terrible vit s'incarner l'âme éternelle de la France? (Vos applaudissements.)

L'effort que fit Gambetta depuis septembre 1870, avec cette étonnante faculté de s'imposer qui frappait ses contemporains, après avoir recueilli, au nom de la République, l'héritage lourd de fautes de l'Empire déchu, ne peut se juger à ses résultats immédiats. Sa valeur se mesure à ses répercussions lointaines.

Celles-là, ce sont les victoires de la France républicaine en 1914 & 1918.

C'est la foi de Gambetta qui, passant par Georges Clemenceau, protestataire comme lui, a une seconde fois galvanisé le pays; c'est son indestructible volonté de puissance qui nous a donné la revanche & apporté l'apaisement aux âmes en deuil des Membres de l'Assemblée de Bordeaux. (Applaudissements.)

Soldats de 1870, soldats de 1914, hommes d'État de 1870, hommes d'État de 1914 & de 1918, vous avez tous, avec des fortunes diverses, gardé votre foi au culte de l'honneur. Puisque l'unité d'une Nation est faite de la continuité de ses aspirations, proclamons bien haut qu'au même titre, les uns & les autres, vous avez fait ce qui convient pour bien mériter de la Patrie.

Vive la France! Vive la République! (Salve d'applaudissements.)





LA REMISE DES ÉPÉES D'HONNEUR
AUX MARÉCHAUX JOFFRE, FOCH, PÉTAIN
ET DES FOURRAGÈRES
AUX COULEURS DE LA LÉGION D'HONNEUR
AUX DÉLÉGATIONS DES RÉGIMENTS.

D'ACCORD avec le Gouvernement, la Municipalité de Paris proposa aux Maréchaux de fixer au 13 juillet, 4 heures, la cérémonie de la remise des épées qui leur seraient offertes. Le 8 juillet 1919, M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, leur adressait la lettre suivante :

Paris, le 8 juillet 1919.

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Le Conseil Municipal, après avoir pris l'avis du Gouvernement, a pensé que la remise de l'épée que la Ville de Paris a décidé de vous offrir en l'honneur de la Victoire ferait une digne préface aux Fêtes nationales du 14 Juillet.

Nous venons vous demander, Monsieur le Maréchal, d'avoir pour agréable la date du 13 juillet, à 4 heures, prévue pour cette cérémonie, & nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous assurer que nous aurons le grand honneur de votre présence.

Veillez agréer, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

Le Président du Conseil Municipal,

E. ÉVAIN.

Les Maréchaux Joffre, Foch, Pétain acceptèrent avec empressement l'invitation de la Ville de Paris & la date proposée.

D'autre part, M. le Maréchal Foch avait exprimé le désir que les soldats de la Grande Guerre fussent associés à cet hommage rendu à leurs chefs suprêmes. Le Bureau du Conseil Municipal, adoptant la proposition de M. Chassaigne-Goyon, alors Président de l'Assemblée, décida d'offrir, en même temps que les épées aux Maréchaux, des fourragères d'honneur aux soldats des Régiments dont la bravoure avait mérité la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur.

Le 13 juillet, le Palais municipal & la place de l'Hôtel-de-Ville avaient reçu une décoration des plus éclatantes.

Partout des drapeaux, de la façade jusqu'au faite où veillent les porte-étendards de bronze brandissant leurs fanions d'or. Autour des grilles d'entrée, dans les baies cintrées de l'entresol, aux portes, aux fenêtres du Conseil & des bâtiments d'angle, de chaque côté de l'horloge, sur les balustrades & crêtes des toits, aux membrons, entre les membrons des toits des deux bâtiments d'ails, aux deux tourelles, au campanile, au clocheton supérieur du campanile, plus de quatre cent cinquante étendards de France & des Nations alliées mêlaient leurs couleurs chatoyantes. D'immenses pavois nationaux avaient été hissés sur les paratonnerres des quatre pavillons d'angle & sur les deux paratonnerres des deux bâtiments d'ails de la façade.



La décoration de l'Hôtel de Ville, les 13 & 14 juillet 1919.

(Photographie Lamsiaux)

Sur chaque terre-plein de l'Hôtel de Ville étaient disposés en hémicycle vingt & un mâts décoratifs surmontés de bannières & d'oriflammes, rattachés par une double ligne de câblés vieil or. La hauteur comprise entre les deux câblés constituait une frise garnie par un lacet à trois mailles constellées d'ampoules électriques. Au-dessus des câblés inférieur & supérieur, une guirlande de feuillage naturel, doublée par une guirlande de ballons lumineux couleur orange, courait de mât en mât. L'effet ainsi obtenu était celui d'une résille lumineuse tricolore aussi décorative



La décoration des terre-pleins de l'Hôtel de Ville.

(Photographie *Excelsior*.)

le jour que la nuit. Entre chaque mât, un troisième câblé lamé d'or retenait la résille dans son plan horizontal.

Au centre de chaque terre-plein se dressait un grand mât de 33 mètres de hauteur surmonté d'un pavillon national de 8 mètres sur 12.

Ce mât central servait de pivot à un velum constitué par vingt & une guirlandes lumineuses & six guirlandes de pavois multicolores. Toutes ces guirlandes s'attachaient, d'une part, à une corbeille suspendue au mât &, d'autre part, aux vingt et un mâts.



A chaque coin du monument, des mâts reliés par cinq constituaient deux grands pylônes, & ces derniers portaient une ornementation en forme de carène où se lisaient la devise *Fluctuat nec mergitur* & les dates 1914-1915.

A l'entrée de l'avenue Victoria s'élevait un arc de triomphe immense, de 25 mètres de long sur 15 mètres de haut, constitué par quatre groupes de trois mâts ornés de bagues, pommes & palmes lumineuses, dorées, dont chacun formait pilastre. Entre les deux pilastres de droite & de



La décoration de l'entrée de l'avenue Victoria.

(Photographie *Excelsior*.)

gauche, l'arc était décoré d'un grand écusson portant le monogramme R. F. & d'une bannière tricolore. Le centre de l'arc était surmonté des armes de la Ville de Paris, qui se détachaient sur une auréole en forme de croix de la Légion d'honneur. Onze grands pavillons alliés se découpaient verticalement dans l'arche centrale de l'arc, parmi un rideau de guirlandes fleuries, drapées sur toute la façade de l'ensemble. Le décor était complété par des trophées de drapeaux aux couleurs des Alliés. Les noms des victoires : *Marne, Aisne, Yser, Champagne, Argonne, Verdun*, y apparaissaient en lettres de feu. Le soir, tout le décor devait

devenir lumineux & être éclairé par plus de dix mille lampes électriques, dont six mille réparties dans les deux velums, les résilles d'or & dans les immenses mâts des terre-pleins; deux mille dans les pylônes de la Ville de Paris & deux mille sur tout l'ensemble de l'arc de triomphe de l'avenue Victoria.

Devant la porte principale de l'Hôtel de Ville avait été dressée une estrade de velours vieil or rehaussé de franges d'or, recouverte d'un velum à raies blanches & jaunes dont la façade était ornée de faisceaux de licteurs & de trophées de drapeaux.

Et là-bas, au loin, dans l'azur, se détachait Notre-Dame, au haut de laquelle flottaient deux immenses pavillons dominant les sirènes évocatrices des jours d'angoisse.

Ce 13 juillet 1919, que devait favoriser la lumière d'un beau jour, dès 1 heure de l'après-midi, la foule s'était portée aux abords de la place de l'Hôtel-de-Ville, impatiente d'acclamer les soldats de la Grande Guerre & leurs glorieux chefs. Les Délégations des régiments occupaient seules le centre de la place. Les spectateurs, massés autour & tout au fond de cette place, formaient une sorte de décor vivant encadrant le décor d'art. Ils étaient partout, debout sur des installations de fortune, — tables, chaises, tréteaux, échelles, — penchés par grappes à toutes les fenêtres des immeubles avoisinant la place, perchés jusque sur les toits, & pendant des heures entières, à l'arrivée de chacun des Maréchaux, à celle du Président de la République, tandis qu'on décorait les régiments ou qu'on leur remettait les fourragères, ces hommes, ces femmes, ces enfants, confondus dans un même sentiment, manifestèrent en des clameurs ardentes leur joie & leur enthousiasme.

MM. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal; A. Aulrand, Préfet de la Seine; Raux, Préfet de police; Robaglia, Vice-Président du Conseil Général, remplaçant M. Jean Martin, Président du Conseil Général; les Membres du Conseil Municipal & du Conseil Général, se tenaient sur l'estrade & recevaient à leur arrivée les personnages officiels & les Représentants du Corps diplomatique.



On remarquait, au premier rang, les Maréchaux Joffre, Foch & Pétain.

Avaient également répondu à l'invitation de la Municipalité de Paris :

M. Antonin Dubost, Président du Sénat; M. Paul Deschanel, Président de la Chambre des Députés; M. Mandel, Chef du Cabinet du Président du Conseil des Ministres, représentant M. Clemenceau qui, obligé de



Le Maréchal JOFFRE, au moment où il gravit les gradins de la tribune officielle, reçoit les souhaits de bienvenue de M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal.

(Photographic Excelsior.)

s'absenter de Paris, s'était excusé auprès du Président du Conseil Municipal de ne pouvoir assister à la cérémonie; M. Nail, Ministre de la Justice; M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires étrangères; M. Pams, Ministre de l'Intérieur; M. Klotz, Ministre des Finances; M. Georges Leygues, Ministre de la Marine; M. Lafferre, Ministre de l'Instruction publique & des Beaux-Arts; M. Claveille, Ministre des Travaux publics; M. Clémentel, Ministre du Commerce & de l'Industrie; M. Noulens, Ministre de l'Agriculture & du Ravitaillement; M. Henry Simon, Ministre des Colonies; M. Colliard, Ministre du Travail & de la Prévoyance sociale; M. Loucheur,

Ministre de la Reconstitution industrielle; M. Lebrun, Ministre des Régions libérées;

M. Jeanneney, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la Guerre; M. Albert Favre, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Intérieur; M. Charles Sergent, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Finances; M. Léon Abrami, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de la Guerre, chargé du Contrôle des Effectifs & Pensions; M. Édouard Ignace, Sous-Secrétaire d'État de la Justice militaire; M. Jules Cels, Sous-Secrétaire d'État au Ministère des Travaux publics; M. Ernest Vilgrain, Sous-Secrétaire d'État au Ministère de l'Agriculture & du Ravitaillement; M. Deschamps, Sous-Secrétaire d'État à la Démobilisation; M. Paul Morel, Sous-Secrétaire d'État aux Finances, chargé de la liquidation des Stocks;

Son Excellence le Comte de Derby, Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire de Grande-Bretagne & d'Irlande; Son Excellence Hugh Campbell Wallace, Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique; Son Excellence le Comte Bonin Longare, Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Italie; Son Excellence Keishiro Matsui, Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire du Japon; Son Excellence José Maria Quiñones de Leon, Ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Espagne; M. Manuel de Peralta, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Costa-Rica; M. Milenko R. Vesnitch, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Serbie; M. Regis de Oliveira, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire du Brésil; le Prince Charoon, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire du Siam; M. Rafael Martinez Ortiz, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Cuba; M. Hoo Wei Teh, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Chine; M. le Baron de Gaiffier-d'Hestroy, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Belgique; M. A. Romanos, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Grèce; M. A. Bettencourt Rodriguez, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire du Portugal; M. Carlos A. Villanueva, Chargé des Affaires du Nicaragua; M. le Baron R. Lehmann, Chargé des Affaires de Libéria; M. Guillermo Matos Pacheco, Chargé des Affaires du Guatemala; M. Raoul A. Amador, Chargé des Affaires de Panama; M. René Letourneur, Chargé des Affaires du Monténégro; M. Sychrava, Chargé des Affaires de la République



Tchéco-Slovaque; M. C. Candamo, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire du Pérou; M. Dorn y de Alsua, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de l'Équateur; M. Juan Carlos Blanco, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de l'Uruguay; M. Tertullien Guilbaud, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Haïti; M. Ismaël Montes, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de



Le Maréchal JOFFRE serre la main du Maréchal FOCH.

(Photographie Ménanteau.)

Bolivie; M. Miguel Duenas, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Salvador; M. Marcelo de Alvear, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de la République Argentine; M. Maximiliano Ibanez, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire du Chili; M. Victor Antonesco, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Roumanie; M. Dunant, Envoyé extraordinaire & Ministre plénipotentiaire de Suisse;

M. Hébrard de Villeneuve, Vice-Président du Conseil d'État; M. le

Général Dubail, Grand Chancelier de la Légion d'honneur; M. Sarrut, Premier Président de la Cour de Cassation; M. Bulot, Procureur général près la Cour de Cassation; M. Payelle, Premier Président de la Cour des Comptes; M. Bloch, Procureur général près la Cour des Comptes; M. le Général Berdoulat, Gouverneur militaire de Paris; M. Paul André, Premier



Décoration des drapeaux par M. Raymond POINCARÉ, Président de la République.

(Photographie Ménanteau.)

Président de la Cour d'Appel; M. Lescouvé, Procureur général près la Cour d'Appel; M. Lucien Poincaré, Vice-Recteur de l'Académie de Paris; M. Reveillaud, Président du Conseil de Préfecture de la Seine; M. Servin, Président du Tribunal civil; M. Scherdlin, Procureur de la République près le Tribunal de première instance; M^e Henri Robert, Bâtonnier de l'Ordre des Avocats; M. Georges Lecomte, Président de la Société des Gens de

lettres; M. Charles Petit, Président du Tribunal de commerce; M. Pascalis, Président de la Chambre de commerce; M. le Général Lacotte, commandant le Département de la Seine;

Étaient également présents : M. Painlevé, Député, ancien Président du Conseil des Ministres, ancien Ministre de la Guerre; M. de Selves, Sénateur, ancien Ministre des Affaires étrangères, ancien Préfet de la Seine; M. Steeg, Sénateur, ancien Ministre de l'Instruction publique & de l'Inté-



Remise de fourragères d'honneur par le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE & le Maréchal JOFFRE.

(Photographic *Excelsior*.)

rieur; M. l'Amiral Ronarc'h; MM. les Généraux Gouraud, Debenev, Guillaumat, Hirschauer, Alby, Maistre, Mordacq, Valabrègue, Porte, Lecomte, de Darstein, Blaque-Bélaïr, Brécard, Collin, Hébrard, Paulinier, Tanant, Weygand, Deville; MM. Charles Deloncle, Magny, Masceraud, Ranson, Paul Strauss, Sénateurs de la Seine; MM. Aubriot, l'Amiral Bienaimé, Charles Bernard & Veber, Députés de la Seine; MM. Lépine & Laurent, anciens Préfets de police; MM. Vever, Becker & Noëq, auteurs des épées offertes aux Maréchaux; M^{me} la Maréchale Foch.

Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, du côté du pont d'Arcole, étaient rangées les Délégations des unités — placées sous le commandement

du Général Pillot, commandant la place de Paris — qui avaient mérité la fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur :

Les 23^e, 26^e, 152^e, 153^e régiments d'Infanterie;

Le 43^e régiment d'Infanterie coloniale;



Remise de fourragères d'honneur par le Maréchal Foch.

(Photographie M. Rol.)

Le 6^e bataillon de Chasseurs à pied;

Les 3^e, 4^e, 8^e, 9^e régiments de Zouaves;

Le 4^e régiment mixte de Zouaves & Tirailleurs;

Les 2^e, 4^e, 7^e régiments de marche de Tirailleurs indigènes;
Le bataillon de Fusiliers marins;
Le régiment d'Infanterie coloniale du Maroc;
Le régiment de marche de la Légion étrangère (ces deux derniers, titulaires de la double fourragère aux couleurs de la Légion d'honneur & de la Croix de guerre).



Remise de fourragères d'honneur par le Maréchal PÉTAÏN.

(Photographie Ménanteau.)

Du côté de la rue de Rivoli se tenaient la musique de la Garde républicaine & la musique du 62^e régiment d'Infanterie ainsi que les chœurs du Conservatoire.

A 4 heures & demie, des sonneries retentissent; des acclamations s'élèvent de la place de l'Hôtel-de-Ville où se trouve massée, derrière les troupes & la musique, une immense population; elles saluent le Président de la République qui arrive en victoria découverte, attelée

à la daumont. Il est accompagné du Général Pénelon, Secrétaire général de la Présidence.

Le Président du Conseil Municipal, entouré des personnalités citées plus haut, reçoit M. le Président de la République au pied de l'estrade; puis M. le Président de la République vient prendre sur l'estrade les trois Maréchaux &, suivi par eux, redescend sur la place.

Les drapeaux des 23^e, 26^e, 152^e & 153^e régiments d'Infanterie; 4^e & 8^e régiments de marche de Zouaves; 9^e régiment de Zouaves; 4^e & 7^e régiments de marche de Tirailleurs indigènes; 4^e régiment mixte de Zouaves & Tirailleurs; 43^e régiment d'Infanterie coloniale, du bataillon de Fusiliers marins; ceux du 3^e régiment de marche de Zouaves, du 2^e régiment de marche de Tirailleurs, du régiment d'Infanterie coloniale du Maroc viennent se ranger face à l'estrade.

Le ban est ouvert.

Le Président de la République & les Maréchaux épinglent la croix de la Légion d'honneur aux drapeaux des 23^e, 26^e, 152^e & 153^e régiments d'Infanterie; 4^e & 8^e régiments de marche de Zouaves; 9^e régiment de Zouaves; 4^e & 7^e régiments de marche de Tirailleurs indigènes; 4^e régiment mixte de Zouaves & Tirailleurs; 43^e régiment d'Infanterie coloniale & du bataillon de Fusiliers marins, & baisent la soie déchirée des glorieux étendards.

Puis ils procèdent à la remise de la Médaille militaire aux 3^e régiment de marche de Zouaves, 2^e régiment de marche de Tirailleurs & au régiment d'Infanterie coloniale du Maroc.

Le Président de la République revient alors prendre le Président du Conseil Municipal &, suivi des Maréchaux, du Préfet de la Seine, des Membres du Bureau du Conseil Municipal, il se porte devant le front des troupes.

Le Président de la République, les Maréchaux, le Président du Conseil Municipal, le Préfet de la Seine & les Conseillers passent dans les rangs de ces troupes d'élite & remettent à chaque soldat la fourragère de soie rouge, tandis que la musique de la Garde républicaine fait entendre *Sambre-Œ-Meuse*.

Cette première partie de la cérémonie accomplie, le Président de la République, suivi des personnages officiels, prend de nouveau place sur l'estrade pour présider à la remise des épées d'honneur offertes aux Maréchaux.

Au milieu d'un profond silence, le Président du Conseil Municipal s'avance vers les trois Maréchaux, s'incline profondément devant eux & s'exprime en ces termes :

DISCOURS DE M. EMMANUEL EVAIN,

PRÉSIDENT DU CONSEIL MUNICIPAL.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

MESSIEURS LES MARÉCHAUX,

MESSIEURS,

Après le colossal guet-apens d'août 1914, qui devait mettre toute l'Europe en feu, le mot d'ordre lancé de Berlin fut : « Nach Paris! »

Humilier, souiller, détruire quartier par quartier, comme Ypres, comme Reims, la Lutèce de sainte Geneviève, le Paris de saint Louis & de Henri IV, le Paris de la Révolution & de l'Empire, le Paris bombardé en 1870, le Paris de la République, auquel l'Allemand avait voué une haine à mort, — à tout moment, ce fut l'objectif des armées allemandes.

Pendant les cinquante-deux mois de cette terrible guerre, notre Ville a supporté ses misères, ses deuils, sans qu'un seul jour son moral fût atteint. Mais quels tourments lui ont été infligés!

Dès 1914, les hordes allemandes déferlaient vers elle, comme un flot furieux détruisant tout sur son passage. Il y a un an encore, dans une ruée suprême, l'Allemand atteignait presque notre banlieue. Paris allait-il être investi?

Comment exprimer l'angoisse qui assaillait nos âmes, l'anxiété de tous les instants?

Et, tout d'un coup, des larmes — mais des larmes de joie — ont jailli de nos yeux. Tout ce que des cœurs humains peuvent contenir de reconnaissance montait vers vous, Messieurs les Maréchaux.

Pour la seconde fois, par votre science militaire, par votre génie, vous aviez sauvé la Capitale de la souillure boche.

Ce jour en évoquera le perpétuel souvenir. (Bravos.)

(S'adressant à M. le Maréchal Joffre.)

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Vous fûtes le premier artisan de la Victoire.

Il semble que le sort vous ait choisi d'avance pour la défense de notre Cité. En 1870, c'était déjà sous les murs de la Capitale que combattait le Sous-Lieutenant Joffre, & quarante-quatre ans plus tard, comme Généralissime, vous repreniez le même combat contre le même ennemi.

L'insolente témérité du Kaiser avait fixé la date du 23 août 1914 pour son entrée dans Paris. Or, à cette date même, avec une audace & un sang-froid remarquables, vous rompiez la bataille de Belgique, ordonnant une retraite générale.

Quelle émotion ici!

Soudain vous accomplissez cette volte-face admirable qui restera légendaire, & d'un bout à l'autre du front, c'est la bataille de la Marne. Première victoire : Paris est sauvé! (Vifs applaudissements.)

Dès lors, votre nom est entré dans l'Histoire : Joffre, c'est la Marne. (Acclamations.)

Le Conseil Municipal a voulu en marquer le souvenir & vous prie de recevoir cette épée comme un faible hommage de la reconnaissance de Paris. (Acclamations prolongées.)

(S'adressant à M. le Maréchal Foch.)

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Engagé volontaire de 1870, étudiant de Metz & de Nancy, votre esprit a gardé l'empreinte ineffaçable de l'Année terrible. Méditer sans cesse, examiner tous



les problèmes de l'art militaire, les exposer — avec quelle maîtrise! — & vous vouer tout entier à la tâche effroyable que vous réservait l'avenir, voilà l'unique but de votre vie, & vous fîtes **TOÛTE LA GUERRE.** (Bravos.)

Commandant le 20^e Corps d'armée en 1913, c'est vous qui organisez la défense de Nancy. Vous étiez prêt à toutes les tâches. En pleine bataille, on crée de toutes pièces la IX^e Armée. Vous en amalgamez, séance tenante, les éléments de telle sorte qu'elle résiste à la furieuse poussée de von Hausen, & votre front s'aurole d'un premier laurier : celui des marais de Saint-Gond. (Applaudissements.)



Les Maréchaux JOFFRE, FOCH, PÉTAÏN
écoutant les discours prononcés par M. ÉMMAÛEL ÉVAÏN, Président du Conseil Municipal,
& M. A. AUTRAND, Préfet de la Seine.

(Photographie L'Express.)

Puis c'est cette série de batailles que la chronique appelle la course à la Mer; c'est la bataille de l'Yser, où trois corps d'armée français, manœuvrés par vos mains merveilleuses, arrêtent & brisent quatorze corps d'armée allemands. (Nouveaux applaudissements.)

Votre génie français, si clair, est partout : vous courez de l'un à l'autre bout du front occidental, & sous votre impulsion ce sera, chez nos alliés d'Italie, la victoire de la Piave.

Mais voici venir les jours d'épreuve. Nous sommes en mars 1918, lors de l'offensive désespérée de Ludendorff. La ruée est formidable : cinquante deux divisions

allemandes se massent dans la boucle de la Marne; une fois de plus, Paris est menacé.

Déjà l'ennemi crie victoire!

Avec ce calme imposant du grand capitaine, vous guettez la minute favorable & à l'instant propice, vous lui décochez dans le flanc cette flèche acérée, Mangin! L'Allemand est touché à mort. C'est la deuxième victoire de la Marne. Pour la seconde fois, Paris est sauvé. (Acclamations.)

Comment vous exprimer la reconnaissance qui déborde de son cœur?

Je ne saurais cacher mon émotion : le Destin a voulu que ce soit un de vos vieux poilus, qui a eu le grand honneur de servir sous vos ordres & d'être formé à votre grande école du devoir, qui vienne offrir cette épée au Sauveur de Paris. (Acclamations prolongées.)

(S'adressant à M. le Maréchal Pétain.)

MONSIEUR LE MARÉCHAL,

Il faut, pour un jour, me permettre de tirer de l'ombre, dans laquelle votre modestie aime à cacher vos hauts mérites, votre éminente personnalité.

Ayant horreur de la publicité, la guerre seule devait permettre au pays de vous connaître : & cependant, dès longtemps, le corps des officiers savait votre valeur. (Très bien! Très bien!)

Le 21 février 1916 la mit en pleine lumière. Ce jour-là, le Kronprinz d'Allemagne commençait son attaque contre Verdun. Bataille fantastique, qui devait durer dix mois. Sous les assauts sans cesse réitérés des meilleures troupes allemandes, vous avez organisé la résistance & crié à vos troupes : « Courage, on les aura! » Fidèle à votre parole, à force de ténacité, vous les avez eus! (Acclamations.)

Notre Cité ne peut oublier que, Verdun, c'était la couverture de Paris. En son nom, je viens vous présenter cette épée & vous témoigner ses sentiments de reconnaissance. (Acclamations prolongées.)

MESSIEURS,

Les trois Maréchaux de France sont, par leurs vertus, dignes des temps antiques.

Inclinons-nous avec émotion devant eux. Âme de l'Armée, ils incarnent à nos yeux le Désintéressement. A notre époque de luxe, de jouissance effrénée, il leur suffit, à eux, de servir, les yeux immuablement fixés sur leur idéal : l'Honneur & la Patrie.

Gloire aux Maréchaux!

Gloire à l'Armée!

(Salve d'applaudissements.)

En remettant à chacun des Maréchaux l'épée d'honneur qui lui est offerte par la Ville de Paris, le Président du Conseil Municipal lui donne l'accolade au milieu des ovations de toute l'assistance.

M. A. AUTRAND, Préfet de la Seine, s'adresse à son tour en ces termes aux trois Maréchaux :

DISCOURS DE M. A. AUTRAND,

PRÉFET DE LA SEINE.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE,

MESSIEURS LES MARÉCHAUX,

MESSIEURS,

Au jour de triomphe, dont l'attente le fait frissonner d'un indicible orgueil, Paris prélude par un acte où s'exprime son admiration enthousiaste pour les plus glorieux des héros qui nous ont donné la Victoire.

Demain verra l'essor de la Fierté nationale, l'élan impérieux d'un peuple, transporté d'orgueil & d'amour, vers l'Armée qui revient après l'accomplissement de sa tâche splendide, vers les drapeaux flottant au souffle de l'universelle allégresse. Aujourd'hui, dans un décor à peine moins grandiose, c'est l'hommage unique

solennel rendu par la première des Villes françaises, en présence du Premier Magistrat de la République, à ceux qui ont, dans le succès de nos armes, la part la plus mémorable.

Nous fétons les grands capitaines dont le génie a rendu vains les plans les mieux concertés de l'adversaire. Leurs noms, que nous répétons avec ferveur aux instants de trouble & d'inquiétude, sont devenus pour toujours symboliques du plus haut talent militaire. Et chacun de ces grands hommes de guerre, sous l'aspect qui le caractérise, est entré vivant dans l'immortalité! (Applaudissements.)

Le Maréchal Joffre, personnification du sang-froid immuable dans le déchaînement d'une horrible tempête, arrêtant l'invasion aux rives de la Marne, faisant refluer en désordre l'ennemi qui croyait nous porter un coup mortel. (Vifs applaudissements.)

Le Maréchal Foch, ce chef incomparable pour la science, la méthode & l'inspiration qui gagnent les batailles, à la fois tout audace & toute prudence, invincible dans la défensive comme dans l'offensive, & dont l'illustre personnalité se résume dans le titre éblouissant de Généralissime des armées Alliées. (Vifs applaudissements.)

Le Maréchal Pétain, qui a brisé l'effort fabuleux des assaillants de Verdun, après une mêlée de géants dont l'acharnement inouï est sans exemple dans l'Histoire. (Vifs applaudissements.)

Messieurs les Maréchaux, la Ville de Paris vous présente respectueusement ces épées d'honneur. Leur acier est trempé comme vos âmes & les éclairs qu'il projette au soleil de juillet évoquent ceux de la bravoure française synonyme de victoire. (Acclamations.)

Pour que cette cérémonie achève de revêtir son sens magnifique, nous y associons les soldats sur la poitrine desquels fleurit le plus éloquent des insignes de la Valeur. (Applaudissements chaleureux.)

Combattants héroïques, dont l'intrépidité a fait pâlir la gloire des Volontaires de l'an II & des Grenadiers d'Austerlitz, nous vous unissons à vos Chefs dans la même gratitude infinie, dont nous vous offrons un faible témoignage.

Paris, deux fois menacé par un affreux péril, & deux fois soustrait à la tentative de l'envahisseur, acclame en vous, avec une émotion attendrie, les Sauveurs de sa Destinée. (Salve d'applaudissements.)



L'épée d'honneur offerte au Maréchal Joffre a été exécutée par M. Henry Nocq. Elle se rapproche le plus possible d'une épée moderne de général français. Les différentes parties : pommeau, fusée, garde, quillon, coquilles, conservent sensiblement les proportions de l'épée d'ordonnance. Le détail des ornements diffère pour correspondre à la destination de cette arme.

Sur la coquille de face, en relief très adouci, un guerrier gaulois demi-nu, coiffé du casque de bronze, combat de son court glaive un aigle éperdu; au fond, Paris est indiqué par le chevet de Notre-Dame.

Le chiffre du Maréchal, gravé entre les deux bâtons croisés, se trouve placé sur la coquille arrière, la coquille pliante. Le quillon se termine par une tête de bélier délicatement ciselée.

Sur la garde, ornée de feuilles de laurier ciselées dans l'or massif, brillent les sept étoiles en diamant, insigne du Maréchalat.

La fusée, décorée d'émaux, présente sur sa face antérieure les armoiries de la Ville de Paris, la nef à carène d'argent, voilée d'argent sur champ de gueules, au chef d'azur semé des lis de France, sous la haute couronne murale, enguirlandée de branches de chêne, qui forme le pommeau de l'arme, en émail champlevé. Au revers de la fusée, sur un fond d'émail écarlate strié d'or, une banderole d'or porte la devise : *Fluctuat nec mergitur*. En bas, dans un cartouche entouré de brillants & de roses sertis en platine & souligné d'un rang de perles, la date 1914 émaillée en rouge. Sur les côtés, quelques feuilles de chêne & un petit réseau de roses & de platine ciselé.

La fusée étant formée ainsi des armes de la Ville, le pommeau les timbre de la couronne murale. La lame gravée & dorée porte sur la première face la dédicace : *Au Maréchal Joffre, la Ville de Paris*, sur une banderole accompagnée d'une épée, d'un fusil & de feuilles de laurier. L'autre face s'orne de deux drapeaux avec un casque de poilu & des lauriers.

Le fourreau, en peau de requin gris poli, se termine en haut par une chape unie dont le bouton est relevé d'un coq chantant & en

bas par une bouterolle, d'or comme la poignée entière, portant les fruits de la terre nourricière où s'enfonce une lame désormais inutile, le blé des sillons, la grappe des vignobles.

L'épée d'honneur offerte au Maréchal Foch est l'œuvre de M. Henri Vever. Conçue par lui, elle a été modelée & mise au point par M. J. Chadel.

La poignée est toute en or d'une chaude patine. Une figure de la France représentée debout, droite comme une cariatide & armée, forme la fusée. Elle tient d'une main son épée nue dont la pointe est appuyée sur le sol, indication que la guerre est terminée, & de l'autre la hampe du glorieux drapeau national dont les plis l'enveloppent & sur lesquels se lit la devise : *Honneur & Patrie*. Une tresse de fourragère compose l'ornementation du soubassement.

Aux pieds de cette figurine, ciselées sur la garde, l'Alsace & la Lorraine délivrées lèvent vers la Patrie recouverte leurs regards reconnaissants. Elles suspendent une guirlande de laurier à un cartouche portant les dates *1914-1918*.

Sur la coquille postérieure de la garde, les armes de la Ville de Paris, encadrées de chêne & de laurier, apparaissent en bas-relief.

Le pommeau, couronné du casque désormais légendaire, qui fut, dans la bataille, la coiffure des généraux comme celle des soldats, est décoré d'une frise de Poilus en marche, — fantassins, cavaliers, héros de la Grande Guerre, — sculptée dans l'or massif.

La branche ou arc se termine en haut par une figure de la Victoire, raccordée au pommeau par ses ailes déployées, drapée d'une chlamyde modelée à larges plis & laissant tomber de ses mains la guirlande de laurier sur laquelle brillent les sept étoiles du Maréchalat, en diamants, seuls éléments étrangers de décoration sur tout cet or.

A l'extrémité supérieure du fourreau élégamment orné, le Coq gaulois, claironnant sa victoire, forme le bouton d'arrêt du porte-épée.

Une riche ornementation de feuilles de chêne d'or termine le bas du fourreau, qui est en maroquin noir.





La dédicace en lettres d'or : *Au Maréchal Foch, la Ville de Paris*, est gravée dans l'acier de la lame.

L'épée d'honneur offerte au Maréchal Pétain est l'œuvre de M. Edmond Becker, qui l'a conçue & exécutée avec toute la souplesse & la liberté de l'art moderne.

Une statuette d'or forme la fusée. C'est la Ville de Paris sous les traits d'une jeune femme svelte & vigoureuse. Sa main gauche retient près d'elle la hampe du drapeau dont les plis harmonieux l'enveloppent délicieusement. Sa main droite, élevée au-dessus de sa tête, offre au vainqueur une couronne sculptée en plein platine; cette couronne forme pommeau.

La garde de l'épée représente l'esquif héraldique dont la carène s'allonge sous les pieds de la statuette. L'éperon de la proue se termine en coq gaulois. Les rames, enchevêtrées de palmes & de lauriers, fournissent les deux coquilles. La coquille externe, rigide, porte la devise : *Fluctuat nec mergitur*, & l'écusson de la Ville en émail champlevé. La coquille interne est pliante.

L'arc de garde est fait d'un mince faisceau de lauriers issu du pont de la nef, épanoui vers le pommeau où il vient réunir & consolider les éléments décoratifs qui s'y rencontrent. En son milieu, une bague de platine porte les deux dates *1914-1918* en brillants. Au-dessous de cette bague, jusqu'au pont du navire, la constellation des sept étoiles de diamants va grandissante sur l'épanouissement de la courbure.

Le fourreau est en maroquin bleu maréchal. La chape est une résille de palmes & de lauriers dont l'allure, très étudiée, va rejoindre la grande courbure de garde. On y retrouve les petites émeraudes cabochons dont les lauriers se fleurissent ici & là.

Le bouton d'arrêt du porte-épée est une tête de Victoire ciselée en médaille de platine. L'embout du fourreau est un motif de lauriers d'or. Sur la lame d'acier bleuté, un damasquinage d'or inscrit l'hommage : *Au Maréchal Pétain, la Ville de Paris*.

Après la remise des épées, les troupes massées sur la place de l'Hôtel-de-Ville défilent, aux accents de *Sambre-~~et~~-Meuse* & de la *Marche Lorraine*, devant le Président de la République, les Membres du Gouvernement & du Corps diplomatique, les Maréchaux, les Représentants des Pouvoirs publics, les Élus de la Ville de Paris & les personnalités officielles. Avec entrain, dans un ordre impeccable, d'un pas rapide, ils passent, — chasseurs, zouaves, tirailleurs, fantassins, — suscitant les clameurs enthousiastes de la foule.

Au cours de la cérémonie, la musique du 62^e régiment d'infanterie, dirigée par M. Pommier, fait entendre sur la place les morceaux suivants :

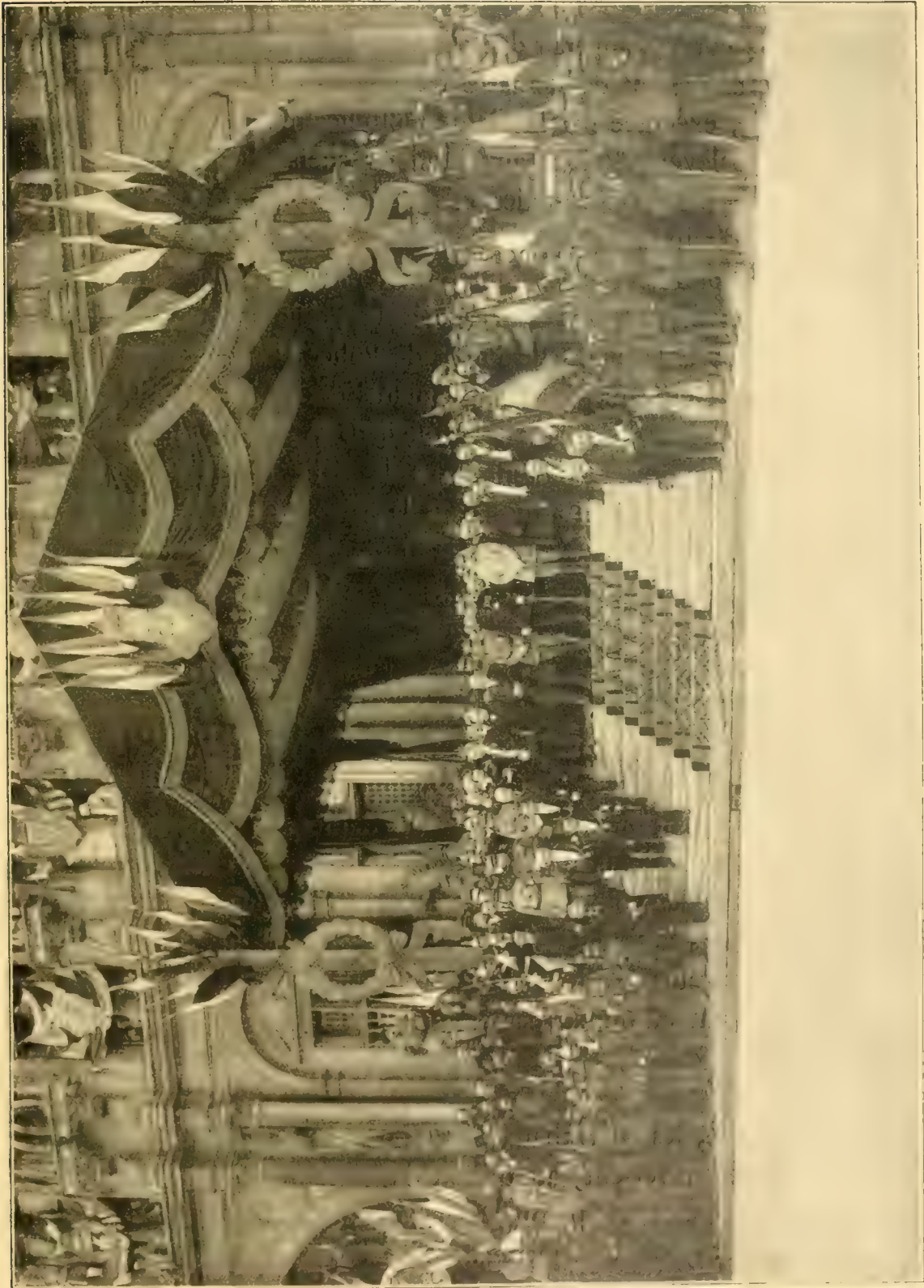
<i>Strasbourg</i>	ANDRIEU.
<i>Sambre-et-Meuse</i>	KARESTRE.
<i>La Saint-Cyrienne</i>	HOUZIAUX.
<i>Défilé</i>	WETTGE.
<i>La Marseillaise</i> , accompagnée par les chœurs du Conservatoire.	

La cérémonie terminée, le Président de la République est reconduit jusqu'à sa voiture par le Président du Conseil Municipal, les Membres du Bureau, le Préfet de la Seine & le Préfet de Police; il quitte la place de l'Hôtel-de-Ville, salué de nouveau par de chaleureux vivats.

A ce moment, les portes de l'Hôtel de Ville s'ouvrent toutes grandes. Les trois Maréchaux, portant au côté les épées qui viennent de leur être offertes par la Ville de Paris, encadrés par M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, M. A. Autrand, Préfet de la Seine, & suivis des personnalités officielles, pénètrent dans la Salle des Prévôts, traversent la cour Louis XIV, transformée en jardin d'hiver, où est groupée la cohorte des drapeaux entourés de leur garde d'honneur, puis gravissent les degrés de l'escalier où se tiennent les gardes municipaux en grande tenue, sabre au clair, pour gagner les salons.







La tribune officielle.

Le Président de la République, les Présidents du Sénat & de la Chambre des Députés, les Membres du Gouvernement, du Corps diplomatique, les Maréchaux, les Représentants de Paris, assistant au défilé des troupes après la remise des épées d'honneur & des fourragères.

Aussitôt que le cortège apparaît dans la Salle des Fêtes, magnifiquement décorée de plantes & de fleurs & resplendissante de lumière, la *Marseillaise* retentit, exécutée par la Garde républicaine. Les invités de la Municipalité se lèvent & font aux glorieux chefs une inoubliable ovation. De toutes parts s'élèvent les cris de « Vive Joffre ! », « Vive Foch ! », « Vive Pétain ! »

Les Maréchaux prennent place au premier rang dans les fauteuils qui leur sont réservés, ayant à leurs côtés le Président du Conseil Municipal, le Préfet de la Seine, le Préfet de Police, les Membres du Gouvernement, les Généraux, les Représentants des Pouvoirs publics, les Membres du Bureau du Conseil Municipal. A ce moment, les Délégations des régiments pénètrent dans la Salle des Fêtes. Les « Poilus », qui ont déposé leurs armes dans la Salle Saint-Jean, sont là plus de deux mille, debout, tous portant la fourragère d'honneur rouge. Ils vont assister au concert qui leur est offert par la Municipalité & dont le programme est donné à la page ci-contre.

Il faut avoir assisté à ce concert pour savoir dans quelle atmosphère il se déroula. *Le Midi bouge*, *Fanfan la Tulipe*, *Auprès de ma Blonde*, suscitèrent des bravos sans fin. Les applaudissements crépitaient de toutes parts, plus nourris après chaque morceau, & quand les artistes & les chœurs chantèrent *Madelon*, ce fut du délire. La salle entière — « poilus » & invités de la Municipalité — reprirent ensemble le refrain; des milliers de voix puissantes montèrent sous les voûtes qui, quelques instants après, retentirent des accents de la *Marseillaise* chantée par les chœurs & M^{lle} Hatto; la strophe finale « Aux armes, citoyens ! » fut entonnée par toute l'assistance, vibrante d'enthousiasme.

Le concert achevé, les Maréchaux, accompagnés des Représentants de la Municipalité, traversent, au milieu d'une haie formée par les invités, la Salle des Fêtes, &, parmi les acclamations, se rendent dans le Salon des Arcades, où ils sont également l'objet de magnifiques ovations.

PROGRAMME.

1. *Soleil de la France* (Paul DÉROULÈDE)..... H. BUSSER.
 CHŒUR.
2. *Le Chant du Départ* (1794)..... MÉHUL.
 M. Gaston DUBOIS, de l'Opéra.
3. *Chansons de la Voëvre*..... H. FÉVRIER.
 M^{me} Nelly MARTYL, de l'Opéra-Comique.
4. *Les Poilus du front sont tous beaux*..... MIGUEL ZAMACOÏS.
 M^{lle} Simone DAMAURY, de la Comédie-Française.
5. a. *Grégoire*..... G. GABAROCHE.
 b. *Sidi-Brabim*..... A. POROT.
 M. NOËL, de l'Opéra.
6. *Le Rhin Allemand* (Alfred DE MUSSET)..... FÉLICIEN DAVID.
 M^{lle} Jane HATTO, de l'Opéra.
7. a. *Alsace*..... ERCKMANN-CHATRIAN.
 b. *Le Midi bouge*..... Paul ARÈNE.
 M. SYLVAIN, de la Comédie-Française.
8. a. *Fanfan la Tulipe*..... E. DEBRAUX.
 b. *Auprès de ma Blonde*..... E. JOUILLOT.
 M. CERDAN, de l'Opéra.
9. *Quand Madelon*..... BOUSQUET & ROBERT.
 MM. DUBOIS, NOËL, CERDAN & les CHŒURS.
10. *Danses Alsaciennes & Lorraines*..... (WICKERLIN, SINGLER
 & TIERSOT.
 Réglées par M. STAATS, Maître de Ballet de l'Opéra.
 Dansées par :
 M^{lles} ZAMBELLI & MEUNIER,
 M^{lles} DUPRÉ, H. DAUWE, SAUVAGEAU, DE CRAPONNE, S. DAUWE, DELORD,
 TERVOORT, E. KUBLER, CONSTANT, ROLLA, ROUSSEL & RILBAUT, de l'Opéra.
 Chantées par M^{me} Yvonne GABAROCHE.
11. *La Marseillaise*..... ROUGET DE L'ISLE.
 M^{lle} Jane HATTO & les CHŒURS.

ORCHESTRE DE L'OPÉRA.

CHŒURS DE LA CLASSE D'ENSEMBLE DU CONSERVATOIRE NATIONAL DE MUSIQUE
 sous la direction de M. HENRI BUSSER, Chef d'Orchestre de l'Opéra.

A ce moment, les « Poilus », sur le désir exprimé par le Maréchal Foch, sont introduits dans le Salon des Arcades : un grand nombre viennent se placer aux côtés des Maréchaux.

Devant le buffet qui a été aménagé, & près duquel a été placé un immense Coq gaulois tout en plumes aux couleurs nationales, M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal, porte le toast suivant :

PARISIENS,

Confondant dans le même élan de notre cœur Chefs & Soldats, je bois à l'incarnation vivante de la vaillance française, au Poilu!

Vive Joffre! Vive Foch! Vive Pétain! Vive la France!

L'assistance répond à ces paroles par des cris chaleureux & acclame à son tour les Maréchaux.

Les Maréchaux se rendent ensuite dans le Cabinet du Président du Conseil Municipal où ils apposent leurs signatures sur le Livre d'or de la Ville de Paris, puis ils sont reconduits, à travers les galeries du Conseil Municipal, l'escalier d'honneur, la cour Louis XIV, jusqu'au parvis.

Les Maréchaux remontent dans leurs voitures. La foule, qui est restée massée sur la place, pousse en leur honneur des clameurs frénétiques.



Le

Dimanche

13 Juillet 1919 à 14 heures, a eu lieu
sur la place de l'Hôtel de Ville la remise
aux Maréchaux Joffre, Foch,
Pétain, des épées d'honneur offertes par la Ville de Paris et des
fourragères aux couleurs de la Légion d'honneur offertes aux délégations
des Régiments.

M. Esrain, Président du Conseil Municipal, M. A. Autrand
Préfet de la Seine, M. Raucq, Préfet de Police, M. Robagliaz, Vice-Président du Conseil Général,
les Membres du Conseil Municipal et du Conseil Général, ont reçu les Maréchaux et les person-
nages officiels conviés à la cérémonie.

M. Raymond Loincaré, Président de la République, était présent
ainsi que M. Antonin Dubost, Président du Sénat, M. Paul Deschanel, Président
de la Chambre des Députés, les Ministres et les Sous-Secrétaires d'Etat, les Ambassadeurs et Ministres
plénipotentiaires des Nations alliées et amies, les Sénateurs et Députés de la Seine, l'Amiral Ronarc'h, les
généraux Gouraud, Debenev, Guillaumat, Kischauer, Maistre.

M. le Président de la République, suivi des trois Maréchaux, a
épinglé la Croix de la Légion d'honneur et la Médaille militaire aux dragonniers des Régiments qui
ont mérité ces glorieux insignes.

Le Chef de l'Etat, les Maréchaux, le Président du Conseil Municipal,
le Préfet de la Seine et les Conseillers, passant dans les rangs de ces troupes d'élite, ont remis ensuite
à chaque soldat une fourragère rouge en soie.

Le Président de la République suivi des personnages officiels a de
nouveau pris place sur l'estrade pour présider à la remise des épées d'honneur offertes aux Maréchaux.
Les épées leur ont été remises par M. Esrain, Président du Conseil Municipal.

Des discours ont été prononcés par M. Esrain, Président du Conseil
Municipal et M. A. Autrand, Préfet de la Seine.

Après la cérémonie de la Place de l'Hôtel de Ville, les trois
Maréchaux, encadrés par le Président du Conseil Municipal, le Préfet de la Seine, et suivis des
personnalités officielles sont montés dans les Salons de l'Hôtel de Ville et ont assisté ain-
si que les "Détachés" décorés de la fourragère rouge à un concert donné dans le Salon des Fêtes.

Les Maréchaux et les personnages officiels se sont
rendus ensuite dans le Salon des Solitaires, les Lieux et les Salons de la Ville de Paris.

Fac-similé du parchemin
signé en commémoration de la remise aux Maréchaux JOFFRE, FOCH, PÉTAÏN
des épées d'honneur offertes par la Ville de Paris.

été juré M. Evain, Président du Conseil Municipal. Après
 le toast, les Mairiaux ont été conduits dans le Cabinet du
 Président du Conseil Municipal où ils ont apposé leurs
 signatures sur le Livre d'Or de la Ville de Paris.

J. Joffroy
 L. Hoch
 M. Péron
 Weygand
 Weygand
 J. Joffroy
 J. Joffroy
 J. Joffroy

Le Président du Conseil Municipal

Evain

Le Préfet de la Seine

Audren

Les Vice-Présidents

Leuridan
 Joffroy
 Joffroy

Le Préfet de Police

Maury

Les Secrétaires

Maury
 Maury
 Maury

Le Syndic

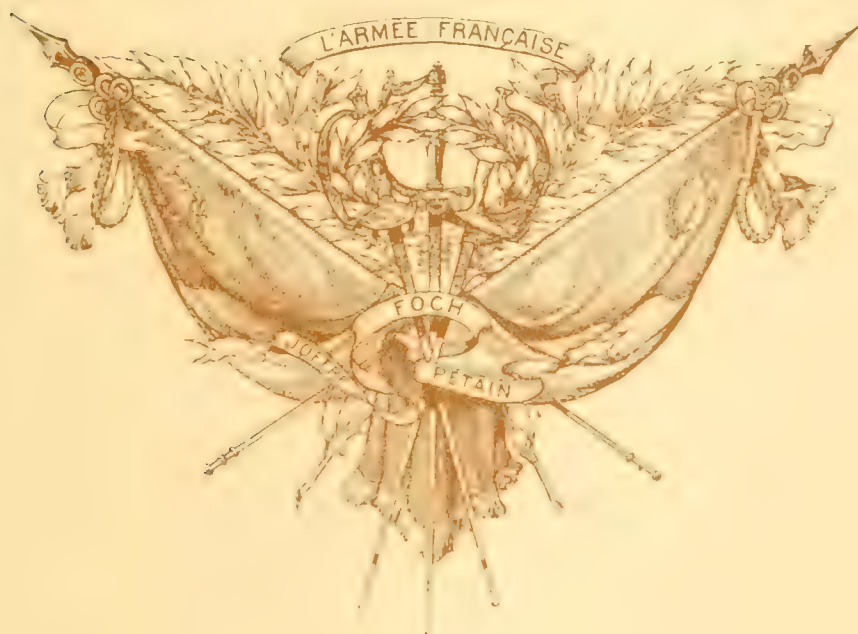
Maury

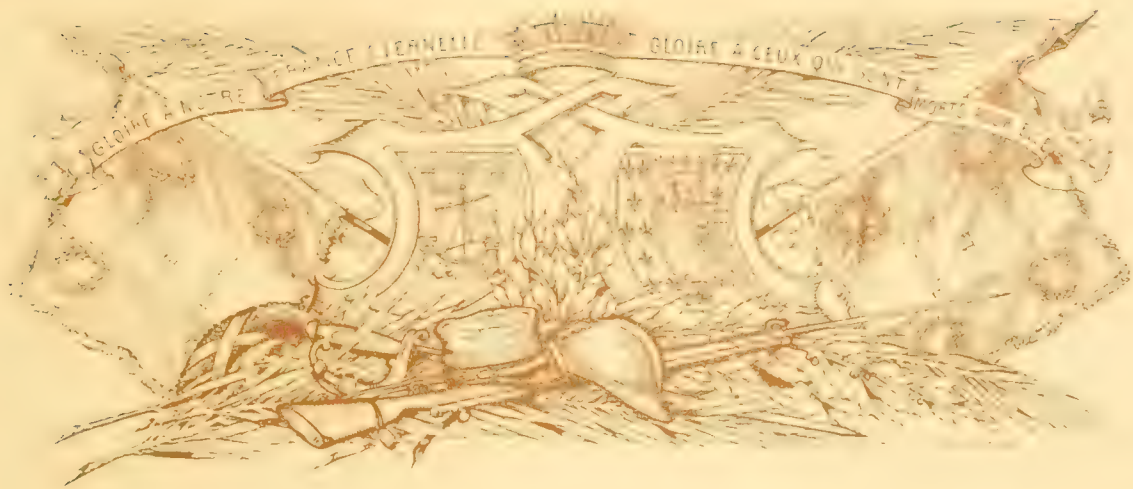
Le Vice-Président du Conseil Général de la Seine

Barthélemy Robert

Dans le Salon des Arcades, la Garde Républicaine fait ensuite entendre les morceaux suivants :

1. *Les Noces de Figaro* (Ouvverture)..... MOZART.
2. *Scènes alsaciennes*..... J. MASSENET.
 - a. Dimanche matin.
 - b. Au cabaret.
 - c. Sous les Tilleuls.
 - d. Dimanche soir.
3. a. *Sérénade*..... G. PIERNÉ.
b. *Menuet*..... BOCCHERINI.
4. *Phryné* (Sélection)..... SAINT-SAËNS.
5. *L'Arlésienne*..... G. BIZET.
 - a. Prélude.
 - b. Minuetto.
 - c. Adagietto.
 - d. Carillon.
6. *Danse persane*..... E. GUIRAUD.





L'HOMMAGE

DE LA VILLE DE PARIS & DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE
AUX MORTS DE LA GRANDE GUERRE.



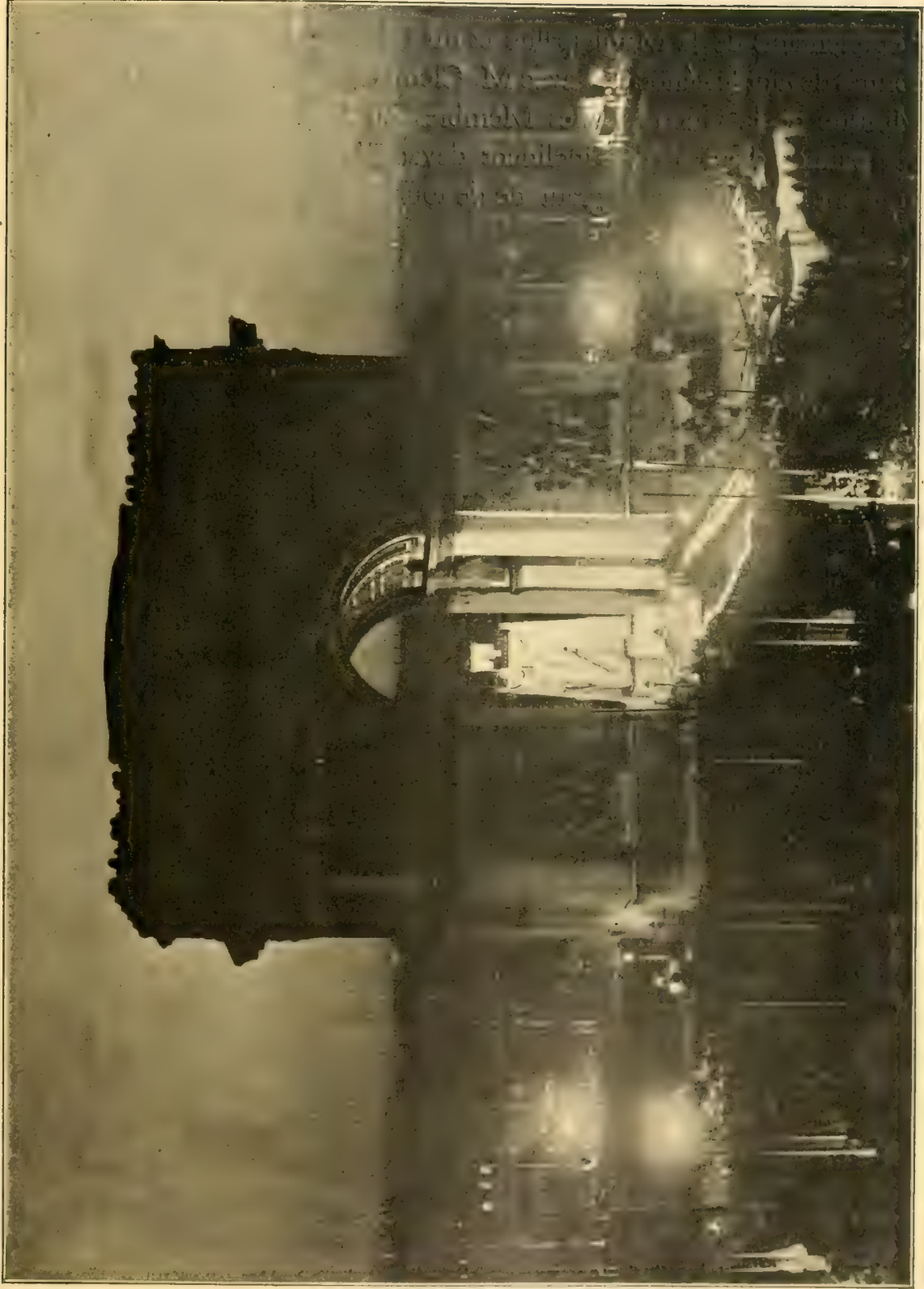
LE Gouvernement avait eu la touchante inspiration — pieuse pensée qui devait dominer la fête triomphale du retour des vainqueurs — d'associer les morts à la glorification des vivants. Le 13 juillet, à 9 heures du soir, les Conseillers municipaux de Paris, les Conseillers généraux de la Seine, ayant à leur tête les Présidents des deux Assemblées, M. Emmanuel Évain & M. Jean Martin, auxquels se sont joints M. Autrand, Préfet de la Seine, M. Raux, Préfet de Police, ainsi qu'une Délégation de l'Union des Pères & des Mères dont les fils sont morts pour la Patrie, précédés de gardes républicains à cheval, encadrés de pompiers porteurs de torches, vont déposer des palmes d'argent sur le cénotaphe⁽¹⁾ — vision évocatrice de douleur & de gloire — érigé avec ferveur sous l'Arc de Triomphe à ceux qui ont rédimé de leur vie la Patrie en danger.

(1) Dressé par MM. Louis Sue, André Mare & Jaulmes.

En cette soirée émouvante & le lendemain, au cours de la journée d'apothéose, leur image chérie ne cessera d'être présente à tous les esprits.

Lentement, tête nue, les Édiles montent l'avenue des Champs-Élysées où palpitent les drapeaux & les banderoles, à travers un peuple immense, massé des deux côtés de l'avenue, qui attend dans le recueillement l'aurore & le défilé du lendemain. Combien sont-ils ces hommes, ces femmes, ces enfants, entassés tout le long de la Voie triomphale? Parisiens qui, dans quelques heures, feront entendre des clameurs d'enthousiasme & qui, en cette soirée funèbre, — veillée des armes, — sont graves, l'émotion étreignant tous les cœurs, leur pensée s'en allant vers tous les morts de ces années de luttes tragiques.

Les Conseillers Municipaux continuent à avancer. Au loin, sous le ciel éclairé d'une lueur étrange, se détachent la Porte de gloire & le Mausolée consacré à nos disparus. Sur le cénotaphe, les derniers rayons du soleil couchant projettent comme de la poussière d'or. Toujours encadré de lumières, dans la douceur d'une belle nuit sereine, le cortège poursuit sa marche, & sur son passage les Parisiens se découvrent. Le Président du Conseil Municipal, les Membres des Assemblées, les Représentants de l'Administration sont maintenant devant cet Arc de Triomphe qui vit passer les cendres de l'Empereur, qui abrita la sépulture du Poète & qui, ce soir, est comme une chapelle ardente élevée à la mémoire de nos grands morts. Ils s'arrêtent au pied du catafalque devant lequel, toute la nuit, défilera une population fervente. Les statues sculptées sur ses quatre faces sont illuminées. La Victoire ailée resplendit. Les urnes funéraires d'où s'échappent des flammes vertes sont embrasées. Des cuirassiers, des dragons, quelques soldats : un zouave, un chasseur, un marin, un artilleur, compagnons de vaillance de ceux qui sont tombés, montent la garde, porteurs de torches flamboyantes qui éclairent l'amoncellement des couronnes & des fleurs déposées par de patriotiques délégations. Dans ce décor de tragédie épique semblent planer, comme de mystérieuses ombres, au-dessus d'un bûcher mystique, les âmes innombrables des grands soldats de la Grande Guerre. Les



Le Cénotaphe érigé sous l'Arc de Triomphe (soirée du 13 juillet 1919).

Représentants de la Municipalité & du Département, qui se sont rencontrés devant le cénotaphe avec M. Clemenceau, Président du Conseil, Ministre de la Guerre, & les Membres du Gouvernement, déposent des palmes d'argent & s'inclinent devant le monument vers lequel montent la douleur & la gratitude de tout un peuple.





LA RÉCEPTION DES MARÉCHAUX

À LA PORTE MAILLOT

LE 14 JUILLET 1919.

DN 1807, M. Frochot, qui était Préfet de la Seine & Maire de Paris, accueillait solennellement & en grande pompe la Garde impériale victorieuse à Iéna & l'invitait à entrer dans la Capitale pour y recevoir l'hommage de l'admiration & de la reconnaissance publiques⁽¹⁾.

Le 14 Juillet 1919, la Municipalité de Paris vient à son tour recevoir aux portes de la Ville, avant leur triomphale entrée, les glorieux vainqueurs.

La journée s'annonce radieuse; les rayons du soleil, de bonne heure le matin, dissipent la brume de la nuit.

A la porte Maillot, les grilles de l'octroi, devant lesquelles se déroulera le premier acte de la grandiose journée, sont tendues aux couleurs

¹ Voir pages 114 & 115.

nationales, décorées d'écussons aux armes de la Ville. La petite place, qui marque la limite de Paris & le commencement de la commune de Neuilly, étincelle de tout l'or des uniformes assemblés, brille sous l'éclat des cuivres & des baïonnettes des soldats formant la haie, frissonne dans le cliquetis des sabres, le claquement des étendards, le piaffement des chevaux des gardes républicains & des dragons. Partout autour s'entasse



Les Maréchaux & les Généraux à la porte Maillot le 14 Juillet 1919, au matin, avant le défilé triomphal.

(Photographie Léon Gimpel.)

la foule : aux fenêtres, aux balcons, sur les arbres, sur les toits, sur le talus des fortifications. Et là-bas, dans le somptueux cadre de verdure, sous les futaies touffues du bois de Boulogne, les troupes, depuis les premières heures du jour, arrivent. Au son des musiques, elles gagnent les emplacements qui leur sont réservés, se massent, attendent l'heure du défilé triomphal. A l'entrée des Acacias, on a vu arriver un à un, descendant de voiture, les Généraux, puis les Maréchaux. Et des scènes

touchantes se produisent avant la réception au seuil de Paris. Des femmes, des jeunes filles offrent des fleurs à Joffre, à Foch; une Délégation de volontaires hollandais, presque tous mutilés, leur apporte des gerbes. De l'avenue de la Grande-Armée monte jusqu'à la porte Maillot la rumeur des foules joyeuses, enthousiastes.

Vers 7 heures et demie, les Membres du Conseil Municipal, portant en sautoir l'écharpe bleue & rouge, auxquels se sont joints leurs Collègues du Conseil Général, ainsi que M. Autrand, Préfet de la Seine, M. Raux, Préfet de Police, M. Lépine, ancien Préfet de Police, sont réunis sur l'avenue devant les grilles.

A 7 heures 40, les Maréchaux Joffre & Foch, tenant à la main le bâton de velours semé d'étoiles, accompagnés de leurs Chefs d'État-Major, les Généraux Belin & Weygand, franchissent à pied les grilles. Le Maréchal Joffre a revêtu la tenue du temps de paix : dolman noir & culotte rouge; le Maréchal Foch, la tenue de campagne bleu horizon. Les Représentants de Paris se portent à leur rencontre, puis s'arrêtent. M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, & M. Autrand, Préfet de la Seine, se détachent du groupe qui forme cercle autour d'eux. Un grand silence se fait. Les têtes se sont découvertes; les soldats ont porté les armes.

M. Emmanuel ÉVAIN salue les Maréchaux & prononce cette harangue :

*MESSIEURS LES MARÉCHAUX,
GÉNÉRAUX, OFFICIERS & SOLDATS,*

Offrons d'abord à nos Alliés, à nos frères d'armes, le tribut de notre inaltérable reconnaissance.

SOLDATS DE FRANCE,

Au mois d'août 1914, d'un seul élan vous avez bondi aux frontières. Des milliers & des milliers d'entre vous sont morts; mais, avec la rage sacrée d'un

peuple qui ne veut pas périr, pendant cinq ans, chaque jour, chaque nuit, vous avez subi stoïquement toutes les atrocités que peut inventer le génie de la Destruction & de la Barbarie, — & vous avez sauvé la patrie des aïeux. (Acclamations.)

Paris à jamais reconnaissant vous acclame, car voici reprise par vous la superbe chevauchée de notre épopée à travers les siècles. (Bravos.)

Soldats de l'Idéal, vous avez forcé le Destin.

Montez vers l'Arc de Triomphe des vainqueurs : votre vaillance y inscrit les noms de la Marne & de l'Yser, ceux de Lorette, de Verdun & tant d'autres à côté de ceux d'Austerlitz, d'Iéna & de Friedland.

Cendres de Masséna, de Hoche & de Marceau, frémissez d'enthousiasme : le vent de la Victoire souffle à nouveau dans les plis du drapeau tricolore.

Le « grognard » de l'An X a engendré le « poilu » de 1914!

Soldat français, héros obscur, sans peur & sans reproche, sous l'égide des Joffre, des Foch & des Pétain, tu as terrassé le Moloch sanguinaire & libéré le Monde.

Sonnez, clairons ! battez, tambours ! La France immortelle est debout dans sa gloire ! (Acclamations.)

M. A. AUTRAND, Préfet de la Seine, s'exprime ensuite en ces termes :

MESSIEURS LES MARÉCHAUX,

La République a décrété que les vainqueurs de la plus formidable des guerres connaîtraient l'accueil le plus grandiose que la Capitale de la France ait jamais réservé à des troupes victorieuses.

Imitant l'exemple donné jadis par leurs prédécesseurs, dans des circonstances assurément moins émouvantes, les Membres de la Municipalité parisienne se tiennent à l'entrée de la Ville. Ils offrent à leurs hôtes glorieux les prémices de l'enthousiasme populaire. Ils s'inclinent avec une piété recueillie devant les nobles étendards dont l'aspect évoque la furie des combats. (Applaudissements prolongés.)

Chefs & Soldats de la Grande Armée du Droit & de la Justice, soyez les bienvenus !



La réception des Maréchaux à la porte Maillot par la Municipalité de Paris.
M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal, prononce son discours.

(Photographie Léon Gimpel.)

Les acclamations, sur votre passage, vont gronder comme un torrent. Tout un peuple va vous crier son admiration & son allégresse! (Bravos.)

Ce peuple connaît la valeur splendide des trophées que vous lui rapportez.

Vous avez conjuré le péril qui menaçait l'intégrité de notre sol, notre patrimoine moral, notre rang dans le Monde, tout ce qui fait notre fierté, notre honneur & notre raison de vivre. Par vous ont été sauvegardés l'héritage de nos pères & l'avenir de nos fils. L'ennemi, qui méditait notre asservissement & notre ruine, vous l'avez mis à genoux. Exécutant le testament de Gambetta, vous avez relevé le défi jeté par un Empire de proie à la Justice immanente. Vous nous avez rendu Metz & Strasbourg, l'Alsace & la Lorraine. (Acclamations.)

La victoire n'a été obtenue qu'à un prix inouï. Il vous a fallu rester stoïques au milieu de luttes effroyables, de souffrances sans nom, endurées sur terre & sur mer. Un fleuve de sang a coulé. Et vous avez vu tomber autour de vous, comme les épis sous la faux du moissonneur, les morts innombrables.

Ces morts vous accompagnent. Ils sont, bien qu'invisibles, au milieu de votre cortège où l'instinct mystérieux des veuves & des mères saura découvrir leur image chérie. Avec vous, ils recevront en offrande leurs larmes & leurs gerbes de fleurs. Ensemble vous passerez sous cet Arc de Triomphe, dont la hauteur & la magnificence sont à peine proportionnées à votre gloire. (Acclamations.)

Libérateurs de la Patrie, vengeurs de l'Humanité, Paris vous ouvre tout grand son cœur rempli de reconnaissance & d'amour.

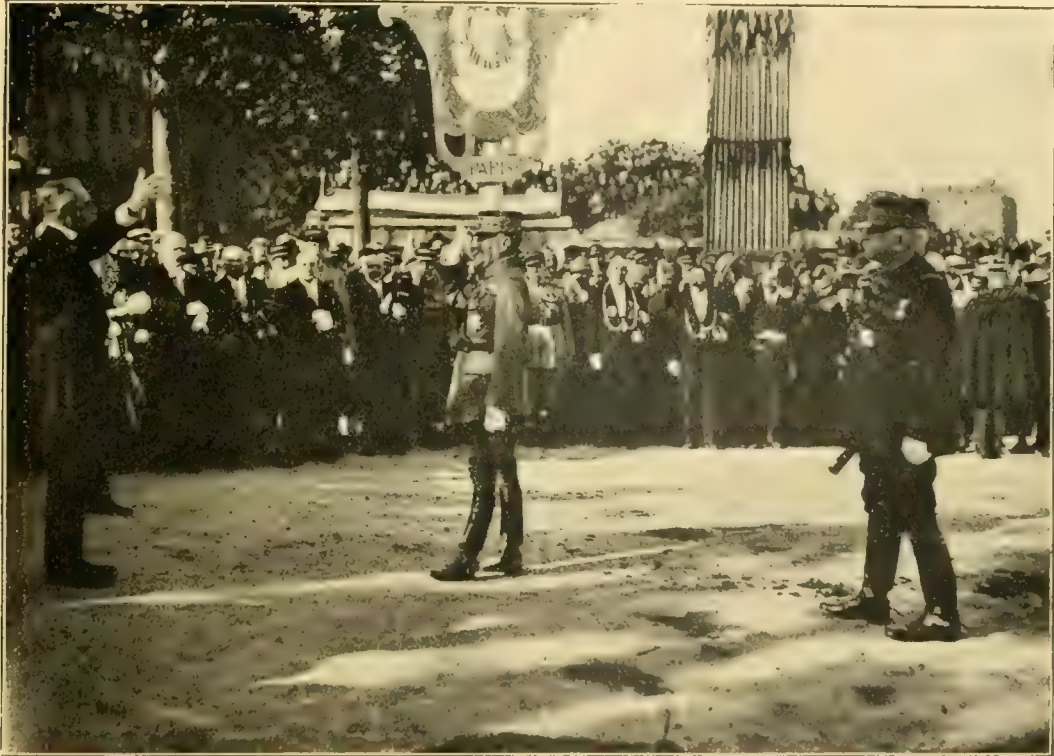
Vivent l'Armée & la Marine! Vivent nos braves & loyaux Alliés! Vive la France éternelle! (Acclamations.)

Le Maréchal FOCH répond en ces termes :

MESSIEURS,

Nous sommes très touchés, très honorés, très flattés des paroles que vous venez de prononcer & de l'accueil qu'à notre entrée dans Paris vous voulez bien nous réserver. En notre nom, au nom de tous nos soldats, je vous exprime ici nos sentiments de très profonde gratitude. (Acclamations.)

Gagnés par l'émotion, les Maréchaux qui personnifient l'héroïsme & le génie militaires, le Président du Conseil Municipal & le Préfet de la Seine, qui représentent la citadelle sauvée, se jettent spontanément dans les bras l'un de l'autre & s'embrassent. Et la foule, à ce spectacle, éclate en acclamations & jette des fleurs.



M. Emmanuel ÉVAIN, Président du Conseil Municipal,
prononce les paroles sacramentelles : « *Messieurs les Maréchaux, les portes de Paris vous sont ouvertes* ».

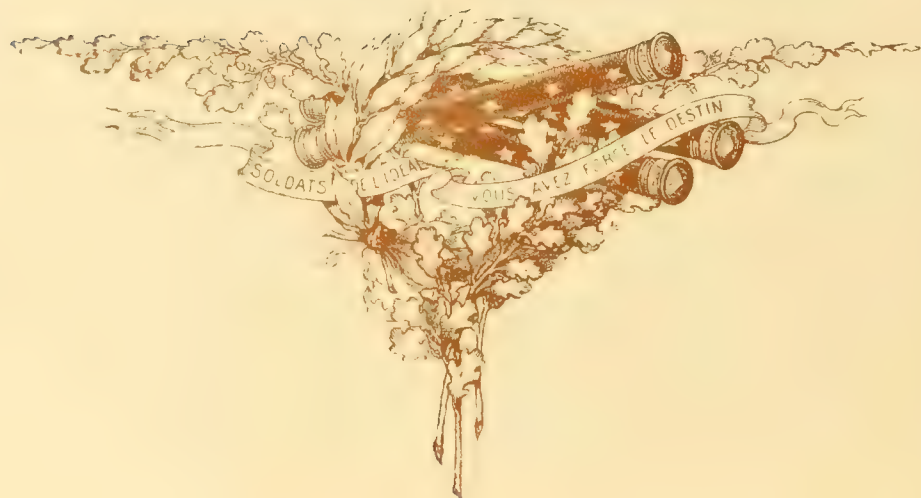
(Photographie M. Branger.)

Le Président du Conseil Municipal, M. Emmanuel Évain, s'efface alors devant les Maréchaux & prononce ces paroles sacramentelles : « *Messieurs les Maréchaux, les portes de Paris vous sont ouvertes* ».

Les Maréchaux montent en automobile & se rendent avenue des Champs-Élysées porter leur hommage aux morts de la Grande Guerre,

puis repartent pour la porte Maillot où ils vont prendre la tête des troupes rentrant dans la Capitale.

Les Conseillers municipaux de Paris prennent place de leur côté dans les voitures qui les attendent, & gagnent les tribunes qui leur sont réservées avenue des Champs-Élysées.





LE DÉFILÉ TRIOMPHAL.

LE jour tant espéré depuis cinq ans est arrivé! Pour la première fois depuis le 14 Juillet 1914, la Fête nationale arbore dans Paris ébloui l'éclat des drapeaux tricolores claquant au vent, de ces «couleurs nationales», disait Mirabeau, «signe de la sainte confraternité des amis de la Liberté sur toute la terre».

Étendards, écussons, trophées, amoncellements de canons rappellent aux Français les étapes de l'épopée magnifique qu'ils ont vécue dans la souffrance, dans l'angoisse, dans la confiance quand même & toujours, & qui s'achève dans la gloire. Il y a un an à cette même date, l'Allemagne impériale, ivre d'orgueil, ramassée pour l'effort suprême, lançait l'assaut qu'elle croyait décisif & qui devait, dans la pensée de ses chefs, lui ouvrir enfin les portes de la grande Ville. Et aujourd'hui, c'est la Cité préservée, inviolée, qui reçoit & fête ceux qui ont fait évanouir ce rêve de domination.

Le 13 juillet, à la nuit tombante, les décorations de la voie triom-

phale & de la place de la Concorde, dues à MM. Nenot & Guillaume Tronchet⁽¹⁾ & à leurs collaborateurs, sont achevées, grâce au zèle patriotique des ouvriers civils & militaires.



La foule, avenue des Champs-Élysées, le 13 juillet dans l'après-midi.

(Photographie M. Rol.)

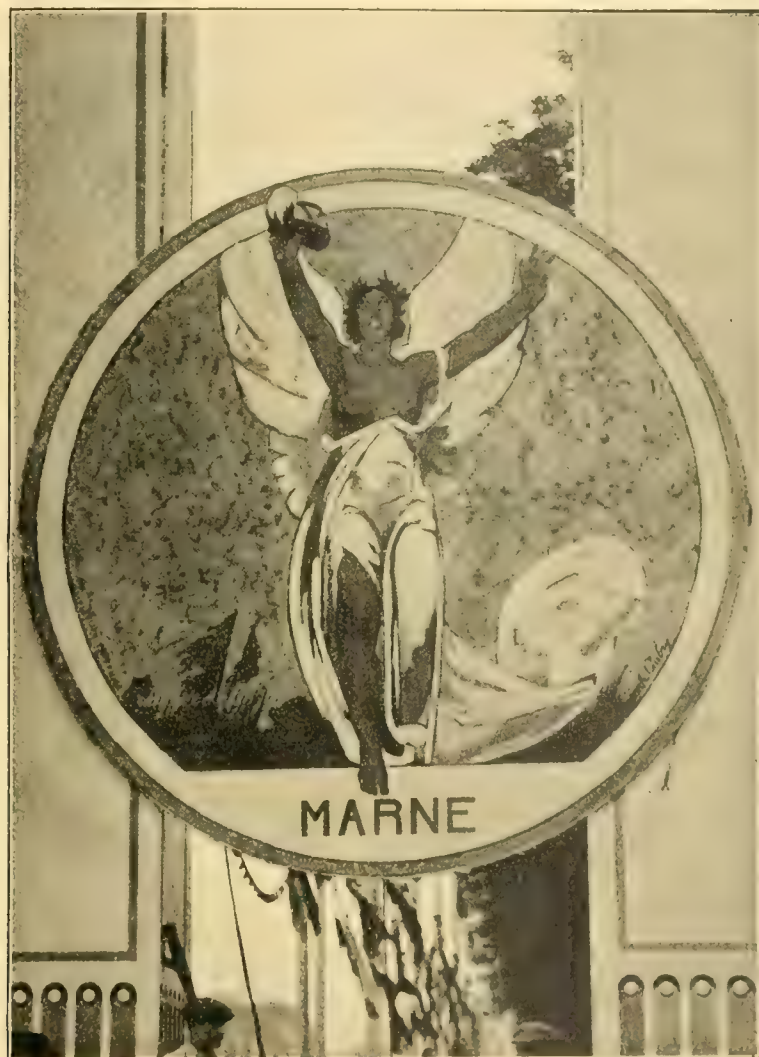
Place de l'Étoile, de grands mâts, doublés par d'autres un peu moins élevés, entourent l'Arc de Triomphe. Leurs vergues soutiennent d'im-

⁽¹⁾ M. Nénot & ses collaborateurs n'eurent que treize jours pour exécuter, ce vaste ensemble.

Le parcours depuis la porte Maillot jusqu'à la place de la Concorde fut divisé en trois secteurs. Le premier, de la porte Maillot au Rond-Point, fut confié à MM. Sue, Mare & Jaulmes. Avant que la direction générale fût confiée à M. Nénot, des études avaient été préparées : M. Sue, architecte, avait

dressé un projet de cénotaphe pour être placé dans l'axe & sous l'Arc de l'Étoile. Ce projet, en forme de pyramide tronquée, présentait sur chaque face une grande Victoire heureusement inspirée de la belle figure de Chapu, du tombeau des généraux Lecomte & Clément Thomas par Coquart. Le second secteur fut décoré par M. Nénot & ses collaborateurs, MM. Levard, Patout & Hardelay. La décoration du troisième secteur (place de

menses oriflammes tricolores, ondulant sous le vent &, parmi celles-ci, les pavillons de nos navires de guerre coulés par l'ennemi. D'autres



Un des pylônes commémorant les grandes victoires de la guerre, élevé avenue des Champs-Élysées.

mâts, où sont fixés des drapeaux & des écussons, bordent l'avenue de la Grande-Armée jusqu'à la porte Maillot. Le long de l'avenue des

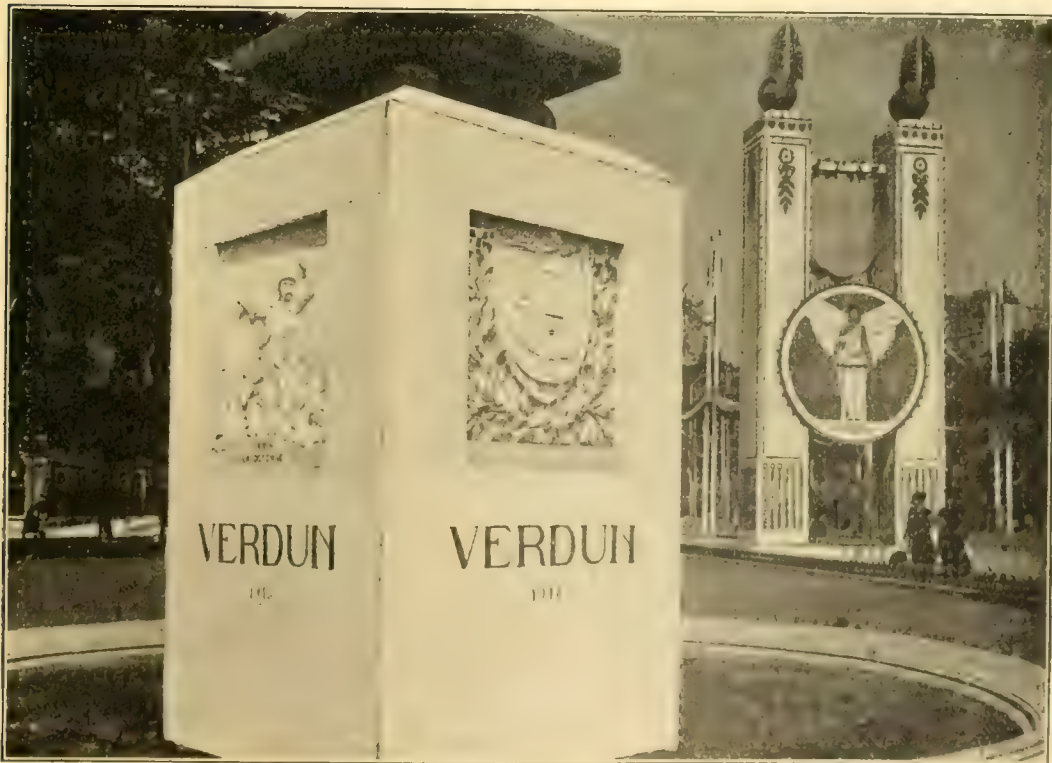
la Concorde) fut confiée à M. Guillaume Tronchet, architecte en chef du Palais de l'Élysée, qui, chargé par M. le Président du Conseil des Ministres de la décoration lors

des fêtes de l'Armistice, avait déjà exécuté des maquettes de l'ensemble décoratif de la place. Il eut pour collaborateurs MM. Ronsin & Laverdet.



Les autels élevés au Rond-Point des Champs Élysées en hommage aux villes martyres.

(Photographies M. Rol.)



Les autels élevés au Rond-Point des Champs-Élysées en hommage aux villes martyres.

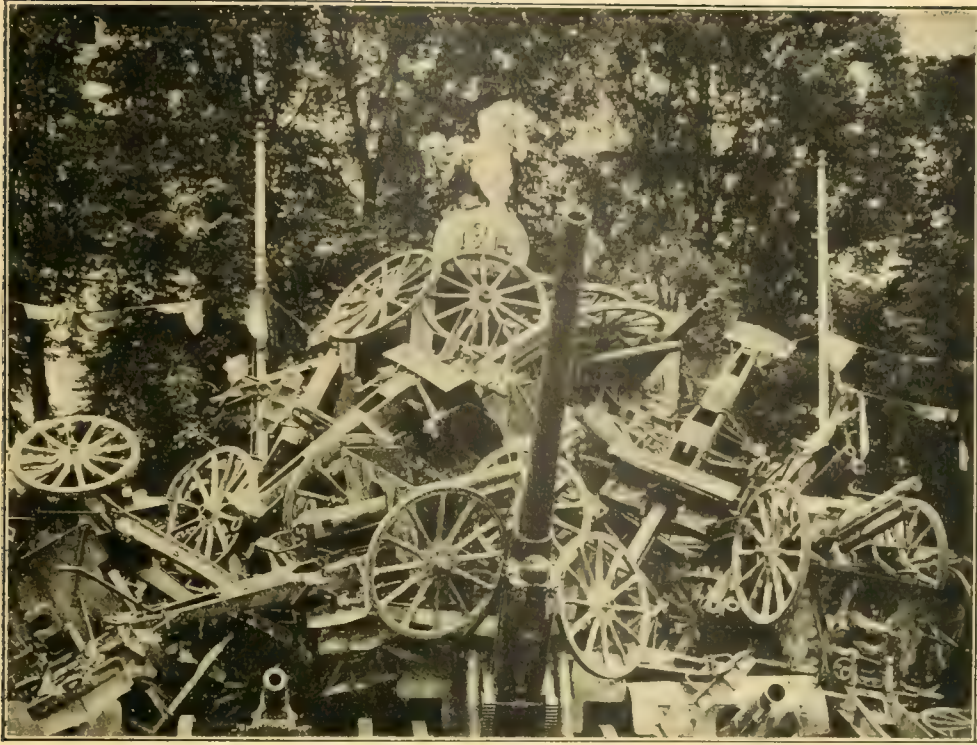
(Photographies M. Rol.)

Champs-Élysées jusqu'à la place de la Concorde, des pylônes jumeles sont debout, commémorant les grandes victoires de la guerre : *Champagne, les Épargés, le Grand-Couronné, la Somme, l'Alsace-Lorraine, la Marne, l'Argonne, Verdun, Dixmude, Pogradec, Skya di Legen*. Ils sont reliés par des pylônes simples & des mâts blancs parés d'ailes d'or & de verts lauriers. Au Rond-Point s'élèvent quatre autels, en hommage aux villes martyres, dédiés à *Verdun, Reims, Arras, Soissons*. Les faces principale & postérieure portent les blasons armoriés, & les faces latérales des motifs de sculpture en bas-relief. Au sommet est un grand foyer d'où s'échappent des flammes. Au Rond-Point encore, à gauche & à droite de l'avenue, ont été érigés deux amoncellements⁽¹⁾ de canons allemands brisés, surmontés chacun d'un grand coq gaulois. L'avenue des Champs-Élysées n'est qu'une longue parure aux couleurs de France & des Nations alliées. Partout de la verdure, des fleurs, des étoffes drapées, des pavillons frangés d'or, des tentures pourpre à crépines jaunes, des motifs lumineux, des adresses de sympathie.

Quant à la place de la Concorde, comment en décrire l'harmonie, l'aspect enchanteur, avec son déploiement de mâts, de drapeaux, d'oriflammes, d'étendards de toutes les Nations alliées, mêlant le flamboiement de leurs tons violents à l'atmosphère rouge & or où elle semble en quelque sorte plongée?

Au débouché de l'avenue des Champs-Élysées & de la rue Royale s'élèvent des mâts ordonnés en vastes motifs. Au sommet de chacun d'eux flotte un immense pavillon français surmonté de deux cercles d'or superposés, dont l'un porte au centre un coq gaulois chantant. Au tiers de la hauteur, des drapeaux aux couleurs des Nations qui ont combattu aux côtés de la France sont réunis en couronnes dans le sens horizontal, disposition nouvelle qui forme comme une vaste fleur multicolore. Des couronnes d'or sont piquées aux hampes des drapeaux. Plus bas, des bagues de casques français dorés avec des guirlandes de

⁽¹⁾ Des fils de fer barbelés furent dressés le 14 au matin, les «Poilus» les franchirent au pourtour pour en défendre l'accès, mais, & les pyramides furent envahies par la foule.



Au Rond-Point des Champs-Élysées.

Les amoncellements de canons allemands surmontés chacun d'un grand coq gaulois :

Le Coq combattant; — Le Coq triomphant.

(Photographies Ménanteau.)

feuillage vert soutiennent ces motifs; au-dessus deux étendards aux couleurs nationales portant l'inscription *R. F.* forment le point de départ d'un faisceau de lances de cavalerie réunies à la base & portant tout en haut des flammes multicolores qui vibrent au vent.

Devant chaque statue d'une ville de France est érigé un groupe de mâts plus petits; ils supportent une rangée de drapeaux alliés au-dessus desquels est suspendu un mai aux couleurs nationales couronné d'un coq; un autre groupe de mâts surmontés par des haches de licteurs est relié au précédent par des guirlandes de feuillage d'or. Un troisième motif décoratif comprend trois mâts portant une cocarde bleu, blanc, rouge & couronnés d'or, réunis par une guirlande de feuillages.

Les statues des villes sont drapées de grands voiles aux couleurs nationales parsemés de couronnes d'or, symbole des héros que chaque province a donnés à la Patrie.

Les lampadaires des candélabres sont voilés de légers abat-jour tricolores, — sorte de cages transparentes, — ingénieusement disposés en losanges, que la brise fait palpiter; ces lampadaires sont reliés par des guirlandes dorées, lumineuses le soir.

Du sommet de l'obélisque partent également des guirlandes d'or, lumineuses aussi, reliées à des mâts couronnés de mais.

Les refuges du centre de la place de la Concorde ont reçu comme décoration des trophées de canons pris à l'ennemi : au centre jaillissent les eaux des fontaines.

Les arbres de la terrasse des Tuileries ont été parés de ballons d'or pour les illuminations du soir.

Les soldats & leurs chefs vont passer sous les voûtes augustes, — ceintes de canons prisonniers & délivrées aujourd'hui de leurs chaînes, — toutes resplendissantes des rayons d'or du soleil d'Austerlitz.

Ce que furent ce cortège de nos armes, cette journée d'apothéose & d'espérance infinie, — le dernier spectacle de la Grande Guerre, — ceux-là seuls qui le virent peuvent le dire. Plus tard, bien plus tard, les enfants qui eurent la vision de cette scène grandiose, devenus

à leur tour vieillards, en parleront encore comme d'un événement prodigieux.

De la porte Maillot à la place de la République, le long de l'avenue des Champs-Élysées, devenue la Voie triomphale, & sur nos boulevards, des millions d'êtres humains : Parisiens accourus de tous les faubourgs, Français arrivés de nos plus lointaines provinces, étrangers venus des



La décoration de la place de la Concorde.

(Photographie Branger.)

confins du Monde, hommes, femmes, enfants de tous âges, de toutes conditions, sont rassemblés sous les bannières, les oriflammes, les images votives. Un grand nombre ont passé la nuit, roulés dans des sacs, dans des couvertures, pour être sûrs de pouvoir crier le lendemain leur reconnaissance, leur admiration à nos héros, qu'ils veulent voir marchant vivants dans leur légende. La foule innombrable est partout : aux fenêtres, aux balcons, sur les toits, les gouttières,

les cheminées, les échelles, les tréteaux improvisés, les voitures, les statues, les automobiles transformées en plates-formes, dans les branches des arbres. C'est une nuée immense de visages & de corps, une draperie vivante, frémissante, qui attend, souriante, joyeuse à la pensée qu'elle va voir une minute sacrée de l'Histoire.

La place de la Concorde est une mer humaine dont les vagues montent jusqu'à la terrasse des Tuileries. Des estrades ont été élevées, réservées par la volonté du Conseil Municipal aux enfants des écoles de la Ville tenant de petits drapeaux qu'ils ne cesseront d'agiter pendant tout le défilé⁽¹⁾.

Au haut de l'avenue des Champs-Élysées s'élèvent les tribunes offi-

⁽¹⁾ A l'occasion des fêtes du 14 Juillet, le Bureau du Conseil Municipal, sur la demande de M. Poiry, & conformément aux propositions de la 4^e Commission, avait décidé qu'une importante Délégation des élèves des écoles de Paris assisterait au Défilé de la Victoire.

Après entente avec le Sous-Secrétariat d'État des Beaux-Arts, les terrasses du jardin des Tuileries en bordure de la place de la Concorde furent réservées à cette Délégation qui ne comprenait pas moins de dix-sept mille enfants des écoles primaires publiques, primaires supérieures & professionnelles de la Ville de Paris. Ils étaient accompagnés & surveillés par dix-sept cents Instituteurs & Institutrices de l'Enseignement public. Éléves & maîtres avaient été choisis dans les écoles par les Inspecteurs & Inspectrices & concentrés, le matin du 14 Juillet, en un lieu déterminé, dans chaque arrondissement municipal.

Tous ces groupes se dirigèrent vers le jardin des Tuileries où ils pénétrèrent par la porte du Palais du Louvre, qui fait face à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois.

Les tribunes aménagées en façade de la place de la Concorde n'offrant pas un espace suffisant pour ces dix-sept mille enfants, auxquels s'étaient joints un millier d'élèves des lycées de Paris, un certain nombre furent installés sur le terre-plein central de la place. Quand le glorieux défilé arriva en face des terrasses des Tuileries, tous les enfants agitèrent d'un seul mouvement, gracieux à la fois & frénétique, les drapeaux tricolores dont ils étaient munis. Et ce geste des enfants au passage des soldats fut le plus beau & le plus touchant salut qu'aient reçu, en ce jour inoubliable, les troupes victorieuses traversant Paris.

L'après-midi, vingt-cinq mille sept cents enfants des écoles assistèrent aux représentations gratuites organisées pour eux en divers théâtres & lieux de spectacle parisiens : théâtre Sarah-Bernhardt, Nouveau-Cirque, Alhambra, Cirque d'Hiver, Éden-Concert, Cinéma des Fleurs, Clisson Palace, Bobino, Théâtre Lyrique, Trocadéro, Empire-Palace, Salle Wagram, Trianon, Montcalm-Cinéma, Cinéma Lamarck, Palais du Travail, Folies-Parisiennes.

cielles, — toutes les autres qu'on avait songé à édifier, & dont la construction avait même été commencée, ont été, au nom d'un sentiment d'égalité & d'équité & par la volonté du Président du Conseil, enlevées dans la nuit du 10 au 11 juillet, — à gauche, celles du Président de la République, du Parlement, du Conseil Municipal de Paris, du Conseil Général de la Seine & des Maires de Paris, celle des Maires des régions



La tribune présidentielle, avenue des Champs Elysées.

(Section photographique de l'Armée.)

libérées, celle réservée aux mutilés¹⁾ qui prendront part au défilé. En face, de l'autre côté de l'avenue des Champs-Élysées, dans un pittoresque & harmonieux chatoiement, sont groupées les jeunes filles d'Alsace & de Lorraine, portant le grand nœud ailé aux couleurs variées ou le petit bonnet de dentelle, exquises avec leurs fichus éclatants & leurs jupes aux teintes claires. Pendant le défilé, elles ne cesseront,

¹⁾ En face de cette tribune, de l'autre côté de l'avenue, s'élevait une seconde tribune — semblable — réservée également aux mutilés qui avaient pris part au défilé.



La tribune des Généraux.
(Photographie Henri Manuel.)



La tribune des Alsaciennes & des Lorraines.
(Photographie Lévy fils & C^{ie}.)

d'agiter leurs mouchoirs, suivant la mode locale, & d'acclamer les triomphateurs. D'autres tribunes s'alignent : celles des Généraux, des Plénipotentiaires de la paix, du Corps diplomatique.

A gauche de la tribune du Président de la République, du côté de la place de l'Etoile, sont deux tribunes, l'une destinée aux mutilés, l'autre aux parents des soldats morts pour la France.



Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, se rendant au Cénotaphe, le 14 Juillet au matin, avant le défilé triomphal.

(Photographie Henri Manuel.)

A 8 heures 20, le Président de la République, qui, à son arrivée, a été salué d'enthousiastes vivats, descend — accompagné des Présidents des Chambres, des Membres du Gouvernement, des Maréchaux — les degrés de l'estrade officielle & se rend à pied au cénotaphe que, dans la nuit du 13 au 14, on a fait glisser du côté droit de l'avenue des Champs-Élysées. Le Premier Magistrat de la République a voulu, à l'aurore de la lumineuse journée, consacrer des fleurs à ceux qui, par leur sacrifice,

en préparèrent l'avènement, à ces héros que pleure la France & dont il aurait pu dire, comme l'orateur antique : « la Cité a perdu sa jeunesse; l'année a perdu son printemps ». Les tambours, les clairons de la garde d'honneur rassemblée autour du drapeau battent & sonnent l'appel des braves. Au milieu d'une émotion fraternellement partagée par les



Devant le Cénotaphe.

(Photographie Paul Wackernic.)

témoins de cette scène, en présence d'un groupe de blessés, il dépose une couronne sur le monument funéraire où sont gravés en lettres d'or ces mots :

AVX MORTS POVR LA PATRIE

Le socle du cénotaphe est jonché d'autres couronnes où se lisent :

Aux Soldats & Marins tombés au champ d'honneur, le Gouvernement de la République. — Le Sénat aux Morts pour la France. — La Chambre des Députés

aux Français morts au champ d'honneur. — A nos Grands Morts, la Ville de Paris. — A nos Héros tombés au champ d'honneur, le Département de la Seine. — La Marine française aux Héros morts pour la Patrie. — L'Alsace & la Lorraine aux Patriotes tombés au champ d'honneur. — Les Combattants de l'Année terrible aux Morts pour la Patrie. — Aux Aviateurs morts pour la Patrie. — A leurs Camarades tombés à côté d'eux, l'Union nationale des Mutilés & Réformés. — Au nom des trois millions de frères Russes, morts pour la cause commune. — L'Armée roumaine aux Artisans de la Grande Victoire. — Gloire aux Héros morts au champ d'honneur! le Comité des Engagés volontaires hollandais. — Les Anciens Combattants du Palais, à leurs Camarades morts à leurs côtés. — Les Vétérans des Armées de terre & de mer de 1870-71. — Le Souvenir Français. — L'École Supérieure de Guerre. — Etc., etc.

A 8 heures 40, le Président de la République, suivi des personnages officiels, prend de nouveau place dans sa tribune. Le moment est solennel. Le canon tonne; les salves d'artillerie ne cesseront plus pendant tout le défilé. Les tambours battent, les clairons sonnent. Au haut de l'Arc de Triomphe, d'où jaillissent des fusées lumineuses, se déploient dans un ciel d'azur nos trois couleurs. Dans le lointain, une musique, dont les sons se rapprochent peu à peu, se fait entendre. C'est celle du 23^e régiment d'infanterie qui joue : *Vous n'aurez pas l'Alsace & la Lorraine* (de Bentayou).

Dans la lumière d'une journée rayonnante, le défilé triomphal commence.

Voici tout d'abord la phalange des martyrs, — les mutilés de la Guerre. Les premiers passent étendus dans des voitures basses, presque ensevelis sous les fleurs. Derrière eux s'avancent un millier de jeunes hommes, officiers, soldats, civils, — héros qui laissèrent sur les champs de bataille des lambeaux de leur corps, les uns s'aidant de béquilles, d'autres s'appuyant sur des cannes, & au milieu d'eux, portant les drapeaux, doucement soutenus par leurs camarades de souffrances, ceux qui ne reverront plus jamais la lumière du jour! La foule les salue d'une ovation

passionnée; un grand frisson la secoue & bien des visages sont baignés de larmes.

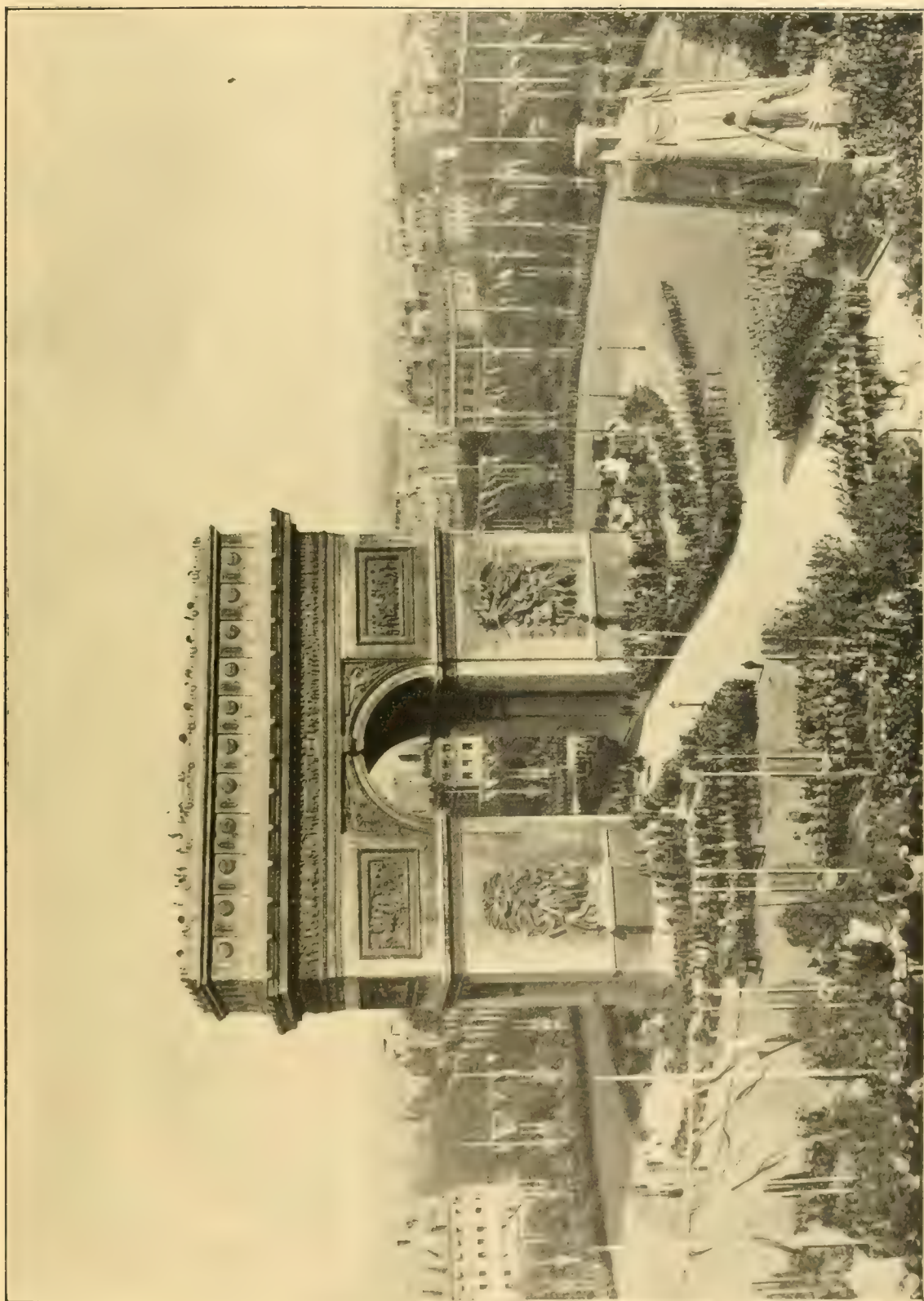
Quelques minutes s'écoulent. Toutes les têtes, tous les regards se portent maintenant vers l'Arc de Triomphe. Minute sacrée! moment unique dans l'histoire des peuples! Les trompettes de la Garde ont retenti; les cavaliers, sabre au clair, s'avancent, devançant les Maréchaux. Dans ce décor d'histoire & de légende, sous la Porte de gloire, évoca-



Le défilé des Mutilés.

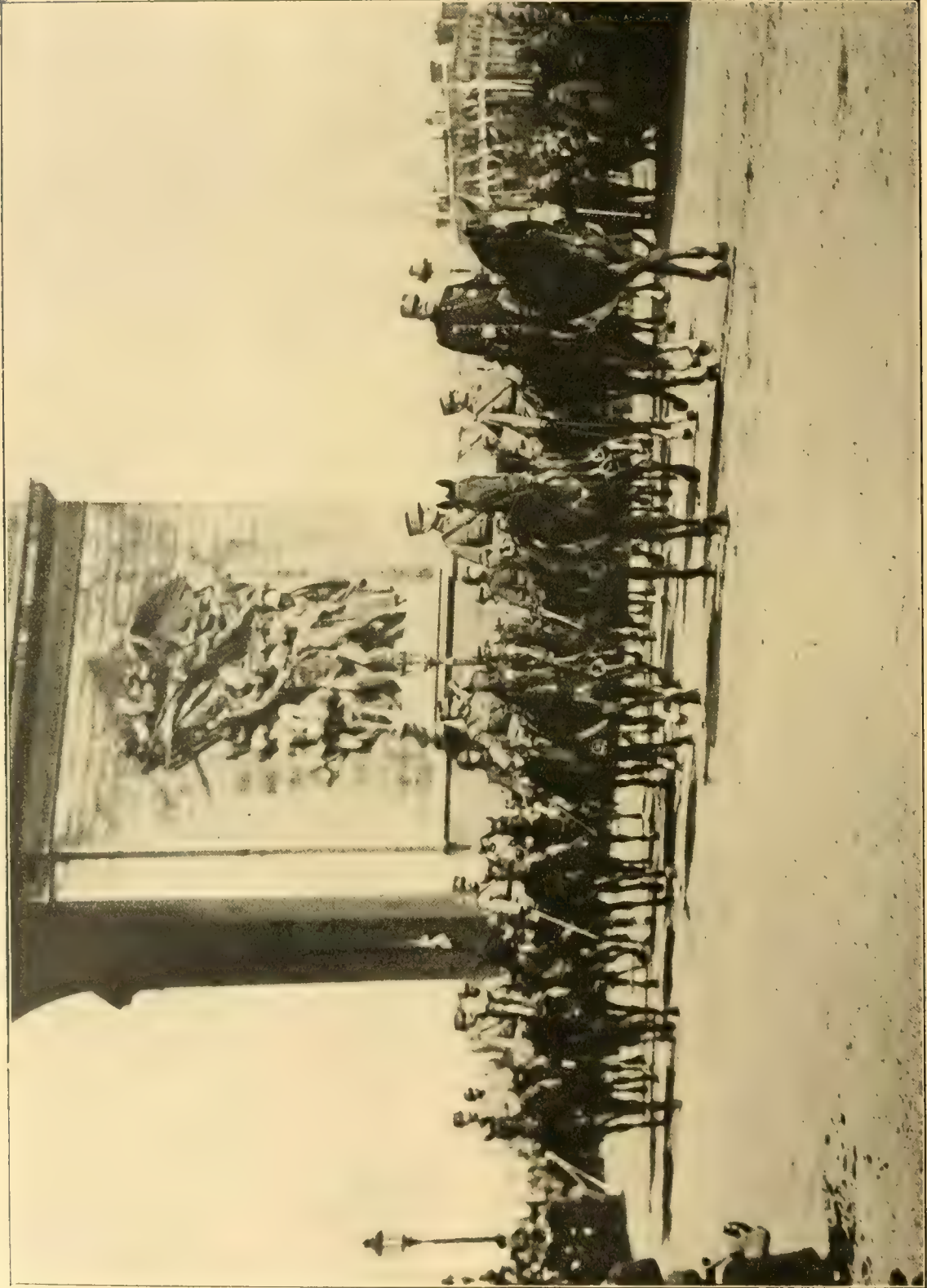
(Photographie Paul Wackernic.)

trice d'une grande épopée militaire, qu'illustrent tant de noms de généraux & de victoires, entre les deux images que l'Art a sculptées, celle de Rude chantant le *Départ*, celle de Cortot exaltant le *Triomphe*, sous ces pierres héroïques où jamais un vainqueur français ne passa, passent les deux soldats, personnification du génie militaire de notre race : Joffre, qui arrêta la ruée de l'envahisseur en marche sur Paris &, pour



Les Maréchaux Joffre & Foch passent sous l'Arc de Triomphe.

(Photographie Henri Mannel.)



Les Maréchaux JOFFRE & FOCH & leurs états-majors après leur passage sous l'Arc de Triomphe.

(Photographie Lansiaux.)

la première fois depuis quarante-huit ans, ramena la victoire sous nos drapeaux; Foch, Commandant en chef de toutes les Armées alliées de la Liberté, qui brisa définitivement l'armature germanique. Ils chevauchent lentement, côte à côte, tenant en main le bâton de maréchal étoilé d'or, graves, calmes, émus; ils saluent du bâton, lorsqu'ils arrivent à la hauteur du cénotaphe, le souvenir des morts dont l'invisible présence ne cessera de planer sur la magnificence de cette fête. Un grand silence se fait, puis tout d'un coup, tandis que gronde le canon, des vivats, tel un roulement de tonnerre, montent dans le ciel, ardente expression de l'admiration, de l'infinie reconnaissance de toute une nation.

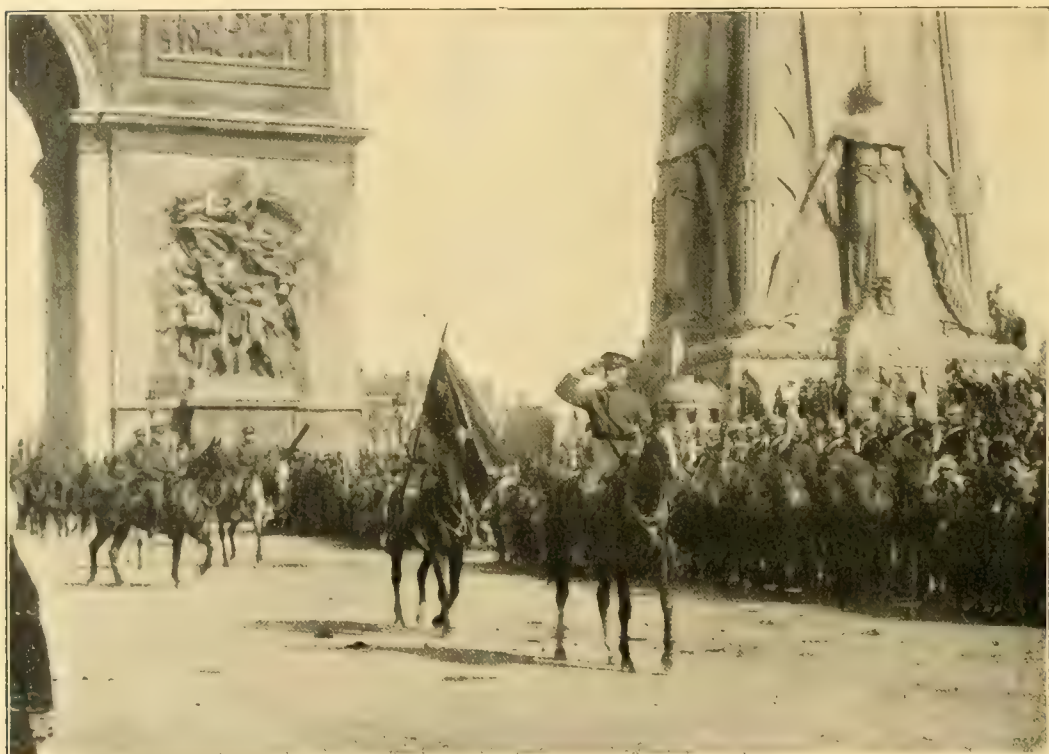
Pendant trois longues heures, les bravos, les acclamations seront ininterrompus. Sous les pas des deux grands chefs & des splendides troupes qui vont les suivre, les fleurs ne cesseront de s'accumuler.

Et maintenant c'est l'histoire entière de la guerre qui s'évoque : dans l'ordre alphabétique des Puissances alliées — chacune d'elles représentée par une délégation comprenant des drapeaux avec leur garde & des détachements d'honneur — vont défiler les soldats appartenant à toutes les races, accourus des divers points de la Terre — de la plaine & de la montagne, des îles & du continent — pour soutenir la cause de l'éternelle Justice.

Voici, droit, impassible, le Commandant en chef des forces américaines, le Général Pershing, qui, le jour même de sa venue en France, s'en était allé s'incliner au petit cimetière de Picpus devant la tombe du jeune engagé volontaire de 1777, & s'était écrié : « *La Fayette, nous voilà !* » Pershing qui, après l'offensive du 21 mars 1918, aux heures d'angoisse, vint offrir au Maréchal Foch le concours immédiat de troupes à peine débarquées. Derrière lui s'avance dans un impeccable alignement la jeune armée de croisés qui, pour ses coups d'essai, étonna les vieilles armées par son entrain endiablé, — fantassins coiffés du casque plat, marins au petit chapeau blanc, superbes de force alerte, de robuste jeunesse, d'énergie concentrée. Au milieu d'eux claquent au vent les drapeaux étoilés des régiments qui virent le feu en Champagne & en Argonne.

Des hourras retentissent, des clameurs emplissent l'air : « Vive Pershing ! Vive l'Amérique ! »

Cris, ovations saluent la Belgique qui se leva dès le premier jour, préférant le martyr au déshonneur. Les soldats du chevaleresque Roi Albert, frères des nôtres par l'élan & la bonne humeur, défilent, ayant à leur tête le Général Gillain, parmi leurs étendards surmontés



Le Général PERSHING.

(Photographie Henri Manucl.)

du Lion belge où sont inscrits les noms des combats désormais fameux : *Ypres, Poelcappelle, Passchendaele, Houthulst, Dixmude, Yser.*

Voici — vision émouvante qui suscite un inexprimable enthousiasme — le Maréchal Douglas Haig & les légions — chantées par Kipling — de l'immense Empire qui, au cours d'une longue histoire, ne connut jamais la défaite : détachements des régiments de la Garde, chasseurs du Somerset, rifles des régiments d'York, de Lincoln & de



L'Infanterie américaine.
(Photographie M. Rol.)



La Marine américaine.
(Photographie Paul Walferme.)

Liverpool, de Dorset, grenadiers du Northumberland, fantassins du Lancashire, représentants des Dominions, — Australiens, Canadiens,



L'Infanterie belge.

(Service photographique de l'Armée belge.)

Néo-Zélandais, Sud-Africains, Cipayes au teint bronzé, — highlanders du Black Watch, de Seaforth, de Gordon & d'Argyll & Sutherland,



Le Maréchal DOUGLAS HAIG.

(Photographie M. Rol.)



L'Infanterie anglaise.

(Photographie M. Rol.)



La Marine anglaise.

(Photographic *Excelsior.*)



Les Écossais.

(Photographic *Lansiaux.*)

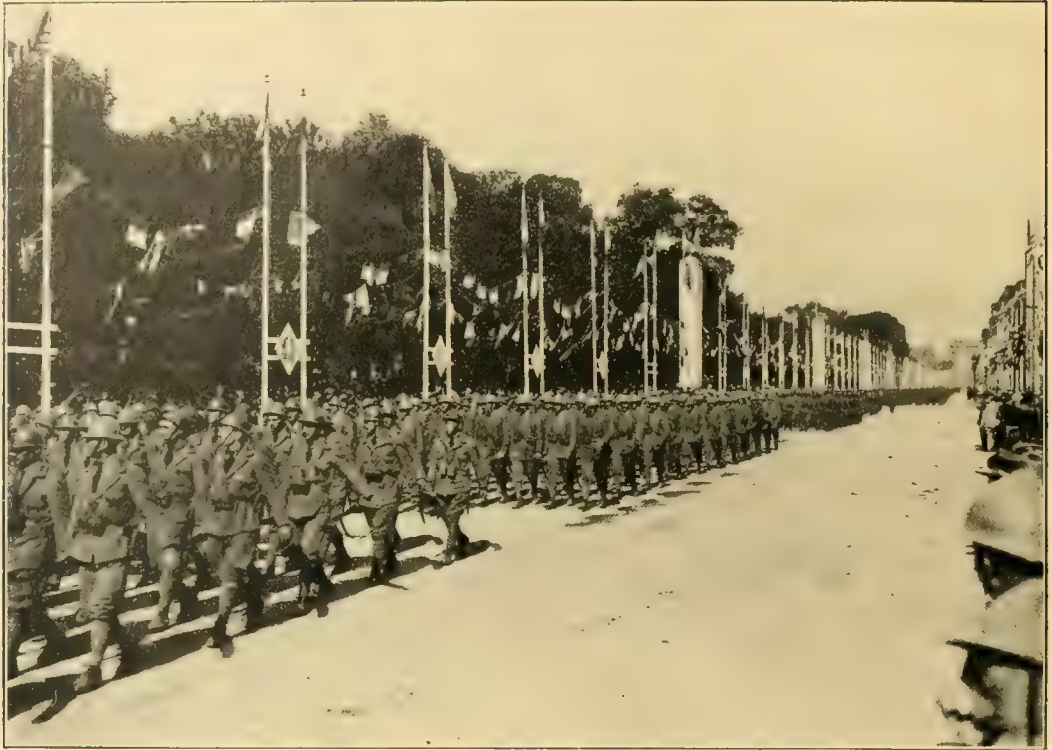
Écossais aux jambes nues qui passent en jouant de la cornemuse. Ils descendent au rythme d'une musique recueillie & grave l'Avenue triomphale; groupés en harmonieuses gerbes frissonnent une multitude d'enseignes aux broderies d'or, aux couleurs écarlates, — plus de deux cents, — dans les plis desquels est enveloppée toute la gloire de la vieille Angleterre.



Le Général MONTUORI à la tête des troupes italiennes.

(Photographie Henri Manuel.)

Une musique vivement cadencée retentit. Des soldats habillés de gris vert, sur les uniformes desquels les cravates rouges des Garibaldiens mettent des taches de sang, apparaissent. Ce sont nos amis italiens qui, dès 1914 dans l'Argonne & en 1918 sur la montagne de Reims, égalèrent par leur sublime mépris de la mort les plus réputés de nos régiments. Ils s'avancent le fusil à la main, comme s'ils allaient à l'attaque. La foule salue de ses bravos nourris les drapeaux déchiquetés — vert, blanc, rouge, ornés de l'écusson de Savoie — & les fiers représentants — brigades



L'Infanterie italienne.

(Photographie M. Rol.)



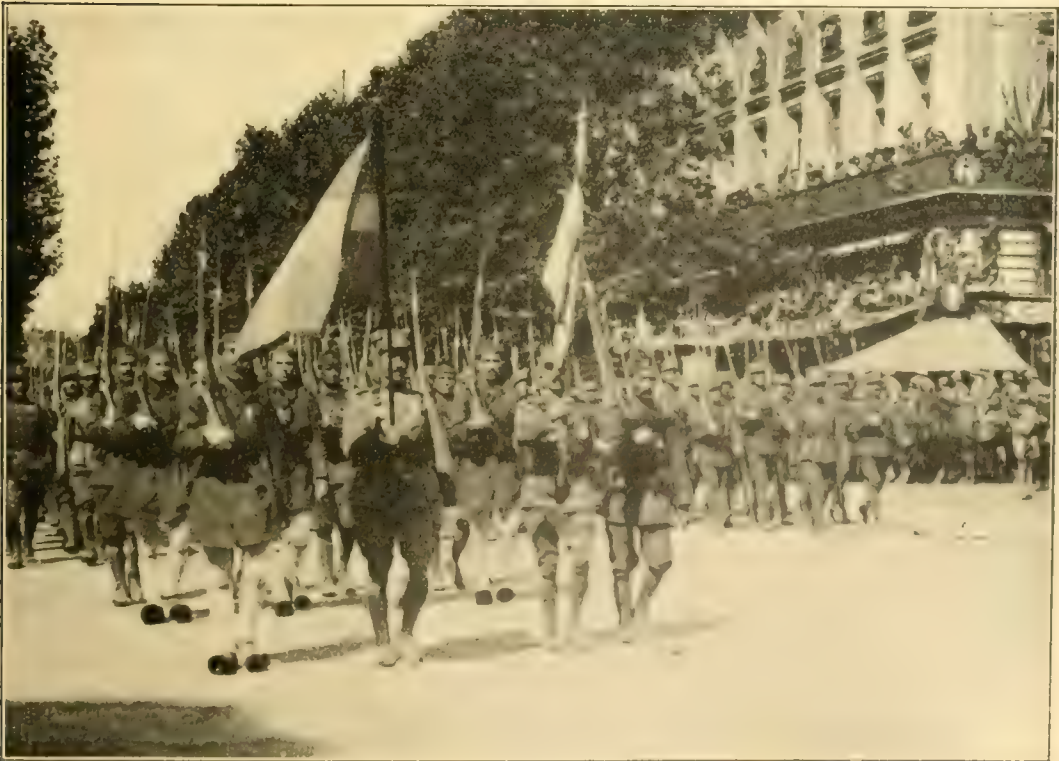
La Marine italienne.

(Photographie Meurisse.)



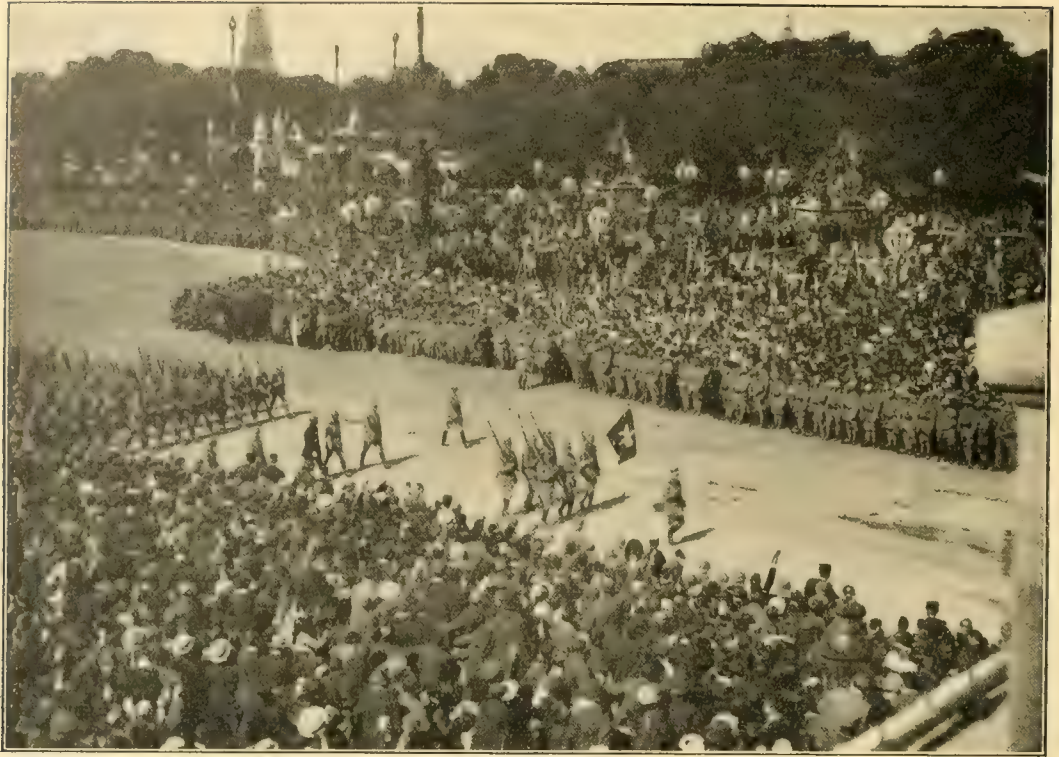
Les Japonais.

(Photographic Henri Manuel.)



Les Grecs.

(Photographic Henri Manuel.)



Les Polonais.

(Photographie communiquée par le journal *l'Illustration*.)



Les Portugais.

(Photographie Identité judiciaire.)



Les Roumains.
(Photographie Branger.)



Les Serbes.
(Photographie Branger.)



Les Siamois.

(Photographie communiquée par le Prince CHAROON, Ministre de Siam.)



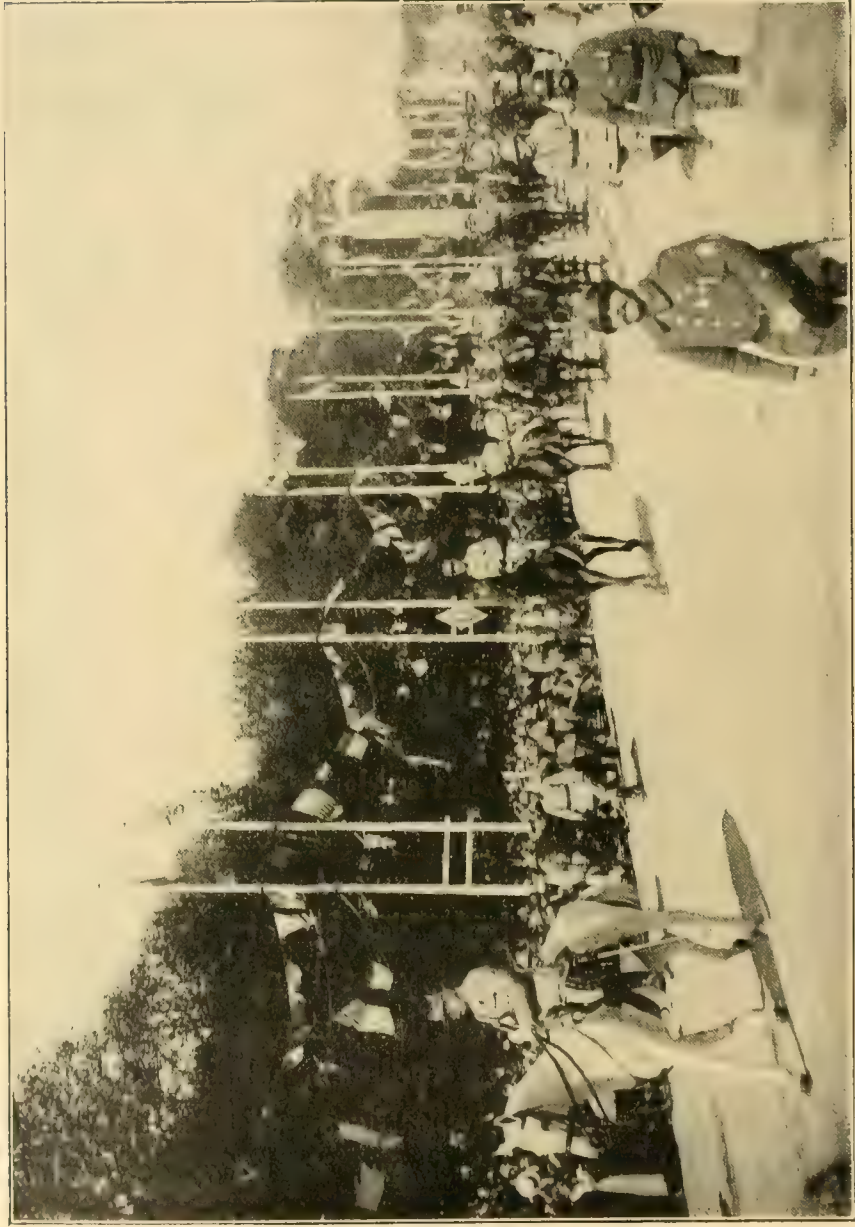
Les Tchéco-Slovaques.

(Photographie M. Rol.)

d'infanterie Alpi, de Naples, de Brescia, de Salerne, régiments d'artillerie de campagne, bataillons d'assaut — de la nation héroïque qui, au nom de la fraternité latine & pour reconquérir ses terres *irredente*, se jeta dans l'affreuse mêlée à une heure où la fortune des armes semblait nous abandonner.

Le cortège des Alliés continue de se dérouler avec les Japonais déployant leur étendard argenté qu'irradient de pourpre les rayons d'un disque solaire; les Grecs, qu'accueillent les cris de : « Vive Vénizelos! » — précédés de leurs *evzones* coiffés du petit bonnet à houppe, les jambes serrées dans des maillots blancs, les pieds chaussés de souliers aux pointes retroussées. Voici les Polonais, qui retrouvent leur patrie, marchant derrière leur drapeau blasonné de l'aigle blanc; les Portugais, qui partagèrent avec une noble constance les épreuves de leurs compagnons d'armes britanniques; les Roumains, descendant des légionnaires de Trajan; les Serbes, premières victimes de l'infâme agression, qui connurent les douleurs de l'exode & de l'occupation étrangère; les Siamois, qui voulurent, eux aussi, leur place dans la bataille engagée contre l'impérialisme allemand; enfin les Tchéco-Slovaques, qui font acclamer la bannière de saint Wenceslas.

Et voici la France... Hélas! tous les soldats de la Grande Guerre ne passèrent point sous l'Arc de Triomphe, mais tous furent dignement représentés par les plus décorés d'entre eux. La foule entend, d'abord dans le lointain, puis se rapprochant, des clairons dont les sons lui sont familiers; bientôt apparaît à ses yeux l'uniforme bleu horizon consacré par la gloire, qui s'accorde si heureusement à ce théâtre lumineux. Les « poilus » sont là, — les « poilus », sublimes continuateurs de nos traditions guerrières & civilisatrices, successeurs des « grognards », héros de la *Marne*, de la *Somme*, de l'*Yser*, de *Verdun*, qui vont, effaçant un douloureux souvenir, descendre cette même avenue qu'il y a un demi-siècle foulèrent insolemment les troupes allemandes. Un immense enthousiasme soulève tous les cœurs qui battent à se rompre. Mille sentiments agitent les multitudes : joie, tendresse, ferveur, orgueil patriotique. L'heure passionnément espérée



Le Maréchal FÉTAÏN.
(Photographie M. Rol.)



La foule acclamant nos troupes, avenue de la Grande-Armée.

(Photographie Léon Gimpel.)

depuis les jours maudits de la défaite a enfin sonné : les grands soldats, image sacrée de ceux qui ne sont pas revenus, passent, salués d'ovations magnifiques, sous l'arche grandiose. A leur tête, après la musique de la 7^e Division d'infanterie, s'avance sur un cheval blanc le chef au lucide regard, au génie organisateur, qui, à Verdun, leur disait dans un ordre du jour célèbre : « *Courage, on les aura!* », le Maréchal Pétain.



Les Sapeurs-Pompiers de Paris.

(Photographie Henri Manuel.)

Comme eux, il est vêtu de bleu horizon, sa physionomie est pâle, calme, impassible. Des fleurs lui sont jetées de toutes parts, des clameurs délirantes montent vers lui. Derrière lui va passer, chacun à la tête de ses troupes qu'il conduisit au feu, la pléiade de généraux dont les noms, qu'immortalisera l'Histoire, résonnent comme des fanfares : de Castelnau, Fayolle, Maistre, Guillaumat, Debeney, Humbert, Gouraud, Mangin, Hirschauer, Degoutte, de Boissoudy, Gérard, de Mitry, Herr.

Aux accents de *Sambre-et-Meuse*¹, de *Madelon*, de la *Marche lorraine*, du *Chant du Départ* & de tant d'airs populaires qui entraînaient au combat, défilent nos drapeaux retour du front, — tous les drapeaux



Les Aviateurs.

Le Capitaine FONCK portant le drapeau de l'Aviation.

(Photographie communiquée par le journal *L'Express*.)

& étendards de l'Armée française⁽²⁾, — salués comme des reliques, emblèmes chéris cravatés de la Légion d'honneur ou de la Croix de guerre, loques d'or & de pourpre dentelées par les balles, trouées par

¹ L'air de *Sambre-et-Meuse* — le plus entraînant de tous les airs de défilés, celui qui, depuis de si nombreuses années, a scandé le pas de nos troupes dans toutes les

grandes revues militaires — fut joué le premier, sous l'Arc de Triomphe, par la musique de tête, celle de la 7^e Division.

⁽²⁾ Ils étaient groupés par régions d'ori-



Le Général DE CASTELNAU.

(Photographic M. Rol.)



Le Général FAYOLLE.

(Photographic Henri Manuel.)



Le Général GOURAT D.
(Photographie M. Rol.)



Le Général MANGIN.
(Photographie M. Rol.)

les obus & dont beaucoup ne laissent plus voir qu'un lambeau de soie. Nos héros portent la fourragère rouge, jaune ou verte; leurs poitrines sont chargées de croix & de médailles qui proclament leur vaillance. L'Arc de Triomphe voit passer les élèves de nos grandes



L'Infanterie française.

(Photographie M. Rol.)

écoles : Polytechnique, Fontainebleau, Versailles, Saint-Cyr, Saint-Maixent; la Gendarmerie, la Garde républicaine, les Sapeurs-Pom-

gine, avec une compagnie d'honneur par région. Chacun des drapeaux ou étendards était accompagné du chef de corps & de sa garde réglementaire composée des hommes les plus décorés. La compagnie d'honneur de chaque corps d'armée était choisie dans le corps ayant obtenu le plus de citations à l'ordre de l'armée.

L'armée coloniale, l'armée d'occupation des pays Rhénans, l'armée d'Orient, l'Algérie-Tunisie & le Maroc étaient représentés dans les mêmes conditions. L'Aviation, la Marine, l'Artillerie, la Cavalerie avaient leurs délégations spéciales. La délégation du Train des Équipages défila avec celle de l'Artillerie.



L'infanterie coloniale.

(Photographie communiquée par le journal *l'Illustration*)

piers, le Génie avec les drapeaux de ses onze régiments, les Douaniers, les Forestiers, les Ouvriers d'administration, les Infirmiers, les Brancardiers; les troupes d'Infanterie : jeunes poilus de l'Active, soldats de la Réserve, « pépères » de la Territoriale; les Coloniaux⁽¹⁾ : Tirailleurs sénégalais, malgaches, indo-chinois; la délégation de l'Armée d'occupation des pays rhénans avec ses Chasseurs, ses Zouaves, ses



Les Troupes noires.

(Photographie communiquée par la maison Gaumont.)

Tirailleurs algériens, sa section d'Autos-canon & la Nouba de tirailleurs; les délégations de l'Armée d'Orient, de l'Armée d'Afrique; les Aviateurs, ayant à leur tête Fonck, portant le drapeau; les Fusiliers marins, héros de l'Yser & de Dixmude, précédés de l'Amiral Ronarc'h & dont la marche est scandée par la musique des Équipages de la Flotte; les

⁽¹⁾ Les délégations de l'Armée coloniale étaient commandées par le Général Mazillier, Commandant du 1^{er} corps d'armée coloniale;

celles de la Cavalerie, par le Général Féraud, Inspecteur général de la Cavalerie; celles des Chars d'assaut, par le Général Estienne.



L'Amiral RONARC'H.

(Photographie communiquée par le journal *l'Illustration*.)



Les Fusiliers marins.

(Photographie M. Rol.)



Les Zouaves.

(Photographie Identité judiciaire.)



Les Spahis & Les Goumiers d'Algérie & du Maroc.

(Photographie Identité judiciaire.)

Canonniers marins, la compagnie de l'Armée navale, les compagnies de Défense contre les sous-marins de l'Océan & de la Méditerranée. Voici l'Artillerie métropolitaine & coloniale : artillerie lourde, artillerie de montagne, artillerie à pied, artillerie de campagne avec son 75 légendaire, secret de notre victoire; sa section de 155 court, la Cavalerie avec la délégation de l'École de Saumur, la Garde républicaine à cheval,



Les chars d'assaut.

(Section photographique de l'Armée.)

les Chasseurs d'Afrique, les Hussards, les Chasseurs à cheval, les Dragons, les Cuirassiers, les Spahis & les Goumiers d'Algérie & du Maroc, splendides sur leurs selles de filali rouge brodées d'or. Les Chars d'assaut⁽¹⁾, avec leurs fanions, ferment la marche triomphale, comme ils ont achevé la guerre, superbement.

⁽¹⁾ Au nombre de dix.

Le défilé a pris fin. Les acclamations, au cours de cette marche à l'étoile de nos armées, tandis que la Victoire en chantant rentrait dans Paris, n'ont pas cessé de retentir à travers les voies pavoisées, jonchées de fleurs. Partout, depuis l'avenue de la Grande-Armée jusqu'à la place de la République, sur nos boulevards où passèrent les troupes victorieuses revenant d'Italie, après Magenta & Solferino, c'est la même ferveur, le même enthousiasme profond & tendre, un long cri d'amour, le tressaillement de millions d'âmes. Jamais triomphateurs ne connurent telle apothéose.

14 Juillet, date prédestinée !

Le 14 Juillet 1919 marque les temps nouveaux : l'affranchissement du monde de la servitude militaire germanique, comme le 14 Juillet 1789 avait marqué l'affranchissement de la France de la servitude de l'ancien Régime.

La soirée ⁽¹⁾ & la nuit furent dignes de la journée. Paris, pour la première fois depuis cinq ans, était illuminé. Tous les monuments publics, les édifices municipaux ⁽²⁾, les grands magasins, les immeubles particuliers ruisselaient de lumières. L'Arc de Triomphe, rayonnant sous les feux croisés des projecteurs ⁽³⁾, s'inondait de larges faisceaux électriques blancs, bleuâtres, & vers le ciel montaient des feux de Bengale allumés

⁽¹⁾ Le 12 juillet au soir, reprenant une tradition interrompue par la guerre, la Municipalité avait offert dans le square des Vosges, éclairé par des centaines de ballons lumineux fixés aux arbres, une audition de vieilles marches & de vieux airs militaires français.

Le 13, des retraites aux flambeaux, avec le concours des musiques (tambours, clairons, trompettes) des régiments appelés à Paris pour participer au défilé des troupes victorieuses, parcoururent les divers quartiers de Paris.

⁽²⁾ Services de l'Assainissement, des Promenades, de la Voie publique, des Eaux;

statues de la République : place de la Nation & place de la République, statues de Danton, d'Étienne Dolet, de Baudin, de Jeanne d'Arc, place des Pyramides & place Saint-Augustin, de Jean Macé, plaque Baudin & Lion de Belfort, monument de Pasteur (place de Breteuil).

⁽³⁾ Ces projecteurs, au nombre de trente-cinq, étaient installés : cinq sur le pont de Tolbiac, six sur la place du Panthéon, cinq dans le parc de Montsouris, six dans le parc des Buttes-Chaumont, huit devant l'église du Sacré-Cœur à Montmartre, cinq sur le viaduc du Point du Jour.



La foule, avenue des Champs-Élysées, après le défilé.

(Photographie Lansiaux.)

sur sa plate-forme. Des guirlandes écarlates éclairaient l'avenue des Champs-Élysées. La place de la Concorde, avec ses cordons descendant de l'obélisque, ses petites lampes ondulant d'un lampadaire à l'autre, avec ses lanternes enroulées de rubans tricolores & la perspective du Palais-Bourbon, des quais, de la rue de Rivoli, de la rue Royale & de la Madeleine resplendissant de mille feux, apparaissait comme un immense brasier. Si loin que portaient les regards, ce n'étaient qu'irradiations, aveuglantes trouées de clarté. La Seine semblait charrier des flammes. L'Hôtel de Ville, Notre-Dame, la Bastille, le Panthéon, les Tuileries, le Trocadéro, l'École Militaire, la Tour Eiffel, Montmartre & les Buttes-Chaumont s'embrasaient. Des foules innombrables assistaient à ces spectacles de féerie, aux feux d'artifice⁽¹⁾, aux feux de joie. D'autres s'étaient portées sur les voies où devait passer la *Fiaccolata*, girandole lumineuse⁽²⁾ que la Municipalité de Paris avait fait venir de Florence.

Des représentations gratuites étaient données dans les théâtres & salles de spectacles⁽³⁾. Dans le cadre grandiose des Arènes de Lutèce, des milliers de Parisiens saluaient de leurs vivats la Comédie-Française qui, avec le concours du corps de ballet & de l'orchestre de l'Opéra, donnait *le Cid*.

⁽¹⁾ Ils étaient tirés au pont Neuf, au viaduc d'Auteuil, aux parcs Montsouris & des Buttes-Chaumont, à la pointe ouest de l'île Saint-Louis, sur la passerelle de l'Estacade, à la porte des Lilas-Romainville, au boulevard Lefebvre, près la porte Brancion.

⁽²⁾ Cette girandole, composée de deux mille cinq cents lampes, était formée par une série de portiques & d'arcs lumineux glissant sur des roulettes & supportant des motifs décoratifs ou allégoriques (inscriptions qui évoquaient les grandes batailles de la guerre, portraits des hommes d'État des Nations alliées). Le cortège, qui se déroulait sur un kilomètre, était mis en mouvement par huit cents soldats. Il partit du Grand-Palais & tra-

versa les voies suivantes : avenue des Champs-Élysées, place de la Concorde, rue de Rivoli, boulevard de Sébastopol, place du Châtelet, pont au Change, boulevard du Palais, pont & boulevard Saint-Michel, boulevard Saint-Germain, quai d'Orsay, pont des Invalides, avenue Victor-Emmanuel III.

⁽³⁾ Théâtre Sarah-Bernhardt, Palais du Trocadéro, Cirque d'Hiver, Alhambra, Théâtre Bobino, Théâtre Trianon, Salle Wagram, Empire-Palace, Eden-Concert, Folies-Parisiennes, Excelsior Concert, Nouveau-Cirque, Théâtre Lyrique du xvi^e, Palais du Travail, Montcalm-Cinéma, Cinéma Cyrano, Cinéma des Fleurs, Clisson Palace, Cinéma Lamarck.



Embrasement des rives de la Seine.
Vue prise des toits du Louvre, le 14 Juillet 1919 au soir.
(Photographie Léon Gimpel.)

Enfin, sur les places & aux carrefours, toute la nuit & jusqu'à l'aube naissante du lendemain, Paris dansa...⁽¹⁾.

A l'issue du défilé des Armées alliées, le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE adressa la lettre suivante à M. Clemenceau :

MON CHER PRÉSIDENT,

Pendant quarante-sept ans, la France a gardé le cruel souvenir de la journée sinistre où les troupes allemandes avaient descendu les Champs-Élysées & fait sentir à Paris l'humiliation de la défaite. Pendant quarante-sept ans, sur la place de la Concorde, la statue de Strasbourg est restée voilée de crêpe.

Dans la limpidité d'un matin rayonnant viennent d'être à jamais effacées les dernières traces de ce passé douloureux; les chaînes de l'Arc de Triomphe sont tombées pour livrer passage à nos armées victorieuses. Paris s'est mis en fête pour recevoir nos soldats; l'Alsace & la Lorraine sont accourues elles-mêmes pour les acclamer joyeusement.

Tous, hélas! n'étaient pas là. Les meilleurs artisans de nos succès sont ceux qui n'en ont pas connu l'aboutissement glorieux & vers qui sont montés, cette nuit, pendant la veillée des armes, les regrets & la reconnaissance de tout un peuple. C'est à eux surtout que nous devons ces grandes heures lumineuses. La Nation l'a compris, & a pieusement associé les morts à l'apothéose des vivants.

Elle a réuni dans ses ovations enthousiastes les braves qui sont revenus de la guerre infirmes ou mutilés & ceux que les projectiles ont épargnés, les Divisions françaises & les détachements alliés, nos contingents coloniaux & nos forces métropolitaines, l'Armée de terre & l'Armée de mer, les drapeaux de l'Infanterie & les étendards de la Cavalerie, l'Artillerie, l'Aviation & les Chars d'assaut.

Elle a confondu dans ses vivats les trois illustres Maréchaux de France, les vaillants chefs qui ont commandé sous leurs ordres & les magnifiques poilus qui

⁽¹⁾ En dehors des bals qui, comme chaque année avant la guerre, avaient été organisés à l'occasion de la Fête nationale par les

Comités spéciaux des divers quartiers, des bals avaient lieu place de l'Hôtel-de-Ville, place de la Nation, place Armand-Carrel.

étaient plus impassibles encore, l'an dernier, sous la pluie des obus qu'aujourd'hui sous la pluie des fleurs.

Entre les défenseurs du Droit, la conscience populaire n'a pas fait de distinction. Elle sait qu'il a fallu le concours de tous les dévouements, groupés autour du Gouvernement de la République & des Gouvernements alliés, pour écarter le plus redoutable péril dont ait été menacée la Liberté.

La France aura le droit d'être éternellement fière de la part qu'elle a prise à cette guerre universelle. Ses armées sont restées sur la brèche, du début à la fin des hostilités; elles ont tenu le front le plus vaste & le plus exposé; elles ont eu en face d'elles les ennemis les plus puissants & les mieux organisés; elles ont accompli les efforts les plus prodigieux, elles ont subi les pertes les plus effroyables, elles ont sacrifié à l'avenir tout ce qu'elles ont pu lui donner du présent.

Par elles, la France a mérité, devant le Monde affranchi, que sa Fête nationale fût désormais un jour de gloire pour toute l'Humanité.

Puisque j'ai, en cette minute divine, l'incomparable honneur de parler au nom de la Patrie, laissez-moi vous prier, mon cher Président, de transmettre de ma part aux Armées françaises l'expression passionnée de la gratitude & de l'admiration publiques.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments dévoués.

R. POINCARÉ.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL, MINISTRE DE LA GUERRE, transmet en ces termes au Maréchal Pétain, Commandant en chef les Armées françaises, la lettre de félicitations que le Président de la République lui adressa :

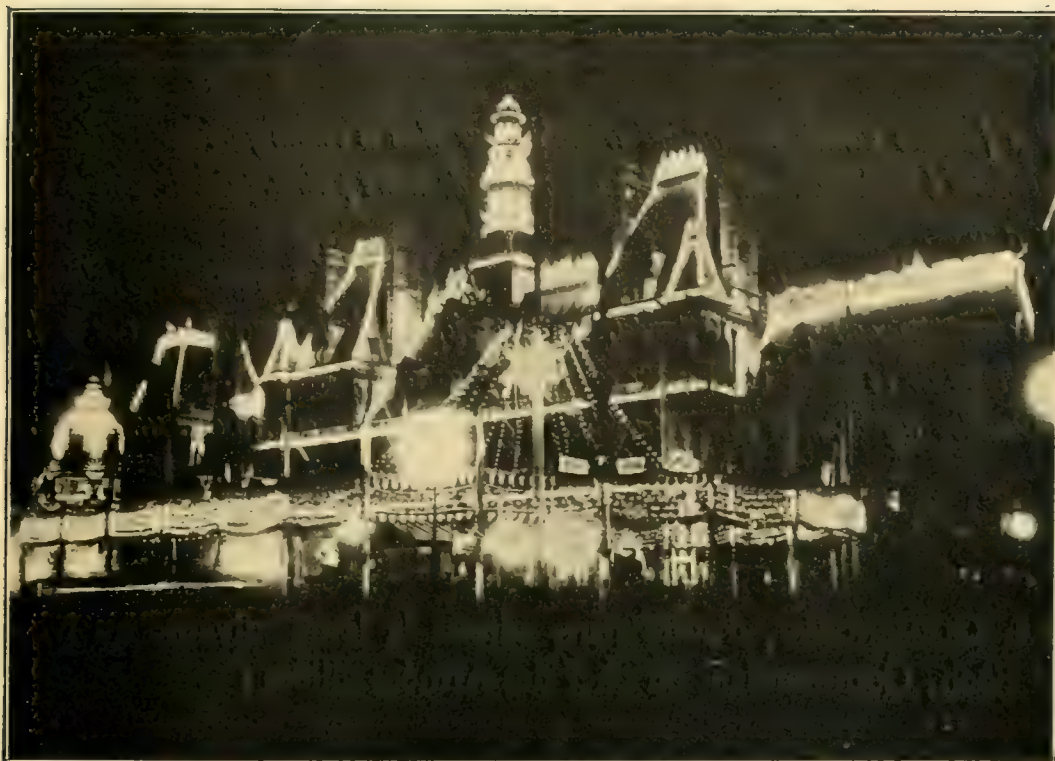
MON CHER MARÉCHAL,

En m'associant aux sentiments exprimés par le Chef de l'Etat, j'y veux joindre mon salut d'admiration patriotique à l'adresse de l'Armée française, grande par ses chefs, grande par ses soldats.

Dans la magnificence de sa Porte de gloire, Paris, où la France était accourue,



Une pièce montée d'un des feux d'artifices tirés le 14 Juillet 1919.
Vue prise des toits du Louvre.
(Photographie Léon Gimpel.)



Les illuminations de l'Hôtel de Ville & de la place de l'Hôtel-de-Ville le 14 Juillet au soir.

(Photographie M. Rol.)



La foule, place de l'Opéra, le 14 Juillet au soir.

(Photographie Agence nouvelle, A. Harlingue.)

leur a fait un accueil comme nul triomphateur n'en a connu jamais. Il n'y a pas dans notre belle histoire un plus beau moment de notre patrie. Qui de nous a vu ce jour a vécu.

Voici dès demain le retour aux labeurs de la vie nationale ! Tant d'héroïque dévouement ne doit pas être perdu. De la victoire de la guerre il reste à faire la victoire de la paix. La France compte sur ses soldats-citoyens.

Veillez agréer, mon cher Maréchal, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

G. CLEMENCEAU.

M. CLEMENCEAU, d'autre part, adressa la lettre suivante au Maréchal Foch, Commandant en chef des Armées alliées :

MON CHER MARÉCHAL,

J'ai l'honneur de vous prier de transmettre aux Commandants des contingents alliés qui, ce matin, en tête de l'Armée française, ont défilé sous vos ordres, avec leurs glorieux drapeaux & étendards, les félicitations du Gouvernement de la République.

Avec Paris, toute la France a fait fête à nos grands Alliés, fièrement représentés par d'admirables compagnons de victoire. Dites à leurs chefs notre haute gratitude, que nous achèverons d'une inébranlable amitié.

Veillez agréer, mon cher Maréchal, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

G. CLEMENCEAU.

M. LEYGUES, Ministre de la Marine, fit parvenir aux Commandants en chef & aux Commandants à la mer cette lettre :

MON CHER AMIRAL,

Je vous prie de communiquer aux États-Majors & aux Équipages la lettre que le Chef de l'État a adressée au Président du Conseil, & que celui-ci m'a charge

de vous transmettre. Je joins aux sentiments exprimés par M. le Président de la République l'expression émue de mon admiration & de ma fierté patriotique.

Les détachements des Marines ont passé sous l'Arc de Triomphe avec les détachements des Armées victorieuses.

Paris & la France ont confondu dans leurs acclamations enthousiastes les vaillants qui ont triomphé sur terre & ceux qui ont assuré aux Alliés la maîtrise de la mer.

Veillez agréer, mon cher Amiral, l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

G. LEYGUES.

Le 15 juillet, à la Chambre des Députés, M. Paul Deschanel, Président de la Chambre, & M. Clemenceau, Président du Conseil des Ministres, s'exprimèrent en ces termes :

M. LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE. — Il faudrait, même dans la langue de Corneille & d'Hugo, des mots inconnus pour dire tant de souveraine beauté !

Cet Arc de Triomphe de l'Étoile, dont chaque pierre respire l'héroïsme de nos ancêtres, a vu passer hier la plus grande heure de l'Histoire. Toute la France, les vivants & les morts, — les morts qui vivront tant qu'une conscience animera l'Univers, — toute la France & toute l'Humanité, fille de la Justice, ont communiqué dans la même gloire & dans la même religion. (*Vifs applaudissements.*)

Ces mutilés, qui trouvaient en leur cœur la force que leurs membres ne leur donnaient plus; ces drapeaux déchirés, eux aussi, & trempés du sang de leurs défenseurs; nos chers soldats, dont chacun a dans ses yeux la victoire; ces chefs magnifiques, dont l'existence entière a été vouée au devoir, à la patrie, à l'honneur, & qui, en des sociétés trop souvent affamées de jouissance & de réclame, ont suivi en silence le chemin du désintéressement & de la pauvreté (*Vifs applaudissements*); nos Africains, nos Annamites, que nous aimons comme nos enfants; toute la famille française enfin; &, à côté d'eux, nos fidèles & illustres Alliés, confondant avec la nôtre la fleur de leur

jeunesse & épanouissant aux rayons du commun triomphe la diversité splendide de leur génie (*Très bien! très bien!*); tous portaient en eux, avec la noblesse de leur race, les conquêtes de la morale humaine & l'avenir du Monde. (*Applaudissements prolongés.*)

Nous n'avions vécu que pour cet instant. Et cet instant éclairera désormais toute notre vie. Malheur à ceux qui sèmeraient des germes de défiance entre les peuples qui ont mêlé leur sang! Malheur à ceux qui, au dedans, ne comprendraient pas la grandeur sacrée d'une telle leçon! (*Vifs applaudissements.*) Unie, la France est invincible. Puisse-t-elle, pour les grandes tâches qui l'attendent, avoir toujours les yeux fixés sur ces jours bénis! (*Vifs applaudissements.*)

Cher soldat de la France, nous ne serons vraiment dignes de la patrie sauvée par ton courage, que si nous tenons toujours nos âmes à la hauteur de tes vertus! (*Longs applaudissements répétés.*)

M. GEORGES CLEMENCEAU, *Président du Conseil, Ministre de la Guerre.* — Les paroles seraient impuissantes à rendre la tempête d'émotions qui passa sur nous tous, hier, à la vue des immortels soldats revenant aux foyers de la chère patrie, après avoir sauvé la civilisation. (*Vifs applaudissements.*)

J'ai dit à leur chef l'hommage que leur doit le Gouvernement de la République, accru de la reconnaissance éternelle des générations à venir.

Plus beaux peut-être encore dans la boue sanglante des combats, sous les rafales de l'hiver, les mâles visages rayonnaient d'une splendeur de tous les dévouements de la guerre.

Un temps finit. Un autre temps commence pour une œuvre nouvelle, avec un nouveau cortège de devoirs.

La tâche n'est ni moins grande, ni moins belle. C'est la France toujours qui, pour continuer dans le monde, a besoin de tous ses enfants. Épreuve éclatante à son tour, mais surtout décisive, qui demande, comme hier, un suprême concours de toutes nos énergies.

Au travail donc, à l'effort total d'ardente sagesse qui rassemble les volontés pour faire, & s'impose le juste frein pour ordonner. Ainsi seulement nous léguerons intacts à nos fils les dons du génie ancestral qui font de notre histoire comme un glorieux sommaire des plus hautes aspirations de l'Humanité. (*Applaudissements répétés.*)

Au Sénat, le 16 juillet, les paroles suivantes furent prononcées par M. Antonin Dubost, Président de la Haute Assemblée, & M. Stephen Pichon, Ministre des Affaires étrangères.

M. LE PRÉSIDENT DU SÉNAT. — La fête de la Victoire, d'une grandeur sacrée & d'une pure beauté, est terminée. Devant nos yeux éblouis, c'est la France elle-même, c'est quinze siècles d'héroïsme & de gloire qui ont ruisselé du porche triomphal au cœur populaire de Paris! (*Très bien, très bien! & applaudissements.*) Gardons en nos pensées & nos cœurs la clarté & l'émotion de ce sublime instant! (*Nouvelle approbation.*)

Les fiers & francs regards des soldats qui ont défilé devant nous nous disaient : « Nous avons préservé la France de son plus grand péril. Législateurs, par nos mains anonymes, le génie guerrier de notre race vous la remet sauvée & forte. (*Très bien! très bien! & applaudissements.*) A votre tour de la faire grande dans la paix & juste dans le monde, comme nous l'avons faite invincible dans les combats! » (*Vifs applaudissements.*)

Législateurs, obéissons à cet appel! (*Très bien! très bien! & applaudissements répétés.*)

M. STEPHEN PICHON, *Ministre des Affaires étrangères.* — Messieurs, je n'ajouterai qu'un mot, au nom du Gouvernement, à l'émouvante allocution que vous venez d'entendre.

Aussi bien, les heures inoubliables que nous avons vécues dans l'immortelle journée qui vient d'être rappelée sont-elles de celles qu'aucune parole ne peut rendre complètement.

Ce que nous avons célébré, avec la victoire de nos armées, c'est la victoire de toutes les armées du monde civilisé. (*Très bien! très bien!*)

Ce que nous avons acclamé, avec nos troupes passant sous l'Arc de Triomphe, ce sont les troupes de tous les peuples qui ont combattu à leurs côtés. (*Nouvelle approbation.*)

Ce que nous avons salué, avec les chefs glorieux qui ont conduit nos soldats aux plus mémorables batailles de l'Histoire, ce sont leurs émules & leurs camarades qui ont conduit en Occident & en Orient, partout où se jouait le sort du Monde, les soldats des États alliés.

Les drapeaux devant lesquels nous nous inclinons, & dont les lambeaux

sacrés disaient assez le prix auquel fut achetée la déroute d'un ennemi formidable, étaient ceux de toutes les Nations qui ont eu leur part dans notre commun triomphe.

Jamais notre Fête nationale, qui a toujours été une fête universelle, ne fut à un égal degré la Fête de l'Humanité. (*Vive approbation.*)

La guerre terrible dont nous sortons ne pouvait aboutir à une plus noble apothéose.

Il s'agit maintenant de traduire dans la paix la pensée qui était dans nos âmes sur le passage de tant de gloire. (*Très bien! très bien!*)

Il faut que les vivants soient dignes des morts auxquels s'est adressé tout d'abord notre hommage. (*Très bien! très bien!*)

Il faut que, pour l'œuvre qui nous incombe dans la réparation générale des maux dont nous avons souffert plus que tout autre, & pour le développement fécond d'une paix qui interdise à jamais la guerre, nous sachions nous imposer l'union sans laquelle tous nos sacrifices seraient menacés d'être vains. (*Applaudissements.*)

Il le faut pour notre patrie, qui n'a jamais été plus honorée.

Il le faut pour tous les peuples vainqueurs, décidés comme elle à ne pas abuser de la victoire, mais à en faire le point de départ d'une ère de travail, d'ordre & de liberté, dont doit bénéficier le Monde entier. (*Vifs & unanimes applaudissements.*)





LE RETOUR TRIOMPHAL DES TROUPES

EN 1807 ET EN 1859.

I

PROGRAMME DES FÊTES QUI SERONT DONNÉES PAR LA VILLE DE PARIS,
À L'OCCASION DU RETOUR DE LA GARDE IMPÉRIALE,
LE 25 NOVEMBRE 1807.

(Extrait de la *Gazette nationale* [*le Moniteur universel*]
du mercredi 25 novembre 1807.)

Il sera élevé au dehors de la barrière de la Villette, sur la route d'arrivée de la Garde impériale, un arc de triomphe dédié à la Grande Armée.

Le 25 novembre, jour de l'arrivée de la Garde impériale, le Corps municipal se réunira à 10 heures, à l'Hôtel de Ville.

A 11 heures précises, il partira de l'Hôtel de Ville en voitures, précédé & suivi d'une escorte de cavalerie, pour se rendre à la barrière de la Villette, afin de recevoir la Garde impériale, & lui offrir des couronnes d'or, votées par la Ville, à la Grande Armée, de l'agrément de Sa Majesté.

La distribution de ces couronnes se fera sous l'arc de triomphe élevé en dehors de la barrière.

A l'arrivée de la Garde, le Corps municipal s'avancera sous l'arc de triomphe, à la rencontre de l'État-Major.

Le Préfet de la Seine, portant la parole au nom de la Ville de Paris, offrira les couronnes & en ornara les aigles des divers corps de la Garde.

Après la distribution des couronnes, la Garde étant près de défilé sous l'arc de triomphe, le Corps municipal s'y placera sur des gradins disposés pour le recevoir.

Lorsque la troupe aura défilé, le Corps municipal se remettra en marche, dans l'ordre précédemment observé, & se rendra aux Champs-Élysées, où il sera offert, au nom de la Ville de Paris, un banquet aux divers corps composant la Garde impériale.

Les tables seront dressées sous des tentes placées de droite & de gauche dans les contre-allées des Champs-Élysées, sur toute la longueur de la grande avenue, depuis la place de la Concorde jusqu'à la barrière de l'Étoile.

En haut de la table de chaque régiment, il sera dressé une tente particulière pour les officiers.

La tente de l'État-Major sera placée au rond-point des Champs-Élysées.

Le Corps municipal fera les honneurs du banquet.

La ligne des tables sera gardée par les corps de la Garde de Paris.

A la même heure que se donnera le repas de la Garde impériale, il sera fait sur douze des principales places de Paris des distributions de vin, & tiré des loteries de comestibles.

Le dépôt de comestibles sera à la Municipalité de l'arrondissement.

INDICATION DES PLACES :

Pour le 1^{er} arrondissement municipal, place Sainte-Croix, chaussée d'Antin;

Pour le 2^e, place du Marché-des-Jacobins;

Pour le 3^e, place des Victoires;

Pour le 4^e, marché des Innocents;

Pour le 5^e, place de la Fidélité-à-Saint-Laurent;

Pour le 6^e, rotonde du Temple;

Pour le 7^e, place de l'Hôtel-de-Ville;
Pour le 8^e, place des Vosges;
Pour le 9^e, place de la Bastille;
Pour le 10^e, place du Corps-Législatif;
Pour le 11^e, place de l'Odéon;
Pour le 12^e, place de l'Estrapade.

Sur la place du Marché-des-Innocents, la distribution du vin se fera par la fontaine même, d'où le vin jaillira par quatre robinets.

Il y aura des orchestres sur chacune de ces places.

A 8 heures du soir, il sera tiré des feux d'artifice sur les douze places où seront faites les distributions de vin & de comestibles.

Ces mêmes places seront illuminées.

Le lendemain, 26 novembre, il y aura spectacle gratis dans tous les théâtres de Paris.

La Garde de Paris recevra, ce même jour, une distribution extraordinaire dans ces quartiers.

Le Conseiller d'État, Préfet du Département de la Seine,

Signé : FROCHOT.

Pour copie conforme :

L'Auditeur au Conseil d'État, Secrétaire général,

F. HELY.

Paris, le 25 novembre.

L'entrée solennelle de la Garde impériale a eu lieu aujourd'hui, à midi; cette Garde a été reçue par le Corps municipal, conformément au programme publié par M. le Conseiller d'État, Préfet de la Seine.

Un peuple immense s'était porté au-devant des colonnes, & avait, à une longue distance, dépassé l'arc de triomphe élevé sur la route du Nord.

Le Corps de ville, présidé par M. le Conseiller d'État, Préfet, ayant atteint la tête des colonnes, M. le Préfet a adressé le discours suivant à S. E. M. le Maréchal Bessières, sous les ordres duquel marchait la Garde impériale :

« Monsieur le Maréchal, Généraux, Soldats qui composez cette Garde fidèle, dont les rangs impénétrables environnent le trône, vous tous, guerriers, l'honneur de la France & l'admiration de l'Europe, suspendez pour un moment votre marche, &, avant que vous ne couriez vous jeter dans les bras de vos mères, de vos épouses, de vos parents, recevez, s'il se peut dire ainsi, l'embrassement de la Cité.

« Combien elle aime à vous revoir, après tout ce que la renommée a publié de vous! avec quel orgueil elle se plaît à rechercher dans vos rangs ceux de ses propres fils qui ont été dignes d'elle, & avec quel enthousiasme elle contemple en vous cette Grande Armée dont vous fûtes une si grande part!

« Cependant, sont-ce les braves de Wertingen, les héros d'Austerlitz qui s'avancent vers nous? Depuis vingt mois, la Cité se voit enrichie des trophées conquis par eux; depuis vingt mois, elle leur tient prêtes les couronnes de la reconnaissance; ces héros, ces braves nous sont-ils enfin rendus? Ô Patrie! ce sont eux, mais à peine ils se ressouviennent ou de Wertingen ou d'Austerlitz; ce sont eux, mais tandis que nous les avons attendus, guidés par le génie tutélaire de l'Empire, ils retournaient plus impétueux à de nouveaux combats, &, dans les champs d'Iéna, dans les plaines d'Eylau, de Friedland, ils ont conquis de nouveaux titres, ils ont ajouté, s'il était possible, à leur gloire par des prodiges de valeur presque inconnus jusqu'alors aux Français mêmes.

« Héros d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, conquérants de la paix, grâces immortelles vous soient rendues; c'est pour la Patrie que vous avez vaincu, la Patrie éternisera le souvenir de vos triomphes; vos noms seront légués par elle, sur le bronze & le marbre, à la postérité la plus reculée, & le récit de vos exploits enflammant le courage de nos derniers descendants, longtemps encore après vous-mêmes, vous protégerez par vos exemples ce vaste Empire si glorieusement défendu par votre valeur.

« Braves guerriers, ici même, un arc triomphal, dédié à la Grande Armée,

s'élève sur votre passage; il vous attend : venez recevoir sous ses voûtes la part qui vous est due des lauriers votés par la Capitale à cette invincible armée; qu'ainsi commence la fête de votre retour; venez, & que ces lauriers, tressés en couronne par la reconnaissance publique, demeurent appendus désormais aux Aigles impériales qui planent sur vos têtes victorieuses.

« Salut, Aigles belliqueuses, symbole de la puissance de notre magnanime Empereur; portez dans toute la terre, avec son grand nom, la gloire du nom français, & que les couronnes dont il a été permis à la Ville de Paris de vous orner soient en tous lieux un témoignage auguste à la fois & redoutable de l'union du monarque, & du peuple & de l'armée.

« Mais c'est trop, généreux guerriers, c'est trop retenir vos pas quand tous les cœurs vous appellent. Entrez dans nos remparts enorgueillis de vous recevoir. Entrez-y au milieu des champs d'allégresse & de triomphe, & que la mémoire de ce beau jour vive à jamais avec vos exploits dans les annales de la Cité, & dans les fastes de l'Empire. »

S. E. M. le Maréchal Bessièrès a répondu :

« Monsieur le Préfet & Messieurs les Membres du Corps municipal de la Ville de Paris,

« Ces couronnes dont vous décorez nos Aigles, ces arcs de triomphe, toute cette pompe brillante pour célébrer le retour de la Garde impériale, sont une nouvelle preuve de votre affection pour l'Empereur, & un hommage éclatant rendu à la Grande Armée.

« Les aînés de cette grande famille militaire vont se retrouver avec plaisir dans le sein d'une ville dont les habitants ont constamment rivalisé avec eux d'amour, de dévouement & de fidélité pour notre illustre monarque.

« Animés des mêmes sentiments, la plus parfaite harmonie existera toujours entre les habitants de la Grande Ville & les soldats de la Garde impériale.

« Et si leurs Aigles marchaient encore, en se rappelant le serment qu'ils

ont fait de les défendre jusqu'à la mort, ils se rappelleraient aussi que les couronnes qui les décorent leur en imposent l'obligation.

« Tels sont, Messieurs, les sentiments qui animent la Garde impériale : je m'estime heureux de vous les exprimer en son nom. »

Ces deux discours prononcés, c'est aux cris de « Vive l'Empereur ! » mille fois réitérés par le peuple & les soldats, que les couronnes d'or votées par la Ville de Paris ont été apposées aux Aigles de la Garde impériale, au milieu du cercle formé par son État-Major.

Le Corps municipal s'est ensuite placé sous l'arc triomphal. Là, un orchestre nombreux a exécuté le *Chant du retour*, dont les paroles sont de M. Arnault, & la musique de M. Méhul. C'est sur la mesure de ce chant que la Garde entière a défilé dans l'ordre suivant :

Les Fusiliers de la Garde ;
Les Chasseurs à pied ;
Les Grenadiers à pied ;
Les Chasseurs à cheval ;
Les Mamelucks ;
Les Dragons ;
Les Grenadiers à cheval ;
La Gendarmerie d'élite.

Chaque régiment était précédé des officiers généraux & supérieurs, chargés de son commandement.

A la suite de la Garde impériale, marchait, accompagné de l'Etat-Major de la place, M. le Général Hullin, Commandant d'armes, suivi du Corps municipal & de son cortège.

C'est dans cet ordre, & en traversant les haies formées par une innombrable population, que la Garde est parvenue au palais des Tuileries, en passant sous le grand arc de la porte triomphale qui sert aujourd'hui d'entrée principale au palais, où elle a déposé ses Aigles ; de là, traversant le jardin des Tuileries, où elle a posé les armes, elle s'est rendue aux Champs-Élysées où tous les corps qui la composent & un détachement de la Garde de Paris ont pris place au banquet qui lui était préparé. Dix mille couverts étaient servis : le Corps municipal faisait les honneurs.

Les toasts ont été portés dans l'ordre suivant :

Par le Préfet de la Seine, à S. M. l'Empereur & Roi;

Par S. E. M. le Maréchal Bessières, à la Ville de Paris;

Par le Préfet de la Seine, à la Grande Armée.

Ces toasts sont partis de la table du rond-point des Champs-Élysées, où était l'État-Major, & ont été répétés simultanément à toutes les tables, aux acclamations de « Vive l'Empereur! »

Un très beau temps avait favorisé l'entrée de la Garde, & avait singulièrement ajouté à l'éclat de ses armes & de sa tenue. Malheureusement, cette température n'a pas été de longue durée; une pluie abondante & continue est tombée; mais elle n'a pu distraire la foule, qui s'était portée de tous les points de la Capitale sur les lieux du passage & aux Champs-Élysées, du spectacle vraiment extraordinaire qui lui était offert.

Paris a revu avec le plus vif sentiment d'intérêt, de reconnaissance & d'affection, cette armée, élite de la Grande Armée, dont il a tant de fois appris à admirer la masse & à estimer les individus; cette armée si redoutable aux ennemis par son indomptable courage, si chère aux citadins par sa conduite régulière, sa décence, on pourrait même dire l'urbanité de ceux qui la composent, & l'excellent exemple qu'elle donne aux corps dont elle est le digne modèle.

Les sentiments de la Ville de Paris, en revoyant la Garde de Sa Majesté, sont difficiles à décrire; mais il serait plus difficile encore de dépeindre l'émotion & l'étonnement de cette Garde elle-même, à l'aspect de ces nombreux embellissements qui se sont succédé avec autant de rapidité que ses combats, tandis qu'ils ne sembleraient devoir être que le résultat tardif d'une longue paix; elle triomphait dans des lieux devenus presque aussi nouveaux pour elle que ceux où elle a combattu si glorieusement; elle souriait avec une sorte d'orgueil devant ces monuments nouveaux, élevés par le génie des arts, dans le moment même où ils étaient consacrés par la victoire.

Dans d'autres lieux, des réjouissances populaires, d'abondantes distributions attiraient une foule avide & joyeuse. La place des Innocents & sa magnifique fontaine, plus libérale & plus vivement assiégée que de coutume, présentaient surtout le coup d'œil le plus remarquable.

Ce soir, tous les édifices publics & le plus grand nombre des maisons particulières sont illuminés, malgré le temps qui continue à contrarier cette sorte de divertissement & ce moyen d'expression de l'allégresse publique.

Demain, la Garde assistera aux représentations qui seront données dans tous les spectacles.

Une fête est préparée au Sénat pour le 28. Le palais & les jardins sont disposés pour réunir une partie de la Garde impériale.

II

LA RENTRÉE DANS PARIS DE L'ARMÉE D'ITALIE,
LE 14 AOÛT 1859.

(Extrait du *Moniteur universel*, journal officiel de l'Empire français.)

Le 14 août, les troupes partiront des camps de Saint-Maur, de manière à ce que la tête de colonne, en passant par le faubourg Saint-Antoine, soit rendue à la place de la Bastille à 9 heures du matin.

Le cortège se mettra en marche dans l'ordre suivant :

L'Empereur avec son escorte & sa suite.

Les drapeaux autrichiens, portés :

Le premier, par un chasseur à pied de la Garde, & escorté par deux soldats de chaque régiment de la Garde;

Le deuxième, par des soldats du 1^{er} corps (dans le même ordre que pour la Garde);

Le troisième, par des soldats du 2^e corps (dans le même ordre que pour la Garde);

Le quatrième, par des soldats du 4^e corps (dans le même ordre que pour la Garde).

Les canons autrichiens.

Le Maréchal commandant la Garde & son État-Major.

La 1^{re} division comprenant :

Le génie de la Garde;

Le bataillon de chasseurs à pied;

Les régiments de voltigeurs;

Deux batteries.

La 2^e division comprenant :

Les zouaves;
Les grenadiers;

Le reste de l'artillerie de la Garde.

Le Maréchal commandant le 1^{er} corps & son État-Major.

La 1^{re} division :

Deux batteries.

La 2^e division :

Deux batteries.

Les 2^e, 3^e & 4^e corps dans le même ordre.

La cavalerie de la Garde fermera le cortège.

A partir de la place de la Bastille, les troupes suivront les boulevards & la rue de la Paix; elles passeront à la place Vendôme devant l'Empereur arrêté devant le Ministère de la Justice, & retourneront par la rue de Rivoli. Au delà de la rue du Louvre, les corps d'armée suivront différentes directions pour rentrer au camp.

L'artillerie & la cavalerie passeront sur la rive gauche pour rentrer dans leur camp.

La Garde nationale & l'armée de Paris formeront la haie de la place de la Bastille à la place Vendôme, & de la place Vendôme aux Tuileries, chacune sur un côté de la ligne.

Les troupes de l'armée de Paris seront en grande tenue de parade; l'armée d'Italie en tenue de campagne.

Paris, le 14 août.

I

Paris s'apprête à recevoir la victorieuse armée d'Italie; dès la barrière du Trône les maisons se parent, se pavoisent, les mâts vénitiens soutiennent, d'un côté de la rue à l'autre, des guirlandes de fleurs & font comme une voie Sacrée aux héros de Magenta & de Solférino. Un arc de triomphe,

imitant par la disposition de ses lignes la façade du Dôme de Milan, s'élève à l'entrée du boulevard, sur la place de la Bastille. Dans son vaste triangle de marbre blanc s'ouvrent trois arcades : celle du milieu d'un diamètre immense, les deux autres plus petites. Au-dessus de la porte principale est figurée une statue de la Paix tenant d'une main le rameau d'olivier & de l'autre la corne d'abondance. Au-dessous de la Paix, on lit sur un cartouche, en lettres lapidaires : « *A l'Empereur, à l'armée d'Italie, la Ville de Paris* ». Un second cartouche contient les noms des victoires remportées : « *Solférino, Melegnano, Magenta, Turbigo, Palestro, Montebello* ». Au soubassement de l'arc, des statues à formes vigoureuses soutiennent les nervures qui divisent la façade & encadrent la liste des régiments. Sur une frise transversale sont inscrits ces mots : « *Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Génie* ». Des bas-reliefs représentant des sujets religieux, des saints dans des niches, des pignons à crosses, surmontés de statuette, complètent la ressemblance & la décoration. Il est difficile de rappeler aux troupes, d'une façon plus ingénieusement délicate, une autre entrée glorieuse.

L'autre façade offre la même disposition architecturale, à cette différence près qu'une statue de la Guerre remplace la statue de la Paix. Cet arc de triomphe, d'un effet grandiose, est de M. Baltard, Architecte de la Ville.

Plus loin, à la hauteur du Cirque Napoléon, un grand portique bleu & or découpe ses trois arcades, dont la principale a dix mètres d'ouverture en hauteur & neuf mètres en largeur. Cette arcade est surmontée d'une aigle d'or gigantesque, aux ailes éployées, de dix mètres d'envergure. Elle tient dans une de ses serres le laurier, symbole de la Gloire, & l'épée de la France, & dans l'autre le drapeau national, décoré de la croix de la Légion d'honneur, sur lequel sont inscrits les numéros & les noms des régiments qui l'ont obtenue. Au sommet de chaque colonne ou pilier est posé un blason impérial avec le manteau d'hermine, le sceptre & la main de justice en sautoir. Une circonstance touchante, qui se rattache à ce monument improvisé, ne doit pas être passée sous silence : il est fait tout entier par les artistes du Cirque; l'un d'eux a donné le dessin de l'élévation, un autre a modelé l'aigle, un troisième a peint les blasons; chacun a voulu coopérer de ses mains à l'œuvre générale, témoignage de sympathie pour notre brave armée. Le portique est combiné de manière à pouvoir être splendidement illuminé. Le soir, des cordons de feu en accuseront les lignes, & trois grands lustres,

éclairés en verres de couleur, pendent de la clef de voûte des arcades & en remplissent le vide par des girandoles étincelantes.

Des aigles dorées, des écussons aux chiffres de l'Empereur & de l'Impératrice, décorent la façade du Cirque Napoléon.

Le long des boulevards, à des mâts peints & dorés, plantés de distance en distance, flottent des banderoles aux couleurs nationales & sont suspendus des faisceaux de drapeaux tricolores ayant pour centre un disque à fond vert ou bleu, alternativement historié d'un N ou d'un E couronné. Des mâts plus hauts & d'une ornementation plus riche se dressent aux angles de chacune des rues qui viennent couper la ligne du boulevard.

Au boulevard du Temple, deux colonnes cannelées supportent le chiffre impérial placé au centre d'un trophée d'armes & des cartouches contenant des noms de victoires.

Deux grands mâts formant colonnes, ornés de faisceaux, de boucliers & d'inscriptions, sont placés de chaque côté du boulevard à la hauteur du théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Les fenêtres des maisons & les maisons elles-mêmes jusqu'aux toits sont pavées de drapeaux. Partout se lit le chiffre impérial dans des cercles d'or & de feuillage.

Devant le Gymnase, des mâts vénitiens, splendidement ornés, soutiennent, sur un câble tendu d'un côté du boulevard à l'autre, un grand panonceau de velours pourpre avec ces mots : « *A l'Empereur! A l'armée d'Italie!* »

La façade du théâtre des Variétés est décorée d'une Victoire offrant des couronnes, de drapeaux tricolores, de trophées d'armes, de guirlandes & d'écussons.

A l'angle de l'Opéra-Comique, une colonne or & blanc, ornée de lauriers d'or & de drapeaux, reproduit sur des cartouches les noms glorieux des victoires remportées par l'armée d'Italie.

Des transparents, des étendards, des courtines en riches étoffes, des guirlandes, des banderoles revêtent du haut en bas les façades des maisons.

Au milieu de la chaussée, dans l'axe de la rue de la Paix, un monument, dessiné par M. Baltard, attire & retient les yeux. La guerre a fourni à l'architecte un glorieux & nouvel ordre; des canons autrichiens, plantés debout, ornent les colonnes d'un large socle portant sur des marches de granit.

D'autres canons, posés de champ & présentant tour à tour leur culasse & leur gueule gorgée de boulets, composent entre les fûts de bronze une ornementation héroïque. Un cartouche contient ce mot significatif : « *Villafranca* », écrit en lettres d'or. Sur une des façades du socle, on lit : « *Palestro*, 3^e zouaves, un canon; *Magenta*, 45^e de ligne, un drapeau; 2^e zouaves, un drapeau; 3^e grenadiers Garde impériale, un canon ». Sur l'autre face sont burinées les inscriptions suivantes : « *Solférino*, chasseurs à pied Garde impériale, un drapeau; 76^e de ligne, un drapeau; voltigeurs Garde impériale, treize canons; 1^{er} corps, cavalerie, quatre canons; 3^e corps, 2^e division, deux canons; 2^e de ligne, un canon; 55^e de ligne, un canon ».

Sur ce socle pose une large plinthe de granit rouge, comme toutes les parties solides du monument, servant de support au siège en hémicycle, où est assise la statue de la Paix couronnée d'olivier, tenant d'une main un glaive au fourreau, & de l'autre le Traité de Villafranca. La statue de M. Cortot est en marbre blanc; l'épée, la couronne & le traité sont dorés. Aux pieds de la Paix se couche un grand lion de bronze, symbole de la modération dans la force. Deux aigles d'or battent des ailes de chaque côté du siège; des lauriers dorés s'entrelacent sur cette plinthe; autour du monument, on a improvisé un jardin; des gazons & des fleurs en encadrent la base.

L'entrée de la rue de la Paix est marquée par deux obélisques de granit gris & rouge.

A l'endroit où la rue de la Paix débouche dans la place Vendôme, quatre groupes de colonnes forment une espèce de portique triomphal. Ces colonnes, de grandes proportions, ont des socles de marbre blanc veiné; une gaine richement ornementée & dorée les enveloppe jusqu'au tiers de leur hauteur; le reste du fût est en marbre rouge antique, cannelé & surmonté d'un chapiteau corinthien. Chacune de ces colonnes, au nombre de huit, couplées deux par deux, sert de piédestal à une statue de la Victoire, les bras étendus & offrant des couronnes de chaque main. Ces victoires, entièrement dorées, d'une grande fierté de tournure, sont de M. Diebolt. A chaque colonne est suspendu un grand bouclier de bronze au chiffre impérial, derrière lequel se croisent une branche de laurier & une palme nouées par une bandelette tricolore, dont les bouts retombent avec une gracieuse symétrie.

La même décoration avec tous ses détails est répétée à l'autre entrée de la place Vendôme par la rue Castiglione.

Dans la place même, des courtines de velours cramoisi, avec N, abeilles & crépines d'or, drapent les balcons de tous les étages. Attachées à des mâts peints & dorés d'où pendent des oriflammes, des guirlandes de feuillages marquent & ornent la ligne des toits. A la pointe des frontons, un trophée de drapeaux tricolores; aux deux angles, des aigles dorées; entre chaque mansarde, un médaillon au chiffre impérial, complètent la décoration de la place.

La tribune occupée par l'Impératrice, devant l'hôtel du Garde des Sceaux, est supportée par un avant-corps d'architecture d'ordre toscan, orné de trophées dans des niches; des hampes dorées soutiennent un vélarium rayé de pourpre & d'or. Une riche tenture, avec faisceaux de drapeaux aux couleurs nationales, revêt le fond. Une draperie de velours cramoisi relevée par des câbles d'or, ornée du blason & du chiffre impérial, retombe sur le balcon.

Autour de la place, dont ils laissent le milieu libre, s'étagent des gradins de vastes amphithéâtres, capables de contenir dix mille spectateurs. Ainsi disposée, ayant au centre cette magnifique colonne trajane, faite de bronze ennemi & surmontée de l'image radieuse de Napoléon, la place Vendôme a l'air d'un cirque romain un jour de triomphe.

Des hampes dorées, avec flammes tricolores, sont plantées autour de la colonne. Aux quatre angles du socle, on a suspendu des guirlandes ayant pour point de départ des couronnes de lauriers d'or passées au cou des aigles. La grille qui entoure la colonne est chargée de festons, de couronnes & de bouquets d'immortelles.

II

Voilà la description, bien incomplète, quoique trop longue sans doute, des préparatifs faits par la population de Paris pour recevoir l'armée triomphante. Paris, du reste, n'avait pas attendu le jour de l'entrée solennelle pour exprimer sa sympathie aux héros de Magenta & de Solférino. Il envahissait le camp de Saint-Maur dans sa curiosité & son admiration naïves, se faisant raconter par les soldats, narrateurs modestes & complaisants, qui n'oublient qu'eux-mêmes, les rapides exploits de la dernière campagne.

Sur tout le parcours du défilé, l'affluence est incalculable; de la barrière

du Trône à la place Vendôme, les chaussées latérales sont encombrées de monde. Sur les échafaudages, aux fenêtres, aux balcons, jusque sur les toits, entre les cheminées, fourmillent les têtes avides de voir. Dans Paris, qui semble s'être fait élastique pour les recevoir, se sont déversés les banlieues, les départements, l'étranger, tout ce qui a pu venir, pour le grand jour, par un véhicule quelconque. Les multitudes se fondent avec les multitudes, s'accroissant sans cesse jusqu'au dernier moment. Le faite des maisons est aussi peuplé que la rue. Des spectateurs intrépides, faute de meilleures places, restent plongés dans le bassin du Château-d'Eau, trempés jusqu'à la ceinture.

A l'heure prescrite, quoique matinale, & malgré la difficulté de circuler en voiture, les gradins des amphithéâtres élevés place Vendôme sont couverts d'une foule immense, parée & choisie, qui regrette, bien que sûre de ne perdre aucun détail, de ne pouvoir courir au-devant des troupes, au moins jusqu'à la Bastille, où l'Empereur est allé se mettre à leur tête.

Des tribunes spéciales, promptement remplies, avaient été réservées pour les Maisons de Leurs Majestés, le Corps diplomatique, le Sénat, le Corps législatif, le Conseil d'État, le Corps municipal de la Seine.

Une impatience haletante, anxieuse, tient toutes les poitrines oppressées; c'est à peine si les yeux se distraient à considérer la magnifique décoration des hôtels; tous les regards se tournent obstinément vers la rue de la Paix, par où doit déboucher l'armée.

Saluée d'une acclamation universelle, la voiture de l'Impératrice traverse la place. Sa Majesté s'assied, avec le Prince Impérial en uniforme des grenadiers de la Garde, à la tribune élevée pour elle.

Dans les salons de l'Impératrice, qui communiquent à cette tribune, se réunissent : S. A. I. la Princesse Mathilde, LL. AA. la Princesse Bacciocchi, le Prince Lucien Murat, la Princesse Lucien Murat, la Princesse Anna Murat, le Prince Joseph Bonaparte, M. le Duc & M^{me} la Duchesse d'Albe, le Marquis & la Marquise de Roccagiovine, le Comte & la Comtesse L. de Cambacérés, M^{me} la Baronne de Chassiron, les Ministres & les femmes des Ministres, le Président du Sénat & M^{me} Troplong, le Président du Corps législatif & le Président du Conseil d'État, les Grands Officiers de la Couronne, la Grande Maîtresse de la Maison de l'Impératrice, M^{me} la Gouvernante des Enfants de France, M^{me} la Duchesse de Bassano, M^{me} la Duchesse

de Cambacérés, l'Adjudant Général du Palais & M^{me} Rolin, les Officiers & Dames de service auprès de Leurs Majestés & de S. A. I. la Princesse Mathilde.

Bientôt les cent-gardes, avec timbales & trompettes, apparaissent entre les colonnes surmontées de victoires d'or, précédant de quelques pas l'Empereur monté sur un magnifique cheval alezan. Les cris de « Vive l'Empereur ! » partent de tous les gradins; les mouchoirs s'agitent ainsi que les chapeaux; tout le monde est debout & découvert. Le Prince Impérial, à la vue des premières troupes, se lève spontanément, tire sa petite épée & salue avec une grâce héroïquement enfantine. Cette inspiration charmante provoque une longue salve d'applaudissements qui a de la peine à se calmer.

Après un peloton de guides, dont le kolback est devenu roux à l'ardent soleil d'Italie, arrivent les blessés des différents corps, assez avancés en convalescence pour supporter les fatigues du triomphe : grenadiers, voltigeurs, soldats de ligne, zouaves, tirailleurs algériens; chaque régiment a fourni son contingent. Eux aussi peuvent dire, comme Jeanne d'Arc en parlant de son drapeau : « Puisqu'il a été à la peine, il est juste qu'il soit à l'honneur ». Ils s'avancent, pâlis sous le hâle, par la souffrance, éclopés, cicatrisés, manchots, s'appuyant sur le bâton qui, pour eux, doit remplacer le fusil quelque temps encore, mais tendant la jambe — cherchant à marquer le rythme — avec un stoïcisme tout militaire, souriant naïvement à la foule qui les acclame, étonnés de leur succès, comme si l'héroïsme était la chose du monde la plus naturelle. Plus heureux que les autres, ils ont reçu, pour la France, une de ces nobles blessures qui embellissent le soldat, voilà tout; leurs mains mutilées peuvent à peine tenir les couronnes, les bouquets, les palmes, les guirlandes que le peuple enthousiasmé leur a jetés sur leur passage.

Ils défilent plus lentement, car leurs plaies, qu'a fermées la science, s'irritent par la fatigue. Parmi eux marche triste & fier un jeune officier, les deux bras en écharpe. A cette vue, une émotion profonde, irrésistible, universelle, s'empare des spectateurs; un frisson électrique parcourt les gradins. Les femmes sanglotent, les yeux pleins de larmes; les hommes, la gorge serrée, essayent un hurrah, & l'Empereur, arrêté devant la tribune de l'Impératrice, la tête tournée vers la colonne, salue à plusieurs reprises.

Trois aumôniers précédaient le groupe des blessés; quoi de plus naturel?

Ceux qui ouvrent les portes de l'autre vie, auprès de ceux qui chaque jour affrontent la mort!

Le défilé des troupes a été annoncé dès hier dans le *Moniteur*, il est inutile de le répéter corps par corps; il vaut mieux noter, à mesure qu'ils se présentent, les incidents & les particularités de ce grand spectacle : la musique de chaque régiment se masse au pied de la Colonne & joue pendant qu'il défile, jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par la musique d'un autre corps. En passant devant l'Empereur, les régiments de la Garde lui remettent leurs drapeaux : plusieurs de ces drapeaux, comme du reste ceux des autres troupes, troués de balles, criblés de mitraille, noirs de poudre, décolorés, ne sont plus que des lambeaux sublimes. Ils sont salués par les plus vifs applaudissements. La ligne, cette troupe courageuse & modeste, — le peuple de l'armée, — est l'objet des plus touchantes ovations. On accueille avec une bruyante sympathie les zouaves à la martiale désinvolture, à l'uniforme pittoresque; l'on sourit en voyant leur chien, qu'ils se sont amusés, en grands enfants, à parer de fleurs, & sur lequel ils ont planté un petit guidon tricolore. L'artillerie de chaque corps, dans sa mâle & sévère tenue, passe avec ses canons festonnés de guirlandes; parfois un œillet, une rose enclouent gracieusement la lumière qui mettait le feu à la poudre.

Les tirailleurs algériens, ces anciens ennemis de la France, qui maintenant combattent pour elle, marchent derrière trois aumôniers, qu'ils respectent malgré la différence de religion. Leur costume oriental bleu de ciel, soutaché de jaune, leurs types, qui résument toutes les races du nord de l'Afrique, depuis le nègre jusqu'à l'arabe, en passant par toutes les nuances, inspirent une bienveillante curiosité. Sur leurs guidons figurent le croissant de l'Islam & la main ouverte, préservatif du mauvais œil encore sculpté à la clef de voûte de la première porte de l'Alhambra.

Après la Garde ont paru les quatre drapeaux pris aux Autrichiens, glorieux trophées de la campagne, en assez mauvais état, à l'exception d'un seul presque neuf; ils témoignent d'une lutte acharnée. Un chasseur à pied de la Garde, accompagné de deux soldats, porte le premier; des soldats du 1^{er}, du 3^e & du 4^e corps portent les trois autres. Les drapeaux sont présentés à l'Empereur & remis à un cent-garde.

Les quarante canons enlevés aux Autrichiens viennent ensuite; on a conservé leur mode d'attelage.

Le Maréchal Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, commandant la Garde, ouvre la marche, au milieu des cris les plus enthousiastes, des acclamations les plus chaleureuses qui ne se ralentissent pendant tout le défilé, qui continue dans l'ordre suivant : le 1^{er} corps, commandé par S. E. le Maréchal Baraguey d'Hilliers; le 2^e corps, par S. E. le Duc de Magenta; le 3^e corps, par S. E. le Maréchal Canrobert, & le 4^e corps, par S. E. le Maréchal Niel.

Toutes les troupes, acclamées à leur passage, ont des bouquets, des branches de laurier dans le canon de leurs fusils. Il n'y aura plus de fleurs à Paris pendant quinze jours. Leur marche, du camp à la place Vendôme, n'a été qu'une longue ovation.

Le Prince Impérial, qui pendant le défilé n'a cessé de battre des mains, est descendu de la tribune par son écuyer & porté à l'Empereur, qui l'embrasse & le pose quelques instants sur sa selle, aux cris enthousiastes de « Vive l'Empereur! », « Vive l'Impératrice! », « Vive le Prince Impérial! »

On ne saurait trop admirer l'ordre & la précision avec lesquels le défilé s'est accompli, sans intermittence & sans hâte.

A 3 heures, tout était terminé; l'Empereur rentrait aux Tuileries, l'Impératrice l'y rejoignait quelques instants après. Leurs Majestés ont été saluées, à leur retour, d'acclamations aussi vives que celles qui les avaient accueillies à leur arrivée.



TABLE
DES PLANCHES, GRAVURES ET DOCUMENTS
REPRODUITS DANS L'OUVRAGE.

	Pages.
Programme des Fêtes de la Victoire. (Affiche apposée par les soins du Gouvernement sur les murs de Paris.)	3
M. Raymond Poincaré, Président de la République	5
M. Georges Clemenceau, Président du Conseil, Ministre de la Guerre	7
La décoration de l'Hôtel de Ville, les 13 & 14 juillet 1919	13
La décoration des terre-pleins de l'Hôtel de Ville	14
La décoration de l'entrée de l'avenue Victoria	15
Le Maréchal Joffre	15
Le Maréchal Foch	17
Le Maréchal Joffre, au moment où il gravit les gradins de la tribune officielle, reçoit les souhaits de bienvenue de M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal	17
Le Maréchal Pétain	19
Le Maréchal Joffre serre la main du Maréchal Foch	19
La décoration des drapeaux par M. Raymond Poincaré, Président de la République	20
Remise de fourragères d'honneur par le Président de la République & le Maréchal Joffre	21
Remise de fourragères d'honneur par le Maréchal Foch	22
Remise de fourragères d'honneur par le Maréchal Pétain	23
M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal de Paris	27
Les Maréchaux Joffre, Foch, Pétain écoutant les discours prononcés par M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, & M. A. Autrand, Préfet de la Seine	27
M. A. Autrand, Préfet de la Seine	31

L'épée offerte par la Ville de Paris au Maréchal Joffre	33
L'épée offerte par la Ville de Paris au Maréchal Foch	35
La tribune officielle : le Président de la République, les Présidents du Sénat & de la Chambre des Députés, les Membres du Gouvernement, du Corps diplomatique, les Maréchaux, les Représentants de Paris assistant au défilé des troupes après la remise des épées d'honneur & des fourragères	35
L'épée offerte par la Ville de Paris au Maréchal Pétain	37
Fac-similé du parchemin signé en commémoration de la remise aux Maréchaux Joffre, Foch, Pétain des épées d'honneur offertes par la Ville de Paris	39 & 40
Le Cénotaphe érigé sous l'Arc de Triomphe (soirée du 13 juillet 1919)	45
Les Maréchaux & les Généraux à la porte Maillot, le 14 Juillet 1919 au matin, avant le défilé triomphal	48
La réception des Maréchaux à la porte Maillot par la Municipalité de Paris :	
M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, prononce son discours	51
M. Emmanuel Évain, Président du Conseil Municipal, prononce les paroles sacramentelles : « <i>Messieurs les Maréchaux, les portes de Paris vous sont ouvertes</i> »	53
La foule, avenue des Champs-Élysées, le 13 juillet dans l'après-midi	56
Un des pylônes commémorant les grandes victoires de la guerre, élevé avenue des Champs-Élysées	57
Les autels élevés au Rond-Point des Champs-Élysées en hommage aux villes mar- tyres : <i>Arras, Reims, Soissons, Verdun</i>	58 & 59
Au Rond-Point des Champs-Élysées :	
Les amoncellements de canons allemands, surmontés chacun d'un grand coq gaulois : <i>le Coq triomphant; le Coq combattant</i>	61
La décoration de la place de la Concorde	63
La tribune présidentielle, avenue des Champs-Élysées	65
La tribune des Généraux	66
La tribune des Alsaciennes & des Lorraines	66
Le Président de la République, suivi des personnalités officielles, se rendant au Céno- taphe, le 14 Juillet au matin, avant le défilé triomphal	67
Devant le Cénotaphe	68
Le défilé des Mutilés	70
Les Maréchaux Joffre & Foch passent sous l'Arc de Triomphe	71

Les Maréchaux Joffre & Foch & leurs états-majors après leur passage sous l'Arc de Triomphe.....	72
Le Général Pershing.....	74
L'Infanterie américaine.....	75
La Marine américaine.....	75
L'Infanterie belge.....	76
Le Maréchal Douglas Haig.....	77
L'Infanterie anglaise.....	77
La Marine anglaise.....	78
Les Écossais.....	78
Le Général Montuori à la tête des troupes italiennes.....	79
L'Infanterie italienne.....	80
La Marine italienne.....	80
Les Japonais.....	81
Les Grecs.....	81
Les Polonais.....	82
Les Portugais.....	82
Les Roumains.....	83
Les Serbes.....	83
Les Siamois.....	84
Les Tchéco-Slovaques.....	84
Le Maréchal Pétain.....	86
La foule acclamant nos troupes, avenue de la Grande-Armée.....	87
Les Sapeurs-Pompiers de Paris.....	88
Les Aviateurs : le Capitaine Fonck portant le drapeau de l'Aviation.....	89
Le Général de Castelnau.....	90
Le Général Fayolle.....	90
Le Général Gouraud.....	91
Le Général Mangin.....	91
L'Infanterie française.....	92

L'Infanterie coloniale.....	93
Les Troupes noires	94
L'Amiral Ronarc'h	95
Les Fusiliers marins.....	95
Les Zouaves.	96
Les Spahis & les Goumiers d'Algérie & du Maroc.....	96
Les chars d'assaut.....	97
La foule, avenue des Champs-Élysées, après le défilé.....	99
Embrasement des rives de la Seine. (Vue prise des toits du Louvre, le 14 Juillet 1919.)	101
Une pièce montée d'un des feux d'artifice tirés le 14 Juillet 1919. (Vue prise des toits du Louvre.)	104
Les illuminations de l'Hôtel de Ville & de la place de l'Hôtel-de-Ville, le 14 Juillet au soir	105
La foule, place de l'Opéra, le 14 Juillet au soir	105

Frontispices & Culs-de-lampe par Louis LÉCHAUDEL.

TABLE DES MATIERES.

	Pages.
Bureau du Conseil Municipal	VII
Administration de la Ville de Paris & du Département de la Seine	IX
Liste alphabétique des Membres du Conseil Municipal	XI
Avant-Propos	XV
LA VILLE DE PARIS ET LES FÊTES DE LA VICTOIRE	I
Les décisions du Conseil Municipal	I
L'hommage de la Ville de Paris & du Département de la Seine à Gambetta	7
La remise des épées d'honneur aux Maréchaux Joffre, Foch, Pétain, & des fourragères aux couleurs de la Légion d'honneur aux Délégations des régiments	111
L'hommage de la Ville de Paris & du Département de la Seine aux Morts de la Grande Guerre	43
La réception des Maréchaux à la porte Maillot, le 14 Juillet 1919	47
Le défilé triomphal	55
Le retour triomphal des troupes en 1807 & en 1859	111
1. Le retour de la Garde impériale, le 25 novembre 1807	111
2. La rentrée dans Paris de l'armée d'Italie, le 14 août 1859	119

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS

UNIVERSITY OF TORONTO

D
680
F82P18

Paris, France.
municipal
La ville de P
fêtes de la vict

